

Liste des abréviations

AC : Auto-corrélation ;

ACP : Auto-corrélation partiel ;

ADF : Augmenté Dukey Fuller ;

ADS : Agence de Développement Social ;

AIC : Akaike Info Criterion.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion de Microcrédit ;

ANDI : Agence Nationale de Développement d'Investissement ;

ANEM : Agence National d'Emploi ;

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes ;

BIT : Bureau International du Travail ;

C : Constante ;

CDD : Contrat à Durée Déterminée ;

CDI : Contrat à Durée Indéterminé ;

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage ;

CPE : Contrat de Pré-Emploi ;

CS : Cotisation Social ;

CST : Comptes Spéciaux du Trésor ;

DIPJ : Dispositifs d'Insertion Professionnelle des Jeunes ;

DS : Differency Stationary ;

FMI : Fonds Monétaire International.

IDE : Investissement Direct Etranger ;

IMP : Importations ;

MOC : Moindres Carrées Ordinaires ;

PEJ : Programme d'Emploi des Jeunes ;

PT : Productivité du Travail ;

R² : Le coefficient de détermination ;

SB : Solde Budgétaire ;

SC : Schwarz Criterion ;

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance ;

TCHANGE : Taux de Change ;

TESC : Taux d'Escompte ;

TF: Taux d'Inflation ;

TS: Trend Stationary ;

VAR: Modèle Autoregressifs Vécatoriels.

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Concepts fondamentaux	
Section01 : Concept de la dépense publique	5
Section 02 : La présentation de la politique budgétaire.....	11
Section 03 : Le budget de l'Etat	19
Conclusion.....	21
Chapitre II : Approches théoriques sur le chômage	
Introduction	23
Section 01 : Explication traditionnelle du chômage	23
Section 02 : Le marché de travail et les politiques d'emploi	36
Conclusion.....	50
Chapitre III : La lutte contre le chômage en Algérie	
Introduction	52
Section 01 : Politiques et stratégie en matière d'emploi	52
Section 02 : Aperçu sur l'évolution de l'économie et de l'emploi en Algérie depuis 1990	
Conclusion.....	69
Chapitre IV : Analyse empiriques de l'effet des dépenses publiques sur l chômage en Algérie	
Introduction	71
Section 01 : Présentation des instruments utilisés.....	71
Section 02 : Présentation des données et leurs analyses	75
Conclusion.....	96
Conclusion générale	99

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : Classification des ressources et des dépenses.

Tableau N° 02 : Evolution de la population active et occupée entre 1998 et 2012.

Tableau N° 03 : L'évolution de taux du chômage en Algérie de 2000 à 2012.

Tableau N° 04 : Le taux de croissance démographique en Algérie.

Tableau N° 05 : Investissement supérieur à 100 000,00 DA et inférieur ou égale à 400 000,00 DA.

Tableau N° 06 : Structure de financement au sein de l'ANGEM.

Tableau N° 07 : Le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA.

Tableau N° 08 : Le montant d'investissement de 5 000 000 DA à 10 000 000 DA.

Tableau N° 09 : Le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA.

Tableau N° 10 : Le montant d'investissement de 5 000 000 DA à 10 000 000 DA.

Tableau N°11 : Estimation de la fonction du chômage Algérien par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire (MCO).

Tableau N°12 : Corrélogramme des résidus d'estimation de la fonction du chômage.

Tableau N°13 : Critères d'AIC et SC pour le taux de chômage.

Tableau N°14 : Critères d'AIC et SC pour les dépenses national brutes.

Tableau N°15 : Statistique ADF pour « DNB » et le « TCH ».

Tableau N°16 : Test ADF pour la série en deuxième différence du TCH.

Tableau N°17 : Test ADF pour la série en deuxième différence des DNB.

Tableau N°18 : Corrélogramme du TCH en 2^{ème} différence.

Tableau N°19 : Corrélogramme du DNB en deuxième différence

Tableau N°20 : Critères AIC et SC pour les modèles VAR

Tableau N°21: Test au sens de causalité de GRANGER entre les DNB et TCH

Tableau N°22 : Estimation de la fonction de long terme entre le TCH et les DNB

Tableau N°23 : Le corrélogramme des résidus

Tableau N°24 : Test de causalité entre le TCH et les différentes variables du modèle

Tableau N°25 : La décomposition de la variance de l'erreur de prévision.

Liste des figures :

Figure N° 01 : l'équilibre économique et la politique budgétaire.

Figure N° 02 : les effets économiques des stabilisateurs automatiques.

Figure N° 03 : L'efficacité de la politique budgétaire (selon Keynes).

Figure N° 04 : Courbe de Laffer (trop d'impôt tue l'impôt)

Figure N° 05 : La relation entre emploi salaire et produit chez les classiques.

Figure N° 06 : La courbe de l'offre de travail.

Figure N° 07 : La courbe de la demande du travail.

Figure N° 08 : La détermination du salaire d'équilibre sur le marché du travail.

Figure N° 09 : La répartition de financement mixte.

Figure N° 10 : La répartition de financement triangulaire.

Introduction générale

Rapport-Gratuit.com

Introduction générale :

Face à la mondialisation tout les pays doivent faire preuve de leur puissance ainsi que de leur croissance économique. Généralement, les déséquilibres macroéconomiques ont pour origine une situation dans laquelle la demande intérieure n'est pas égale aux capacités de production de l'économie.

Une demande intérieure supérieure au PIB n'est possible que si le pays achète plus de biens et services à l'étranger qu'il n'en vend ; cette situation se traduit par des échanges commerciaux déficitaires. Elle peut également, si les importations ne permettent pas de la satisfaire et que la demande globale augmente plus vite que l'offre globale, entraîner des hausses de prix et être à l'origine de tensions inflationnistes. À l'inverse, une demande globale inférieure à l'offre globale se traduira, en fin de période, par une augmentation des stocks et probablement, pour la période suivante, à un ralentissement de la production et au développement du chômage. Le niveau de l'emploi étant en grande partie lié au niveau de la production offerte, lorsque certaines composantes de la demande globale diminuent, le niveau d'emploi diminue et le chômage se développe.

En Algérie la politique économique favorite a été toujours une politique de relance budgétaire qui consiste à recourir aux dépenses publiques ; cet instrument de régulation est souvent conjoncturel, en vue de favoriser la croissance, créer les emplois, améliorer les conditions de vie de la population, lutter contre le déséquilibre macro-économique le plus important et le plus persistant concernant le marché du travail, sous la forme de chômage.

Le chômage est un phénomène majeur, complexe à mesurer, c'est l'inactivité forcée de la main d'œuvre, le chômage est caractérisé par les économistes comme un excédent de main d'œuvre sur le marché du travail, l'offre de travail (ou demande d'emploi) étant supérieur à la demande de travail (ou offre d'emploi)¹.

L'économie de l'Algérie a été affecté par divers chocs aux cours des années précédentes l'effondrement du prix du pétrole a conduit l'Algérie vers une crise sans précédent cette dernière a entraîné des déséquilibres macro-économiques, d'abord sur le plan de l'offre et la demande globale puis sur le plan macro-financier la lourdeur de la dette extérieur qui était couverte par les recettes des hydrocarbures enfin un déséquilibre sur le marché du travail diminution de la demande de l'emploi et une augmentation du taux de chômage.

Ce dernier a connu des taux très élevés vers les années 1990 liée aussi à la violence du terrorisme, pendant cette période le taux de chômage fluctué entre un intervalle de 20 à 28% ²

Les pouvoirs publics ont mis en œuvre un programme de stabilisation macro-économique soutenu par le fond monétaire international et la banque mondiale.

¹ Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{émé} édition 2002, p 70.

² Sur la base de données de la banque mondiale

Les pouvoirs publics ont pris des mesures qui ont visé la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage.

A partir des années 2000, on remarque une meilleure performance des indicateurs macro-économiques et une situation améliorée sur le plan de la création d'emploi, cette situation coïncide avec les deux plans quinquennaux de soutien à la relance économique (2001-2004, 2005-2009) basé sur une politique expansionniste des dépenses publiques.

Les dépenses publiques n'ont pas arrêté d'augmenter jusqu'à ce jour, l'Algérie a fait de la lutte contre le chômage une priorité, cette action forte et déterminée se traduit par la mise en place de plusieurs dispositifs de l'emploi dont : l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), l'Agence National de la Gestion de Micro Crédit (ANGEM), la Caisse Nationale de l'Assurance Chômage (CNAC) et le centre de facilitation a la création des petites moyenne entreprise (PME) représentent des opportunités pour les jeunes qui veulent créer leurs propre entreprise est devenir chef d'entreprise c'est la chance pour une personne de percer dans le monde de travail.

Le traitement de ce sujet nous amène à poser une question principale à la quelle nous essayons d'apporter des réponses : **Quel est l'impact des dépenses publiques sur le chômage en Algérie ?**

Mais a fin de répondre à cette question nous devons savoir d'abord :

Est-ce que la politique de l'accroissement des dépenses publiques à contribué à la diminution du chômage en Algérie ?

Existe-t-il une relation de causalité entre les dépenses publiques et le chômage en Algérie ?

Est- ce qu'il une relation de cointégration entre les dépenses publiques et le chômage en Algérie ?

Pour répondre à cette problématique et aux questions annexes nous proposons un ensemble d'hypothèses :

Les dépenses publiques ont une influence négative sur le taux de chômage en d'autre terme une augmentation des dépenses va engendrer une diminution du taux de chômage.

Les dépenses publiques causent le chômage.

Nous avons scindé notre travail en quatre chapitres structurés comme suit : le premier chapitre sera consacré aux concepts fondamentaux liés aux dépenses publiques ; le deuxième chapitre quant à lui se penchera sur les approches théoriques du chômage à savoir une explication traditionnelle du chômage et une analyse selon la pensée économique; le troisième chapitre portera sur la lutte contre le chômage :on présentera les politiques et les stratégies en matière d'emploi et un aperçu sur l'évolution de l'économie depuis 1990; le dernier chapitre quant à lui portera sur une analyse empirique de l'effet des dépenses publiques sur le chômage en Algérie dans se contexte deux sections seront présenté la première porte sur la présentation des instruments statistiques utilisés, et la deuxième concerne l'analyse des données.



Pour terminer nous essayerons de donner une conclusion générale et récapitulative, ou nous rappelons les constats auxquels nous avons abouti tout en reprenant certains résultats et les remarques les plus pertinentes.

Chapitre I :
Concepts fondamentaux

Introduction :

Le budget de l'Etat joue un rôle principal dans la gestion de l'économie nationale, c'est un document législatif par lequel sont prévues et autorisées annuellement, les dépenses et les ressources définitives de l'Etat pour assurer le fonctionnement des services publics et la mise en œuvre du plan annuel de développement, il est alimenté principalement par les recettes fiscales. L'importance du budget se voit à travers les programmes annuels de développement économique.

Dans ce chapitre on parlera des concepts fondamentaux liés à la dépense publique et la politique budgétaire à travers la pensée économique ainsi que le budget.

Section 01 : Concept de la dépense publique

L'objet de cette section est de définir et d'énumérer les différentes catégories des dépenses publiques ainsi que les recettes publiques.

1- Définition de la dépense publique :

La dépense publique peut être définie par l'emploi des deniers destinés aux activités d'intérêts publics conformément aux autorisations du budget. De cette définition ; ressort deux éléments qui caractérisent la dépense publique¹

- Un élément matériel : la dépense nécessite l'emploi d'une somme d'argent, cet emploi peut prendre la forme d'une consommation effective de deniers ou la forme de dépense en atténuation recette.
- Un élément formel : la dépense publique tend à satisfaire un intérêt public.

Au sens traditionnel du terme, les dépenses financées par utilisation de fonds publics. Les dépenses publiques (dépenses sociales incluses) correspondent, dans une perspective économique analytique et quanti-ficatrice, aux emplois des administrations publiques. Ces dépenses impliquent une catégorisation pluridimensionnelle conduisant à en faire apparaître la dimension économique².

¹ Eric Devaux, « finances publique », Edition Bréal, 2002.

² Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{émé} édition 2002, p 120.

« Les dépenses publiques expriment à la fois les coûts de fonctionnements de l'entité publique et son action dans les différents domaines de sa sphère d'intervention (défense, police, justice, éducation, recherche, soutiens à l'économie, politique sociale, santé, politique étrangère, aide au développement...etc.»³

Alors la dépense publique apparaît comme l'instrument essentiel de la réalisation de la politique budgétaire.

2-Les différentes catégories de dépenses :

La distinction des dépenses publiques selon leur nature permet d'opposer dépenses de fonctionnement, dépenses de transfert et dépenses d'investissement constitutives des emplois des APU. Les dépenses de fonctionnement (bien mises en évidence dans les comptes de production et d'exploitation des APU) correspondent aux consommations intermédiaires, aux versements de salaires et traitements... nécessaires à l'activité courante des APU. Les dépenses de transfert (comptabilisées notamment dans le compte revenu des APU) sont l'expression de l'activité redistributive des APU : subventions, transferts économiques et sociaux... en constituent les composantes essentielles. Fait notable : ces dépenses de constituent aujourd'hui la majorité des dépenses des APU et leur rythme d'évolution en est le plus élevé. Les dépenses d'investissement (retracées dans le compte de capital des APU) traduisent de ces dernières à l'accumulation du capital.

La distinction des dépenses publiques selon leur fonction a été présentée par Richard A. Musgrave. Ce dernier distingue ainsi les dépenses d'affectation, de redistribution et de stabilisation (théorie des trois bureaux) ce qui conduit à une différenciation des multiplicateurs budgétaires (via la demande) dans une analyse de politique économique de type Keynésianisme de la synthèse⁴.

3- Définition et origine des recettes publiques :

Les recettes publiques réfèrent à l'ensemble des prélèvements (impôts, taxes et cotisations sociales) et des recettes exceptionnelles (droits miniers, pétroliers ou gaziers, dividendes, vente d'actifs...) qui forme les ressources de l'État.

Les Origines des recettes publiques :

On dénombre 3 formes de ressources :

- Les ressources obtenues par l'application de la souveraineté de l'Etat sur les autres agents économiques : impôts, taxes, saisis, droits de douane...
- Les ressources obtenues par l'Etat en tant qu'acteur économique dans le cadre de l'économie de marché exemple entreprise nationale.
- Ressources obtenues par le transfert financier de l'étranger vers les caisses de l'Etat : exemple remboursement des emprunts.

³ Politique économique, Angres BENASSY- QUERIE-BENOIT-COURE-JACQYET-Jean PESANI-FERRY, Edition de BOECK UNIVERSITE, 1^{ère} édition 2004, page 243.

⁴ Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{ème} édition 2002, p 121,122.

4- les catégories des recettes publiques :

Les recettes publiques définitives regroupent les recettes fiscales et les recettes non fiscales.

4-1 Les recettes fiscales : sont constituées de :

4-1-1 La fiscalité :

C'est la source la plus importante des recettes, on peut la définir ainsi : « un impôt est un prélèvement en argent opéré par la contrainte sur les ressources des particuliers à raison de leurs revenus et de leurs richesses, en vue de subvenir aux besoins de l'Etat »⁵. On distingue deux catégories d'impôt.

➤ **Impôt direct :**

C'est celui qui est établi en raison des facultés contributives des agents économiques, il est déterminé selon la situation du contribuable, par exemple : impôt sur revenu, sur bénéfice, impôt sur sociétés.

D'un acte accompli par le contribuable, exemple : les droits de douane.

Les caractères fondamentaux de l'impôt :

- Il comporte un caractère forcé, c'est-à-dire le contribuable est dans l'obligation de s'acquitter de l'impôt sous peine de sanction.
- Il a un caractère définitif, le contribuable ne se verra jamais restituer son argent.
- il a un caractère de sans contrepartie, l'impôt ne donne lieu à aucune contre prestation directe de l'Etat.

➤ **Impôt indirect :**

Il est perçu sur les transactions qui portent sur les biens et services, il prend en compte les caractéristiques de ces derniers.

Le taux de l'impôt indirect varie en fonction des biens et il ne tient pas compte de la situation des personnes.

4-1-2 les produits de domaine :

Ce sont les ressources tirées par l'Etat de ses biens mobiliers et immobiliers. Et les produits d'exploitation industriels et commerciaux, ils constituent une ressource considérable, mais moins importante que l'impôt.

Exemple : vente du bois des forêts, vente des services publics, location des terrains, etc.

4-1-3 taxes administratives :

La taxe est une rémunération en faveur d'une personne publique, morale pour un service rendu par cette dernière. La distinction entre impôt et taxe est le fait que les taxes font apporter une contrepartie d'un service rendu par les administrations publiques elles sont ainsi non obligatoires puisqu'elles ne sont pas payées en cas de la non-consommation du service.

Exemple : les droits d'examen, droit d'inscriptions.

⁵ AHMED, Silem, JEAN-MARIE Albertini, « lexique d'économie ». Ed DALLOZ. Paris , 2002, p367.

4-2 Recettes non fiscales :

Comprennent les autres recettes de l'Etat (les recettes d'ordre et de fonds de stabilisation des échanges). Ces ressources n'ont pas été prises en compte.

5- Définition et approches de l'Etat :

5-1 Définition :

« C'est une forme d'organisation politique caractérisée par le monopole du pouvoir de contrainte sur un territoire et une population donnés, et par un ensemble de règles juridiques stables (constitution, loi).

L'Etat Nation est la synthèse des pouvoirs publics, constitutionnellement organisés, regroupant l'ensemble des centres de décision constitutifs des Administrations publiques. Dans la pluralité des approches analytiques de l'Etat (historiques, politologiques, juridiques, sociologiques...), le particularisme de l'approche économique tient à la recherche de phénomènes spécifiquement économiques, explicatifs de l'existence et de l'intervention de l'Etat en économie de marchés »⁶.

5-2 Les approches⁷ :

Cette spécificité économique peut être mise en évidence selon une quintuple approche conceptuelle.

5-2-1 L'Etat correcteur des défaillances des marchés :

L'analyse néoclassique de l'économie de marché, qui retient une approche en termes d'individualisme méthodologique, est fondée sur la détermination des situations optimales au sens des théorèmes de l'économie du bien être. Dans cette perspective, la maximisation de l'utilité des consommateurs et des producteurs conduits « spontanément » via le jeu des marchés, à un équilibre général qui est en même temps un optimum. L'intérêt général procède des intérêts individuels. Il existe cependant des cas dans lesquels le jeu des marchés s'avère défaillant, ce qui implique, et justifie dans cette approche, l'existence d'un Etat correcteur des défaillances du marché synthétisables en quatre situations : le monopole naturel, les biens publics, les externalités et les asymétries d'information.

5-2-2 L'Etat focalisateur de conflits :

L'analyse issue des travaux de Karl Marx et Frédéric Engels et de leurs épigones retient, pour sa part, une approche en termes holistes. Ce qui est fondamental dans cette approche est l'existence de classe sociales, d'où l'appellation d'Etat de classe pour caractériser ce dernier. L'Etat, dont la genèse est historiquement datée par le développement

⁶ Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{émé} édition 2002, p 183.

⁷ Ibid p 184.

des formations sociales, est un produit des rapports sociaux. Les Etats actuels des économies de marché sont issus du fonctionnement contradictoire du mode de production capitaliste ; la lutte des classes qui est primum movens de ce fonctionnement empêche l'existence d'un intérêt général car si « l'histoire s'avance masquée », il n'y a derrière l'intérêt général que l'intérêt particulier de la classe dominante dans le capitalisme i.e. la bourgeoisie d'où la définition essentielle : « l'Etat est le comité exécutif de la bourgeoisie ». la dimension économique de l'Etat (encore que le marxisme refuse par définition de s'en tenir à cette seule dimension, puisque toute analyse doit être une vision économique de l'histoire et une vision historique de l'économie) est bien mise en évidence dans la variante (française) du marxisme correspondant à la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat. L'intervention de l'Etat est, dans cette perspective, une des forces-contre-carrantes à la baisse tendancielle du taux de profit. En effet, cette baisse conduisant à une suraccumulation du capital, implique nécessairement un processus complémentaire de dévalorisation du capital social. Cette dévalorisation peut prendre plusieurs formes et peut notamment s'opérer via l'intervention de l'Etat. La nationalisation, la publicisation des entreprises... conduisent à une mise en valeur du capital des entreprises publiques à un taux de profit inférieur, voire nul par rapport au taux moyen de profit. Cette force contre-carrante n'est cependant qu'un palliatif, la loi de baisse tendancielle du taux de profit devant nécessairement l'emporter.

L'Etat, focalisateur de conflits, est le lieu où viennent se condenser, sous formes politiques, les contradictions de la reproduction du capital dans un mode de production dont la disparition postulée... mais loin d'être encore réalisée, est inéluctable à terme pour l'orthodoxie marxiste.

5-2-3 L'Etat organisation bureaucratique :

L'analyse du Public Choice retient une approche en termes d'individualisme méthodologique. Elle prolonge l'analyse néoclassique précédemment évoquée en s'interrogeant sur le comportement rationnel de l'Etat doté d'une fonction d'utilité collective, agrégation d'utilités individuelles. Il lui apparaît en effet que l'Etat est un conglomérat d'organisations dont les responsables (élus, fonctionnaires...) sont des individus rationnels maximisant leur intérêt personnel, sous couvert de l'intérêt général. L'affrontement des groupes aux intérêts rivaux et aux moyens d'action différenciés, aboutit ainsi à un triple phénomène. Il existe en premier lieu, un marché politique conduisant à l'existence (entre autre) de cycles électoraux, les gouvernants suivant leurs propres préférences tant qu'ils peuvent être réélus et privilégiant les choix conformes aux groupes d'électeurs décisifs dans l'hypothèse inverse. Le rôle des groupes de pression est essentiel, en second lieu dans la détermination du comportement effectif de l'Etat, ensemble d'organisations sans véritable comportement commun et stable. La propension à la bureaucratie des Administrations publiques est en troisième lieu, une source de dysfonctionnements et d'inefficacité de l'Etat.

5-2-4 L'Etat promoteur de mécanismes d'incitation :

Face aux défaillances de l'Etat organisation bureaucratique, et dans une approche en termes d'individualisme méthodologiques une réforme de l'Etat peut paraître nécessaire.

Jean-Jacques Laffont (1999), dans la lignée du Public Choice et des analystes de l'Etat dans un univers avec asymétrie d'information (Mathias Dewatripont, Helmut Kremer, Torsten Persson et Guido Tabellini, Jean Tirole...) montre la caducité du rôle néoclassique de l'état correcteur des défaillances du marché. En effets, lorsque l'information décentralisée est détenue par des agents économiques (dont ceux de l'Etat) adoptant des comportements stratégiques, la poursuite de l'intérêt individuel rend illusoire la « bienveillance » de l'Etat. Il est donc nécessaire de réformer l'Etat afin d'en faire un promoteur de mécanismes d'incitation. Deux voies de réformes s'esquissent en ce sens. Chaque fois que sont réunies les conditions d'existence de marchés concurrentiels, il faut « archaïser » l'activité publique pour résoudre les problèmes d'incitation et de corruption. Chaque fois que ces conditions ne sont pas réunies, il faut mettre en place des contre-pouvoirs *check-balances* de l'activité étatiques, ce qui doit permettre d'assurer une autonomie d'action suffisante tout en limitant au maximum l'action des groupes d'intérêt.

5-2-5 L'Etat régulateur de l'économie :

Le rôle de l'Etat régulateur de l'économie apparaît tant au niveau de la conjoncture, qu'à celui de la croissance.

L'Etat régulateur de la conjoncture, est un thème central du Keynésianisme de la synthèse, et un point de controverse pour les analyses de la Nouvelle économie classique et de la Nouvelle économie keynésienne.

Pour le keynésianisme de la synthèse, la trilogie de fonctions présentée, en une approche holiste, par Richard A. Musgrave dès 1959, donne une vision opératoire du rôle de l'Etat dans l'économie. Par sa fonction d'affection (ou d'allocation) l'Etat est amené à produire, comme dans l'analyse néoclassique de l'Etat, des biens publics purs (ou mixte). Mais il doit aussi produire des biens sous-tutelle (par exemple l'éducation de base) par lesquels la fonction de préférence étatique choisit des besoins collectifs prioritaire que ne révèle pas « spontanément » la recherche de l'intérêt individuel des agents. Par sa fonction de redistribution. L'Etat entraîne via les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires, une correction de la répartition primaire issue des mécanismes de marché qui est substantiellement différente des recherches sur la répartition optimale de l'analyse néoclassique. Par sa fonction de stabilisation, qui exprime véritablement l'essence du message Keynésien, l'Etat se doit d'intervenir dans l'économie car il n'existe pas de stabilité inhérente du secteur privé. L'intervention publique, notamment opérée par le canal budgétaire, s'assigne pour objectif premier la réalisation du plein (ou du meilleur) emploi.

Pour les autres de la Nouvelle économie classique NEC et de la Nouvelle économie keynésienne NEK qui, usant d'une approche en termes d'individualisme méthodologique, s'efforcent néanmoins de présenter des fondements microéconomiques de la macroéconomie, la régulation de la conjoncture se heurte au théorème d'inefficacité de Robert E. Lucas (1976). Dans un univers à anticipations rationnelles, seul un choc non anticipé par les agents privés peut surprendre les agents économiques et avoir un effet régulateur. Ce théorème est de *facto* admis par les tenants des deux Nouvelles Economie. Deux nuances peuvent être cependant apportées à cette position. Robert J. Barro (un des chefs de file de la NEC) montre le rôle potentiel des chocs de politiques budgétaire, notamment dans le cas d'une variation

momentanée (ou permanente), de la dépense publique, et Joseph Stiglitz (un des chefs de file de la NEK) admet l'interventionnisme de l'Etat en situation de « grande dépression » ou dans le cas de « situation de crise » des pays en voie de développement.

L'Etat régulateur et impulseur de la croissance est un point de rencontre novateur entre analystes de la Nouvelle économie classique et de la Nouvelle Economie keynésienne, autour du thème de la croissance endogène. En effet les quatre facteurs clés de cette croissance (capital physique, capital humain, capital matériel et capital public) peuvent être impulsés par une action adéquate de la puissance publique.

Conclusion :

Après avoir défini les concepts fondamentaux des dépenses publique, on passe à la présentation de la politique budgétaire.

Section 02 : la présentation de la politique budgétaire

La politique budgétaire est une des modalités de la politique économique consistant à utiliser le budget de l'état, et plus largement des Administrations publiques, en vue d'assurer une politique de stabilisation conjoncturelle ou de promotion de la croissance.

1- La politique budgétaire :

La politique budgétaire est l'ensemble de mesures prises par les pouvoirs publics, relatives aux recettes et aux dépenses (budget) de l'Etat qui visent à atteindre de certains équilibres et objectifs macroéconomiques et pour la régulation du rythme de l'activité économique.

La politique budgétaire assigne trois objectifs essentiels :

- La stabilisation de l'activité (lissage des cycles) : le cycle peut difficilement être considéré comme un phénomène d'équilibre traduisant l'ajustement optimal d'une économie ;
- Une distribution équitable des ressources entre générations et à l'intérieur d'une génération donnée ;
- La promotion d'un sentier de croissance optimal fondé sur l'accumulation du capital.

2-Les instruments de la politique budgétaire :

La gamme des instruments de la politique budgétaire est très large, car le budget de l'Etat regroupe une multitude de dépenses et de ressources telles qu'il est mentionné dans ce qui suit :

Tableau n°01 : Classification des ressources et des dépenses⁸.

Ressources	Dépenses	
- Impôt direct	<i>Par fonction</i>	<i>Par nature</i>
- Impôt indirect.	- Education	- rémunération des fonctionnaires
- Recette des activités marchandes	- santé	- subventions et aides
	- défense nationale	- investissement
	- transport et télécommunication	- les intérêts de la dette publique.

Source : élaboré par nous même à partir de l’ouvrage « économie politique ».

L’Etat avec les dépenses peut stimuler la demande en augmentant des ressources monétaires des agents économiques. Ainsi, l’Etat peut agir d’abord sur la rémunération des fonctionnaires, où il recrute des nouveaux fonctionnaires, donc favorise l’emploi et la consommation des ménages.

L’aide aux entreprises constitue une seconde étape de dépenses qui a pour objectif de favoriser l’activité.

La réduction de l’impôt augmente le revenu disponible des ménages et stimule aussi la demande effective⁹ (concept keynésien où la demande effective égale à la somme des demandes de biens de consommation et d’investissement dans un pays, prévu par les entrepreneurs dans une période donnée, cette demande aura des répercussions sur le niveau de l’emploi dans un pays), par contre dans le concept de certains économistes non Keynésiens, ce terme a le sens d’une demande effectuée, réalisée notamment ceux qui ont développé la théorie du déséquilibre(exemple : pionniers de Clower [1965, 1969] .

3-Les effets économiques de la politique budgétaire :

Toute mesure budgétaire délibérée induit des effets multiplicateurs¹⁰ agit sur l’activité économique de manière différente.

3-1- l’analyse de l’effet multiplicateur :

Une économie supposée comprendre (3) agents : les ménages, les entreprises et l’Etat.

Le fonctionnement de cette économie est synthétisé par ces équations suivantes :

$$Y=C+I+G..... (1)$$

$$C= c Y_d+ C_0..... (2)$$

⁸ Alain Nurbel- Jean-françois Hoarau-Ibrahim Ahmada « Economie politique », Edition Publibook, Paris, 2006, P205.

⁹ Dictionnaire d’économie contemporaine et des principaux faits politiques et sociaux, page 205.

¹⁰ Gilbert Abraham-Frois «Dynamique Economique», 9^{ème} édition Dalloz, 2002, p257.

$$Y_d = Y - T + R \dots\dots\dots (3)$$

$$I = I_0 \dots\dots\dots (4)$$

$$G = G_0 \dots\dots\dots (5)$$

Avec : Y: le revenu national.

C : la consommation.

C₀ : la consommation incompressible.

Y_d : le revenu national disponible.

T : les impôts.

R : les transferts.

I₀ : investissement autonome.

G₀ : dépenses publiques supposées autonomes.

Si on remplace la deuxième équation par sa valeur dans (1), on aura :

$$Y = c Y_d + C_0 + I_0 + G_0 \dots\dots\dots (6).$$

Puis en remplace dans Y_d dans cette équation par sa valeur dans (3), on obtient :

$$Y = c (Y - T + R) + C_0 + I_0 + G_0 \dots\dots\dots (7).$$

$$Y = c Y - c T + c R + C_0 + I_0 + G_0.$$

$$Y (1 - c) = C_0 - C_t + c R + I_0 + G_0.$$

Donc :

$$Y = 1 / (1 - c) * (C_0 - c T + c R + I_0 + G_0) \dots\dots\dots (8).$$

Cette dernière équation (8) montre que les variables G, T, R peuvent être utilisées délibérément par les pouvoirs publics, pour réguler la conjoncture.

3-1-1 L'action de l'Etat par les dépenses publiques :

Le pouvoir public exerce dans ce cas un effet d'accroissement des dépenses publiques (ΔG) sans toucher ni les transferts ni la fiscalité et ni l'investissement. De ce fait les variables T, I et R restent constantes, cette variation engendre une variation du revenu national (ΔY).

$$Y + \Delta Y = (1/c) * (C_0 - c T + c R + I_0 + G_0 + \Delta G) \dots\dots\dots (9).$$

En soustrayant (8) de (9) nous obtenons :

$$\Delta Y = (1 / 1 - c) * \Delta G.$$

La variation du montant des dépenses publiques a un effet multiplicateur de valeur k = 1 / (1 - c).

L'importance de l'effet multiplicateur dépend des habitudes de consommation des ménages.

Si les ménages ont tendance à utiliser une plus grande fraction de leurs revenus pour la consommation, la demande effective donc sera plus importante, de ce fait les entreprises privées et publiques augmentent leurs offres de produits, ce qui conduit à une croissance plus importante.

3-1-2 L'action par les recettes fiscales :

En agissant sur la fiscalité, les pouvoirs publics réduisent les impôts d'un montant égal à ΔT, sans toucher les dépenses publiques (G), ni l'investissement (I), ni au transfert (R) où

ces variables sont constantes, cette réduction de (ΔT) de la fiscalité induit une augmentation du revenu national d'une valeur (ΔY) .

Le nouveau revenu d'équilibre sera :

$$Y + \Delta Y = 1/(1-c) * (C_0 - c(T - \Delta T) + cR + I_0 + G_0)$$

$$Y + \Delta Y = 1/(1-c) (C_0 + cR + I_0 + G_0) - 1/1-c (c(T - \Delta T)) \dots \dots \dots (10).$$

En soustrayant (8) de (10) on aura :

$$\Delta Y = (c/1-c) \Delta T.$$

L'expression $- c/1-c$ est le multiplicateur fiscal

Dans la mesure où la proportion marginale à consommer (c) est inférieure à 1. Alors le multiplicateur des dépenses ($1/1-c$) est plus important que celui de la fiscalité ($- c/1-c$) (Ceci n'implique pas qu'il n'est pas souhaitable de réduire la fiscalité).

3-1-3 L'action de l'Etat par les dépenses de transfert :

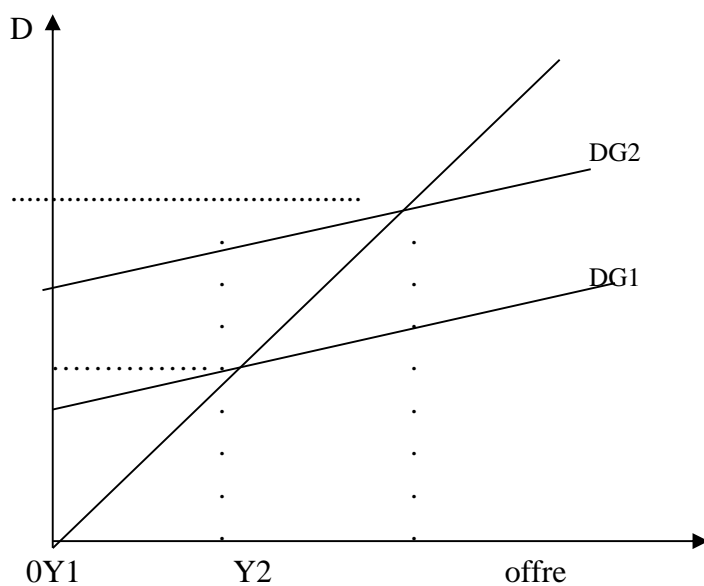
De même que l'action par la fiscalité prouve que le multiplicateur de transfert est de $(c/1-c)$ identique à ce lui de la fiscalité inférieure au ΔG

$$\Delta Y = c/ (1-c) \Delta R$$

3-2 L'utilisation de la politique budgétaire et fiscale :

On a utilisé pendant longtemps, la politique budgétaire et fiscale pour activer la croissance économique et réduire le chômage, il est préférable selon les keynésiens d'agir sur la dépense globale (en économie fermée) de consommation, investissement et dépenses publiques soit le schéma suivant :

Figure n°01 : l'équilibre économique et la politique budgétaire.



Ce schéma est représentatif du niveau de revenu national Y (offre) et la demande globale.

L'Etat agit par une augmentation des dépenses où une réduction de la fiscalité, ce qui va faire déplacer la droite de la demande globale de DG_1 à DG_2 , pour déterminer le nouveau revenu d'équilibre qui passe de Y_1 à Y_2 , la variation ΔY dans ce cas est égale à $(1/1-c)*\Delta G$.

Donc l'accroissement du revenu est accompagné par une réduction du chômage.

➤ Dans le cas de l'équilibre : $\Delta T = \Delta G$ et $\Delta Y = \Delta G$.

La conclusion à retenir d'après cette démonstration de Haavelmo est que l'augmentation des dépenses financées totalement par les recettes fiscales accroît le revenu national de la même valeur de ΔG .

3-3 Les modèles d'action des mesures délibérées :

Dans le cadre de la théorie keynésienne, la politique budgétaire et fiscale n'a pas besoin d'être menée brutalement (manipulée avec violence) pour produire des effets tangibles.

Avec la progressivité de l'impôt sur le revenu ; une modification de la fiscalité directe agit sur la redistribution des revenus.

Par l'intermédiaire de l'impôt sur le bénéfice, la politique fiscale influence le montant de l'investissement.

Pour agir sur le niveau des prix et le taux d'inflation ; on modifie les taux de TVA et d'autres impôts indirects.

En ce qui concerne les dépenses, l'objectif de l'investissement public est de réaliser le plein emploi, de satisfaire les besoins collectifs, dans le secteur de l'éducation, de la recherche, de la santé publique et de l'infrastructure, ainsi que d'agir sur la croissance.

Les subventions ont pour objectifs de pousser les entreprises privées à investir dans certaines régions ou certains secteurs.

Les achats de biens et services de l'Etat ont des effets diffus (répandus en tous sens ; absence de netteté), et de nombreuses polémiques se développent quand il s'agit d'en mesurer l'impact économique, il en est de même des salaires et traitements versés par l'Etat à ses fonctionnaires.

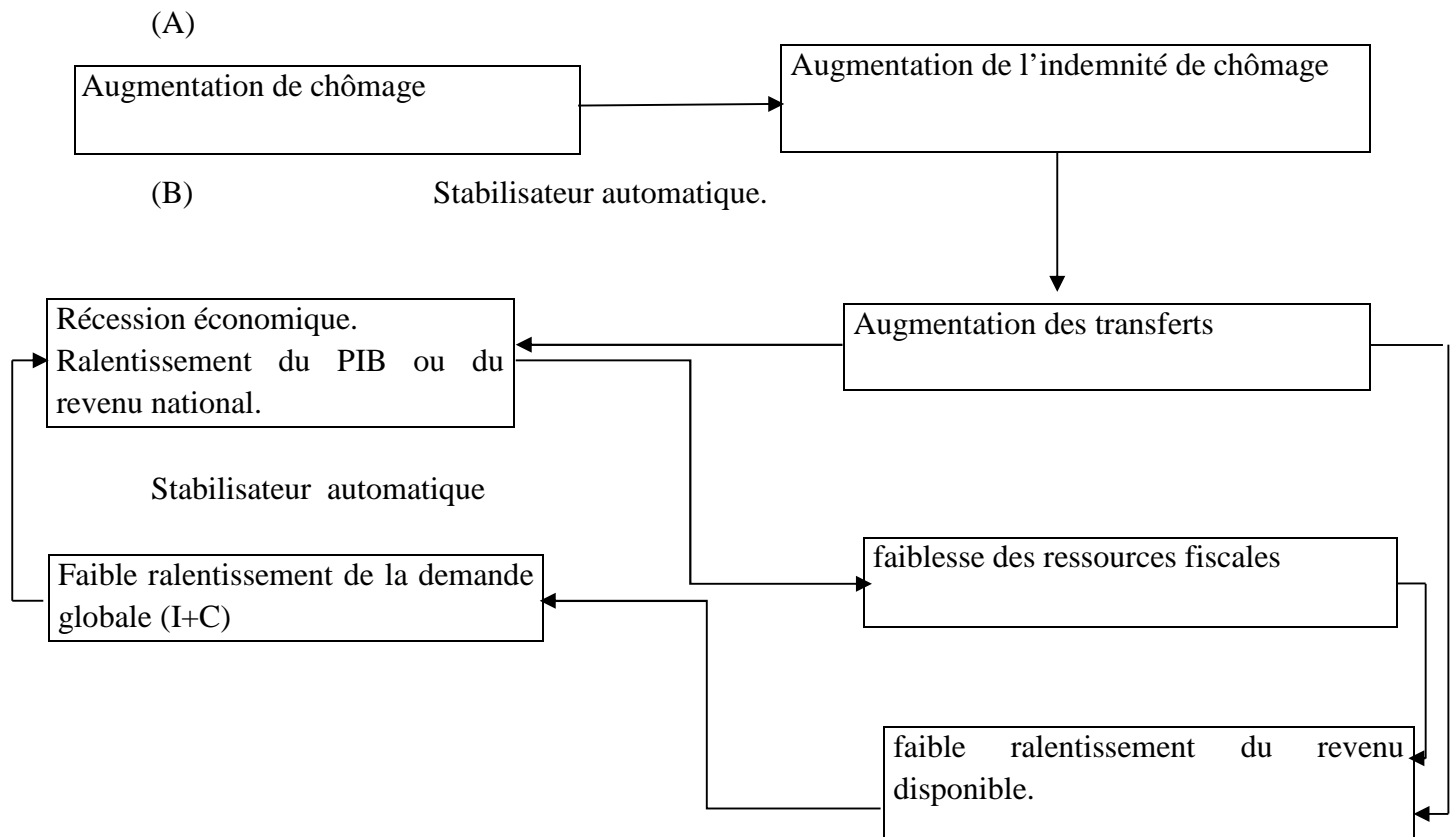
De nombreux gouvernements agissent sur ces achats et sur ces salaires pour affronter le sous-emploi conjoncturel ou tenter de réduire la hausse des prix.

3-4 Les effets économiques des stabilisateurs automatiques :

Les effets de stabilisation automatique¹¹ concernent essentiellement la fiscalité et les dépenses de transfert, il est résumé sur le schéma suivant :

¹¹ Claude SOBRY et Jean-Claude VEREZ « Elément de macroéconomie », Edition Marketings. A, Paris ; 1996, P247.

Figure n° 02 : les effets économiques des stabilisateurs automatiques :



Source : Elaboré à partir de l'ouvrage Claude SOBRY et Jean-Claude VEREZ « Eléments de macroéconomie ».

Cet exemple concerne celui d'une récession de l'activité économique qui se caractérise par une augmentation du chômage et de la fermeture des entreprises (réduction de l'investissement).

Cette situation provoque d'un côté une augmentation des indemnités de chômage et une faiblesse des ressources fiscales.

Dans le premier cas, il y'aura une augmentation des transferts qui alimentent le pouvoir d'achat des agents économiques mène à une stabilisation automatique par le biais de la consommation.

Dans le deuxième cas, la faiblesse des ressources fiscales conduit à un faible ralentissement du revenu disponible et par conséquent, à un faible ralentissement de la demande globale.

4-L'efficacité de la politique budgétaire :

En plus des effets sur le PIB et emploi, la politique budgétaire agit également sur le taux d'intérêt comme le graphique suivant, raisonnons à partir d'un modèle IS/LM.

A l'équilibre initial, en E_0 , le PIB et le taux d'intérêt sont Y_0 et i_0 . Un certain taux de chômage est associé à Y_0 .

Une politique budgétaire de relance déplace la droite IS_0 à IS_1 quand cette politique a épuisé tous ses effets. L'économie trouve un nouvel équilibre en E_1 .

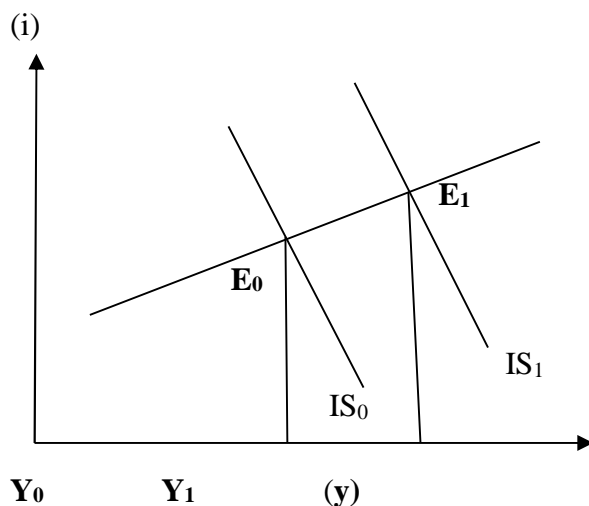
Le PIB s'est accru pour atteindre Y_1 donc y aura une baisse de chômage et le taux d'intérêt passe de i_0 à i_1 . Cette augmentation est due à un déséquilibre apparu sur le marché de la monnaie.

La hausse du revenu national passant de Y_0 à Y_1 implique un effet de demande supplémentaire de monnaie avec le motif de transaction.

Si l'offre de monnaie reste constante, alors LM_0 ne déplace pas, donc le taux d'intérêt s'accroît nécessairement.

La vue optimiste (celle des keynésiens) relative aux effets positifs de la politique budgétaire sur le PIB et l'emploi est combattue par les monétaristes et les néoclassiques, qui affirment qu'une politique budgétaire non accompagnée d'une politique monétaire expansionniste se traduit par un effet d'éviction.

Figure n°03 : l'efficacité de la politique budgétaire.



5-Les limites de la politique budgétaire et la réaction des contribuables

Les individus ne restent pas passifs face aux modifications de la fiscalité selon l'économie de l'offre et la courbe de Laffer, ces réactions¹² vont remettre en cause l'effet positif des financements publics.

Une augmentation des prélèvements fiscaux peut entraîner une double réaction de la part des offreurs de travail, soit travailler plus afin de maintenir leurs revenus disponibles après impôt (effet de revenu), soit travailler moins et augmenter leurs temps de loisir en considérant que l'intérêt de travail diminue à la marge, lors que l'Etat accroît son prélèvement (effet de substitution de loisir au travail), contrairement à la théorie Keynésienne qui

¹² Jeans –Dominique Lafay et Jacques Lecaillon « l'économie mixte » 1ère édition Dépôt Légal, Paris 1992, p119.

considérerait les effets de substitutions comme négligeables, les économistes de l'offre font l'hypothèse inverse.

L'augmentation de l'impôt finit par décourager l'offre de travail, elle a des effets « des incitatifs ». De même, l'impôt influence les formes d'activité, décourage les activités marchandes fiscalisées, et encourage les activités domestiques et le travail noir, qui échappent à l'impôt, ainsi s'expliquerait l'expansion de l'économie souterraine, s'est développée dans le pays où l'emprise Etatique est très importante.

L'aggravation de la fiscalité affecte également les comportements d'épargne si le revenu après impôt diminue, donc l'épargne se réduit et sa réaction est plus que proportionnelle dans les tranches du revenu enlevées, cela entraîne une réaction défavorable sur le volume de l'investissement privé, l'activité économique générale, et finalement, le rendement de l'impôt.

A partir de là, Laffer¹³ (de l'école libérale) montre que, lorsque les taux de l'impôt sont élevés, le montant total des recettes fiscales commence d'abord par croître, mais qu'à partir d'un certain seuil critique (T^* sur la figure), il finit par se contracter par ensuite des effets défavorables exercés sur le travail de l'épargne et du développement du travail en noir et de l'économie souterraine. C'est la raison pour laquelle la théorie de l'offre préconise la réduction des impôts et, par voie de conséquence, des dépenses et des financements publics. Une question qui se pose cependant : Comment un gouvernement peut-il laisser l'activité économique se détériorer sous l'effet d'un excès de prélèvement au point de rendre profitable les allègements fiscaux ?

Si le gouvernement est un pur maximiseur de recettes publiques, il doit sélectionner le taux d'imposition qui procure les plus fortes rentrées fiscales, celui qui correspond au seuil au-delà duquel les effets pervers de la fiscalité provoquent une réduction significative de la matière imposable (auquel où l'économie opère au point le plus haut de la courbe Laffer, point M sur le graphique).

Pour répondre à cette question, on repose sur la distinction entre le court et le long terme, des adaptations interviennent, qui font réduire la matière imposable.

Pour les économistes de l'offre, la hausse de la pression fiscale décourage l'investissement privé puis réduction des recettes fiscales, pour le courant Keynésien, c'est plutôt la consommation qui diminue à travers la baisse des revenus disponibles.

¹³ Jean-François Hoarau-Ibrahim Ahmada « Economie politique », Edition Publibook, 2004, p55.

Présentation de la courbe de Laffer : « l'impôt tue l'impôt ».

Recettes fiscales à
Prix constant
100%

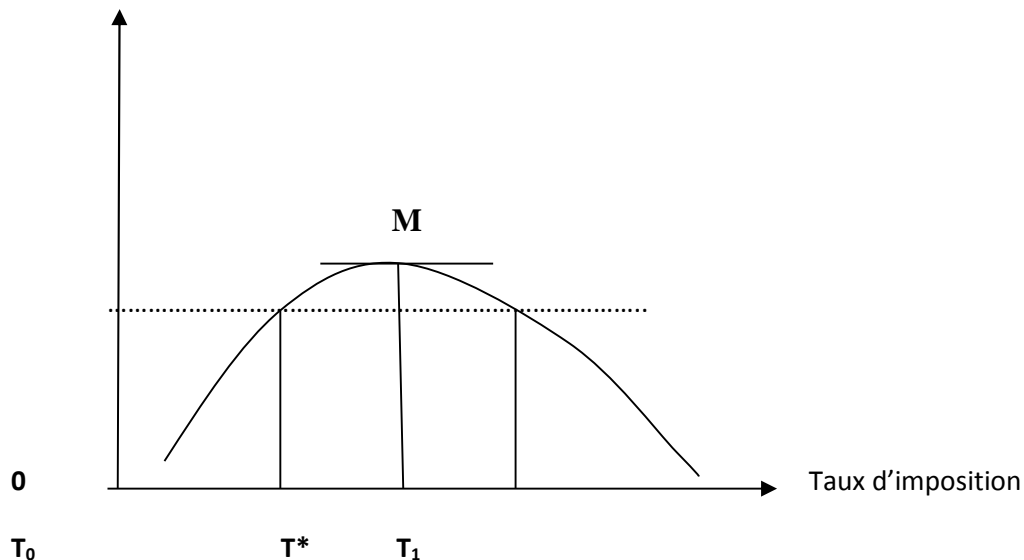


Figure n°04 : courbe de Laffer (trop d'impôt tue l'impôt) .

Source : élaboré par nous-mêmes à partir de l'ouvrage de Jean-François Hoarau-Ibrahim Ahamada « Economie politique ».

Section 03 : le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat a plusieurs définitions.

1- Notions sur le budget de l'Etat :

- « Le budget de l'Etat est un document retraçant toutes les recettes et dépenses, prévues et autorisées, de l'Etat durant l'exercice budgétaire »¹⁴.
- « Le budget de l'Etat est un document prévisionnel qui précise l'origine et le montant de ses revenus (ses recettes) ainsi que l'emploi qu'elle compte en faire à travers son programme de dépenses »¹⁵ .

Dans la conception traditionnelle, le budget est limité aux seules recettes et dépenses de l'Etat, il est donc purement financier.

Le budget est inscrit dans un acte législatif ou administratif, il donne l'autorisation au pouvoir exécutif de réaliser les opérations financières correspondant aux recettes et aux

¹⁴ Mokhtar LEKKHAL « Dictionnaire d'économie contemporaine », Paris, 2000, p82.

¹⁵ Angres BENASSY-Querie-BENOIT-Coure-Jacquet-Jean Pesani-FERRY, Edition de Boeck université, « politique économique », 1ère édition 2004, page 234.

dépenses budgétaires. Il peut être défini comme l'ensemble des documents, votés par le parlement qui exerce le pouvoir législatif et considère comme l'un des comptes de la loi de finances, et par ce dernier on fixe annuellement les recettes et les dépenses définitives.¹⁶

Autrement dit, la loi de finances est l'expression juridique du budget de l'Etat.

Le budget est une prévision chiffrée d'activités futures. C'est un document comptable au même titre que les états prévisionnels chiffrés des recettes et dépenses budgétaires.

2- Les éléments du budget :

Le budget de l'Etat contient des ressources et des charges de l'Etat.

2-1 Les ressources :

Les ressources sont aussi nécessaires pour assurer l'équilibre économique et financier du budget, où il a été défini par les pouvoirs publics.

2-2 les dépenses publiques :

Les dépenses publiques sont l'ensemble des dépenses réalisées par les administrations publiques. Leur financement est assuré par les recettes budgétaires.

Les dépenses du budget général sont supérieures aux recettes et le financement de cet écart est assuré par l'emprunt, et elles peuvent être inscrites à des chapitres des crédits globaux, lorsqu'il s'agit de charges communes applicables au budget de l'Etat. Les détails de la dépense ont été traités précédemment.

3- Les formes du budget de l'Etat :

La loi de finances peut prévoir expressément l'affectation de ressources à certaines dépenses. Ces opérations prennent la forme¹⁷ selon le cas :

3-1 Budget général :

A ce compte unique toutes les recettes et toutes les dépenses définitives réalisées chaque année par les différents services civils et militaires de l'Etat. Il s'agit de fonds versé par des personnes morales ou physiques pour couvrir avec ceux de l'Etat des dépenses d'intérêts publics. Le budget général regroupe les opérations de la loi de finances.

3-2 Budgets annexes :

Les opérations financières des services de l'Etat que la loi n'a pas doté de la personnalité morale et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou rendre des services donnant lieu au paiement de prix, ces budgets sont intégrés dans la loi de finances, et ne sont pas en reste isolés du budget général de l'Etat. Il existe un lieu qui se traduit par l'intermédiaire d'un solde figurant au budget général. Ces budgets peuvent financer les

¹⁶ Alain Beitone, Christine Dollo, Antoine Cazorla et Anne-Marie Draï, « Dictionnaire des sciences économiques ». Ed Armand colin. Paris 2004, p269.

¹⁷ Agnès-Benassy-Quété-Benoît Coeuré- Pierre Taquet-Jean pisani-Ferry, « politique économique ». 2ème édition, groupe de bocks, France, 2009. P155

dépenses compatibles, en vue de contrôler leur rentabilité. D'où l'on distingue les recettes affectées aux dépenses d'exploitation et des recettes affectées aux dépenses d'investissements¹⁸.

3-3 Comptes spéciaux du trésor (CST) :

Il s'agit de comptes ouverts dans les écritures du trésor pour tracer les opérations de recettes et de dépenses effectuées, en dehors du budget général par des services de l'Etat qui ne sont dotés ni de la personnalité juridique ni de l'autonomie financière. De ce fait, ces comptes ne reçoivent que les ressources qui leur sont normalement affectées. Les comptes spéciaux du trésor peuvent être ouverts que par la loi des finances.

4- Solde budgétaire :

Est le solde du budget de l'Etat, et on a déjà dit que le budget de l'Etat est le compte prévisionnel des recettes et des dépenses de l'Etat publié dans la loi des finances. Cette dernière est votée à l'automne et autorise le gouvernement à percevoir les recettes et engager

Ce solde est généralement déficitaire (car il n'y a pas de raison de prélever des recettes qui ne seraient pas dépensées) par contre peut être excédentaire si en raison de conjonctures (forte croissance du PIB) des recettes inattendues sont perçues. Donc la comparaison des recettes et des charges (dépenses) permet d'établir le solde budgétaire.

Donc la formule de ce solde est comme suit :

Les recettes (T)- les charges (G)= le solde budgétaire (SB).

Pour cela, on distingue trois situations possibles¹⁹ :

- Lorsqu'au cours d'une année, le montant des recettes est égal au montant des charges, le solde budgétaire est nul, le budget est équilibré (on parle d'équilibre budgétaire).
- Lorsqu'au cours d'une année, le montant des recettes est supérieur au montant des charges, le solde budgétaire est positif, le budget est excédentaire (on parle ici sur l'excédent budgétaire).
- Lorsqu'au cours d'une année, le montant des recettes est inférieur au montant des charges, le solde budgétaire est négatif, le budget est déficitaire (on parle de déficit budgétaire).

Conclusion :

L'Etat pour atteindre certains équilibres et objectifs macroéconomiques, et pour réguler le rythme de l'activité économique, il intervient par l'instrument de la politique budgétaire qui est nécessaire dans le cas où le fonctionnement du marché ne permet pas d'aboutir à une situation d'équilibre satisfaisante.

¹⁸Kirschen et Morrison (1966), « La politique économique », édition : Economica, Paris, p3.

¹⁹Optic, p155.

Chapitre II :
Approches théoriques sur le chômage

Introduction

La croissance économique n'est pas un processus continu et régulier, elle est en effet soumise à des fluctuations et des cycles. Certains déséquilibres peuvent être persistants. Le chômage est l'un de ces déséquilibres, il constitue le principal mal des pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Phénomène massif depuis plusieurs années, le chômage constitue un enjeu économique et social de première importance. Envisagé du point de vue des ressources productives, il constitue un gaspillage considérable en excluant de la production ceux qui veulent y participer. Saisir le chômage n'est cependant pas chose facile, tant le phénomène apparaît hétérogène. Et, même si son développement est désormais bien repéré dans le temps, ses explications en sont toutefois très diverses.

Section 01 : Explication du chômage

Cette section a pour objet de présenter les explications traditionnelles du chômage. En premier lieu est de définir le chômage, en deuxième point la classification du chômage, en troisième lieu les causes et les conséquences, et en dernier lieu les analyses théoriques et les études empirique sur le chômage.

1- Définition du chômage :

Le chômage au sens moderne du terme est construit entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Le concept auquel il donne lieu se constitue juridiquement et statistiquement et débouche sur une nouvelle catégorie sociale. Les préoccupations autour du chômage se traduisent par des normes internationales et des réflexions et sur le fonctionnement de l'économie en même temps que la création de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1919 et tout au long de l'entre-deux-guerres. La définition du chômage continuera d'évoluer après la seconde guerre mondiale dans un contexte de quasi-plein emploi. La définition dite du BIT, mise en cause depuis quelque temps doit trouver une nouvelle formulation en adéquation avec les transformations de l'emploi²⁰

1-1 Définition générale :

«Le chômage peut être défini comme l'inactivité d'une personne souhaitant travailler.

Il est souvent associé à la pauvreté, à la précarité et à l'exclusion. Il est aussi au premier plan du débat politique»²¹.

²⁰ « Histoire de la définition du chômage », http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs127b.pdf, courrier un statistique n° 127, mai-août 2009, p05, consulté le 27/02/2015.

²¹ CHBANI Mohammed, « Dysfonctionnement sur le marché du travail : cas du chômage »,

« Le chômage est l'état d'une personne qui n'exerce pas d'activité rémunérée ; à l'échelle d'une nation le chômage est une catégorie macro-économique qui caractérise une économie qui n'arrive pas à utiliser tout son facteur Travail »²²

«Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active total²³ » qui est l'ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée.

1-2 Définition du bureau international du travail :

Le BIT (Bureau international du travail)²⁴ a adopté une définition du chômage en 1954, puis la précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'Union Européenne. Selon le BIT, est chômeur toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants :

«**Être sans travail**» : c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la période de référence ;

«**Être disponible pour travailler**» : c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente ;

«**Rechercher activement un emploi**» : c'est-à-dire prendre des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié (inscription dans une agence d'emploi, candidature auprès d'employeurs...)

La première condition trace la frontière entre personne ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière séparent entre chômeurs et inactifs.

Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler, mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui ; bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles ne pensent pas ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.

<http://www.puissancehamid.com/fr/wp-content/uploads/2011/03/le-ch%C3%B4mage.pdf>, consulté le 27/02/2015.

²² KHELADI Mokhtar, « introduction a l'économie politique », page 188.

²³ Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2012, p. 49.

²⁴ Le BIT (Le Bureau international du Travail) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur général.

2-Les classifications du chômage :

La science économique distingue plusieurs formes de chômage qu'on peut classer selon la nature de chômage, le type de chômeur et le marché du travail²⁵.

2-1 Selon la nature du chômage :

Les économistes distinguent dans cette rubrique chômage frictionnel, le chômage saisonnier, le chômage conjoncturel et le chômage structurel.

2-1-1 Le chômage frictionnel :

Il correspond au temps qui sépare la cessation d'une activité et la reprise d'une autre activité professionnelle. Ce chômage est lié au temps qui sépare deux emplois successifs. Il est en réalité et au-delà de toutes les contradictions, un chômage de plein-emploi qui ne concerne que l'hypothèse d'un salarié qui quitte un poste pour occuper un autre poste qu'il sait prochainement disponible.

2-1-2 Le chômage saisonnier :

Il concerne quant à lui, l'ensemble des activités qui se déroulent selon un cycle qui n'est pas constant dans le temps. Ce type de chômage concerne les activités liées au tourisme ou encore certaines activités agricoles.

2-1-3 Le chômage conjoncturel :

Celui-ci résulte d'un ralentissement plus ou moins durable de l'activité économique. Lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, celui-ci peut être la cause du chômage.

C'est pour cela qu'on l'appelle chômage cyclique.

2-1-4 Le chômage structurel :

Il requiert de désagréger le marché de travail en micromarchés élémentaires considérés comme homogènes, mais plus ou moins segmentés. Même en cas d'équilibre global ou de l'offre excédentaire sur le marché, c'est-à-dire en l'absence de tout chômage cyclique, certains marchés peuvent encore présenter des demandes excédentaires.

Cela s'explique par le fait que la structure de l'offre est inadaptée à celle de la demande qui ne peut être absorbée, soit à cause de la mobilité professionnelle insuffisante, de la qualification, de certaines contraintes physiques, de l'âge et le sexe, etc.

²⁵ DUTHIL Gérard, « Economie de l'emploi et du chômage », ellipses, France, p59.

2-2 Selon le type de chômeur :

On peut distinguer 03 formes de chômage à savoir :

a-Chômage de conversion :

C'est une période d'inactivité provisoire, souvent nécessaire, pour un perfectionnement ou l'acquisition de nouvelles compétences. On peut les classés selon 03 points :

-Progrès technique : restructurations industrielles : licenciement des emplois stables,

Protégés par les conventions collectives (hausse des indemnités).

-Formation : c'est un chômage d'attente, de recherche ou de prospection.

-Préretraite : la préretraite des chômeurs indemnisés s'inscrit dans le prolongement de la préretraite-ajustement, qui est une mesure de prévention du chômage, lorsqu'un salarié est menacé de licenciement suite à des restructurations ou des mutations technologiques de l'entreprise.

b - Chômage répétitif

C'est un chômage de précarité de courte durée, les actifs concernés alternent des périodes de chômage et d'emploi précaire.

c- Chômage d'exclusion (long terme)

C'est un chômage de longue durée qui éloigne progressivement les actifs du monde du travail. Les employeurs sont de plus en plus sélectifs lors de l'embauche.

2-3 Selon le marché du travail

De prime abord, on peut concevoir que deux types de chômage : volontaire et involontaire :

Selon l'approche néoclassique, le chômage est forcément volontaire, c'est-à-dire que le chômeur est un individu qui refuse de travailler en deçà d'un certain salaire, jugé trop bas, appelé salaire de réservation, exprimant une préférence pour l'oisiveté et le refus de travail.

Cette situation est très favorable pour l'entreprise puisqu'elle l'incite à embaucher des travailleurs acceptant des salaires trop bas et lui procurant du profit. Néanmoins, si le travail est dur, les demandeurs d'emploi n'accepteront pas facilement de renoncer à leurs loisirs pour un salaire jugé trop faible.

Le chômage ne peut être qu'involontaire dans la mesure où il se traduit par une exclusion involontaire de l'individu de marché du travail.

3- Causes et conséquences du chômage

3-1 Les causes du chômage

Le chômage est un phénomène complexe qui peut être dû au mauvais fonctionnement du marché du travail, mais aussi des facteurs socio-économiques locaux ou internationaux.

3-1-1 La crise économique

Le chômage évolue à l'inverse de la croissance : si la croissance économique est ralentie, la demande qui s'adresse aux entreprises diminue, les entreprises ont peu de débouchés en perspective et vont ralentir leur production. Alors, elles ne vont pas embaucher voir même licencier.

En cas de crise économique (national ou internationale), les entreprises licencient pour réduire leurs coûts de production.

3-1-2 Causes liées au facteur travail

•**Coût excessif du travail** : les salaires sont considérés comme une des composantes du coût de production de l'entreprise, si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, le salaire et les charges sociales doivent baisser. Or, ce coût est réglementé par le SMIC notamment. Il ne peut pas baisser, donc le retour à l'équilibre ne peut donc s'effectuer.

•**La faible mobilité de la main d'œuvre** : la faible mobilité des salaires qui ne souhaitent changer ni d'emploi, ni de lieu de travail est source de chômage, cette insuffisance de mobilité provoque localement des situations d'excès d'offre de travail ou de chômage.

•**Inadéquation entre la formation et l'emploi** : il peut exister des décalages entre les qualifications des travailleurs. Dans ces conditions, l'offre de travail se trouve inadapté à la demande de travail ce qui entraîne un chômage structurel.

•**Contraintes liées au droit du travail** : des procédures de licenciement trop longue et couteuses, l'existence d'un salaire minimum sont autant d'éléments qui empêchent le libre fonctionnement du marché et notamment l'ajustement de l'offre à la demande de travail.

3-1-3 L'internationalisations des économies

Cela s'explique par des phénomènes tels que :

•**La délocalisation de certaines activités vers les pays en voie de développement** : les pays en développement, en exportant leurs productions à bas prix, ont mis à mal certaines industries (textile, habillement, chaussure, horlogerie...) dans les pays développés.

Beaucoup d'entreprises sont tentées de délocaliser et de déplacer leur production vers les pays en voie de développement où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé.

A court terme, ce phénomène engendre de chômage, à long terme toute fois, les délocalisations permettent à ces pays pauvres d'élever leur niveau de vie d'accéder à la consommation de masse.

- Les restructurations industrielles (fusions, absorptions...).
- La concurrence des pays pauvres ou émergents (Chine, Brésil...).

3-1-4 La pression démographique

Les pays en voie de développement ont une population jeune très importante qui nécessite la création d'importants postes de travail. Quand la croissance n'évolue pas à un rythme élevé, la majorité de la population active se trouve au chômage.

L'abaissement de l'âge de la retraite ou l'allongement de la durée des études sont des facteurs qui contribuent à faire diminuer la population active.

3-1-5 La substitution du travail par le capital (la mécanisation)

La thèse du chômage technologique fait de nouveaux adeptes. Sauvy²⁶ ne nie pas les effets néfastes de la machine sur l'emploi, il les temporalise. A court terme et dans certains cas, le progrès technique peut être destructeur : les ouvriers non-qualifiés sont remplacés par des machines-outils, par exemple.

Mais dans un second temps, le progrès technique crée aussi des emplois directs (les créateurs et les fabricants de machines-outils) et surtout indirects.

3-2 Les conséquences du chômage

3-2-1 Pour les chômeurs

Nous citons quelques conséquences dans ce qui suit :

La première conséquence du chômage est la perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages. Le salarié qui se retrouve au chômage perd son revenu, cette perte décroît régulièrement en fonction de sa durée, cette perte de revenu peut conduire au surendettement.

La deuxième conséquence est la baisse de la consommation : les chômeurs consomment moins, les autres consommateurs aussi par anticipation : ils repoussent leurs

²⁶ Alfred Sauvy, Dunod, coll. « L'oeil économique », 1980.

achats, en particulier d'équipement (maisons, voiture, électroménager) par peur d'être eux aussi touchés par le chômage.

La troisième est la perte du lien social. Le statut social de chômeur influence l'image que l'individu a de lui. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille.

La dernière conséquence concerne la santé physique et psychique du chômeur. L'identité et l'équilibre psychique d'un individu étant dépendants de la pratique quotidienne d'une activité professionnelle, le chômeur est confronté à l'angoisse et au existentiel. Ce climat peut provoquer des maladies plus ou moins graves et parfois conduire au suicide²⁷.

3-2-2 Pour les entreprises

La baisse de l'offre du travail amène les employeurs à travailler avec un salaire bas qui est un élément favorable et défavorable pour l'entreprise.

Les cotisations augmentent, il faut indemniser les chômeurs, car sinon baisse de la demande implique la baisse de la consommation, cette dernière provoque la baisse de la production.

3-2-3 Pour le salarié

Il n'y a pas que les chômeurs qui sont concernés par le chômage. Il concerne également tous les salariés qui ont la chance d'avoir un emploi. Pour éviter de se retrouver au chômage, en fonction de son niveau hiérarchique, le salarié peut disposer de multiples stratégies : se soumettre aux ordres et à l'autorité.

La peur du chômage provoque un comportement de soumission qui empêche les mouvements sociaux de se mobiliser pour lutter contre la dégradation des conditions de travail (baisse des salaires, intensification des rythmes de travail, hausse de la flexibilité et augmentation de la précarité).

3-2-4 Pour l'Etat

La hausse du chômage contribue à une baisse des recettes fiscales et à une augmentation des dépenses de l'Etat.

Afin de réparer les dégâts provoqués par la hausse et la peur du chômage, les gouvernements doivent augmenter le budget.

²⁷ Jin R. L, C. P. Shah et T. J. Svoboda, « The health impact of unemployment : a review of the evidence », Social Science & Medicine, Volume 56, 1995, Pages 973-985.

4- Les analyses théoriques et les études empiriques sur le chômage

4-1- Les analyses théoriques du chômage

L'analyse de la situation contemporaine du chômage a donné naissance à quatre grands types d'explications : une explication classique qui impute la responsabilité du chômage à l'insuffisante rentabilité des entreprises ; une explication néoclassique ; une explication keynésienne pour laquelle le chômage résulte d'une demande solvable insuffisante ; une explication libérale qui repose sur le fonctionnement du marché de travail comme tous les autres marchés et enfin nous nous intéressons à l'explication marxiste.

4-1-1 L'analyse du chômage selon les classiques

Les économistes classiques estimaient que le plein-emploi constituait un état normal vers lequel l'économie tendait naturellement. L'évolution des goûts ou de la technologie, l'ouverture des marchés nationaux ou internationaux pouvaient certes conduire à la suppression d'emplois dans certaines industries, mais également à la création de nouveaux postes dans d'autres secteurs.

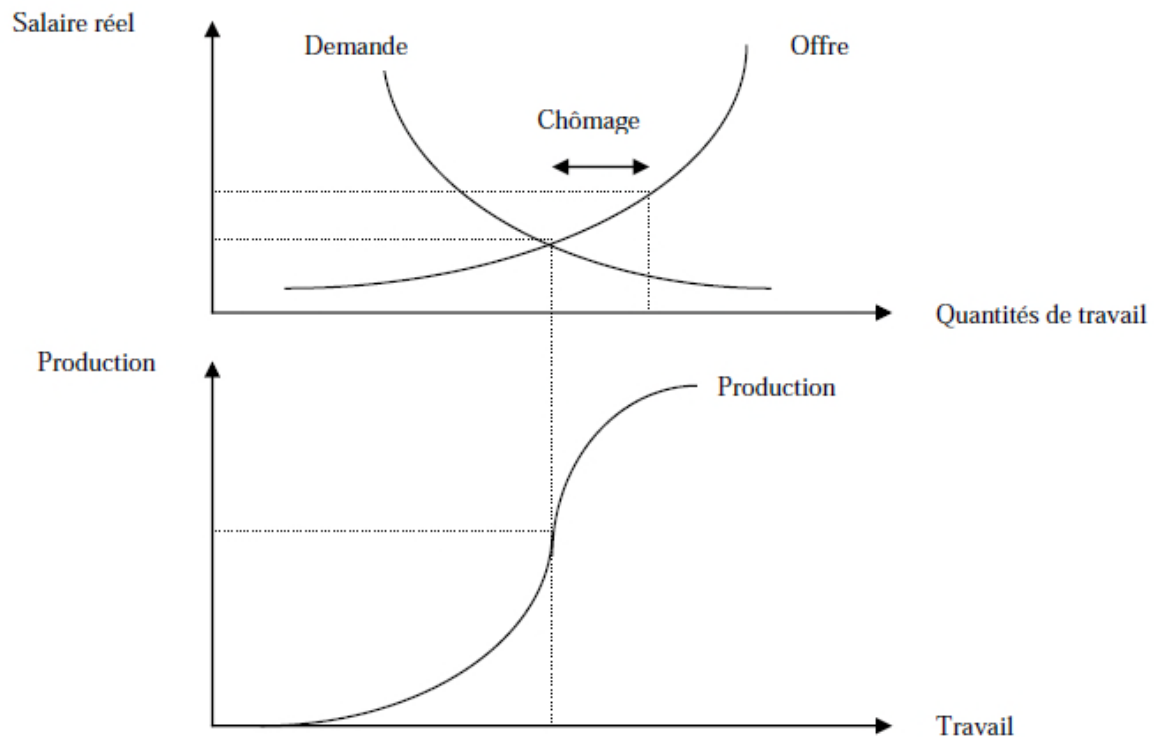
Le chômage lorsqu'il apparaissait, était, selon ces auteurs, temporaire dans la mesure où le jeu des forces du marché, et plus particulièrement la flexibilité des salaires, contribuait à l'éliminer rapidement.

Une période de chômage prolongée ne pouvait alors s'expliquer que par la demande de salaires excessivement élevés. S'ils exigeaient des salaires plus bas, les chômeurs de longue durée trouveraient alors inmanquablement un emploi. Dans cette perspective, le chômage était considéré comme «volontaire»

La définition «classique» du chômage volontaire est plus floue. Un individu est chômeur «volontaire» s'il considère que les bénéfices qu'il retirerait de l'exercice d'une activité professionnelle (rémunération, considération sociale...) sont insuffisants pour compenser les avantages qu'il dérive du fait de ne pas travailler (loisirs, pensions octroyées par la famille ou par l'Etat, possibilité de rechercher activement un emploi plus intéressant que ceux qu'il pourrait obtenir dans l'immédiat, spéculation sur une hausse prochaine des salaires...), pour contrebalancer la «désutilité» du travail. Il faut noter que «volontaire» n'est pas ici synonyme d'«enthousiaste».

Pour l'analyse classique, l'équilibre économique s'accompagne du plein emploi des facteurs de production, travail et capital ; le chômage durable ne trouve donc pas sa place dans une telle approche. Lorsqu'il existe, cependant, il est le signe d'un déséquilibre macroéconomique provisoire.

Figure n°05 : la relation entre emploi salaire et production chez les classiques²⁸



4-1-2 L'analyse du chômage selon les Marxiste

Le marxisme est un courant à la fois philosophique, politique, économique et sociologique qui se réclame des idées de Karl Marx et Friedrich Engel (1820,1893)²⁹.

C'est la recherche du plus grand profit qui crée du chômage. Il existe donc une contradiction dans le système capitaliste en recherchant un profit toujours plus grand et en réduisant au maximum les salaires, les entrepreneurs croient leurs débouchés se réduire.

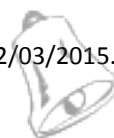
Donc d'après Karl Marx, le chômage est inhérent au fonctionnement instable du système capitaliste, le chômage de masse étant une constante des périodes régulières de crise du capitalisme. Le prolétariat (travailleur) est alors divisé entre ceux qui sont en situation de surtravail (salariés) et de sous-travail (chômeurs).

De plus l'existence du chômage est favorable aux capitalistes , car elle engendre la baisse du coût du travail : Marx parle de «l'armée industrielle de réserve»

La solution au chômage pour les marxistes passe donc par un changement de système économique, voire un changement de régime.

²⁸ ²⁸ John Maynard Keynes, « Sous emploi et demande », www.ac-limoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-2.ppt, consulté le 17/03/2015

²⁹« Toupictionnaire » : Le dictionnaire de politique, www.toupie.org, consulté le 12/03/2015.



Donc son ouvrage, Marx écrit : «L'excès de travail imposé à la fraction de la classe salariée qui se trouve en actif grossit les rangs de la réserve, et en augmentant la pression que la concurrence de la dernière exerce sur la première, force celle-ci à subir plus docilement les ordres du capital.»³⁰ Et plus loin : «La condamnation d'une partie de la classe salariée à l'oisiveté forcée non seulement impose à l'autre un excès de travail qui enrichit des capitalistes individuels, mais du même coup, et au bénéfice de la classe capitaliste, elle maintient l'armée industrielle de réserve en équilibre avec le progrès de l'accumulation.»³¹

Selon Marx, le seul moyen de supprimer définitivement le chômage serait d'abolir le capitalisme et le système du salariat, en passant par une société socialiste ou communiste.

Pour les marxistes contemporains, l'existence d'un chômage persistant est la preuve de l'incapacité du capitalisme à assurer le plein emploi.

4-1-3 L'analyse du chômage selon les néoclassiques

A partir du dernier quart du XIX^{ème} siècle et tout au long de XX^{ème} siècle, le courant dit «néo-classique» va progressivement devenir dominant. Si les thèmes de rupture avec les classiques rassemblent les auteurs de ce courant, celui-ci est traversé par de nombreuses écoles qui divergent sur l'analyse de la valeur, de l'emploi, de la politique économique et de façon générale sur l'efficacité du marché.

Selon le courant néo-classique, le chômage provient des rigidités du fonctionnement du marché du travail. Le travail est un bien comme un autre qui s'échange sur un marché. L'offre de travail vient des salariés. Ces derniers arbitrent entre l'acquisition d'un revenu grâce au travail et le loisir.

Une hausse de salaire peut se traduire par une offre supplémentaire ou bien une réduction, le salaire dans ce dernier cas ayant une préférence pour le loisir. De même il existe un taux de salaire d'acceptation ou salaire de réservation, c'est-à-dire un taux de salaire minimum à partir duquel un individu donné passe d'une offre de travail nul à une offre de travail positive. L'offre de travail est fonction croissante du salaire réel³².

La demande de travail des entreprises dépend de la productivité marginale du travail et du salaire réel. L'entrepreneur demande du travail jusqu'au point où le bénéfice réalisé par une unité supplémentaire de travail compense le coût du travail supplémentaire.

La demande de travail est une fonction décroissante du salaire réel puisque pour les néo-classiques la productivité marginale est croissante puis décroissante à partir d'un certain niveau. Si les conditions de concurrence pure et parfaite sont respectées sur le marché du travail, il existe un niveau de salaire d'équilibre qui permet la satisfaction de l'offre et de la demande de travail. Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, la baisse du

³⁰ MARX Karl, « Le capital », Maurice Lachâtre, Paris, 1872, P281.

³¹ Ibid, P281.

³² Jean Lange «Eléments de macroéconomie », édition Foucher, Paris, p 34.

salaires conduit certains offreurs à sortir du marché du travail et des demandeurs à entrer sur le marché.

A l'inverse, lorsque la demande est supérieure à l'offre, le salaire augmente ce qui provoque l'afflux d'offeurs de travail et la sortie de demandeurs de travail. Si un déséquilibre persiste, c'est en raison de l'existence de rigidités qui empêchent le salaire de se fixer à son niveau d'équilibre et ainsi la réduction de l'écart entre l'offre et la demande de travail. Les dysfonctionnements ou rigidités sont de plusieurs types : existence d'un salaire minimum, indemnisation du chômage, syndicats, législation sur la protection de l'emploi, politique fiscale et prélèvements sociaux. Il en résulte que le chômage est d'abord et avant tout volontaire.

4-1-4 L'analyse du chômage selon les keynésiens

Le Keynésianisme, courant économique reposant sur les théories de l'auteur britannique John Maynard Keynes. Le principal ouvrage de Keynes, la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936), a été publié durant une période de crise qui affectait l'ensemble des pays développés. Rompant avec la théorie économique «classique» qui avait pendant plus d'un siècle joui d'une emprise inégalée, Keynes affirma que l'évolution de l'économie nécessitait la mise en œuvre de politiques gouvernementales différentes. «La demande effective»³³ chez les keynésiens détermine les décisions d'embauche des entreprises. Ces dernières réduisent leurs coûts de production ce qui amène à la réduction de la consommation. Sont insuffisance provoque du chômage : «en cas d'insuffisance de la demande effective, la main d'œuvre est sous employée, en ce sens qu'il y a des hommes sans emploi désireux de travailler pour un salaire réel inférieur à celui qui existe. A mesure que la demande effective croît, l'emploi augmente donc, sur la base d'un salaire réel égal ou inférieur aux taux existant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de main-d'œuvre disponible à travailler pour le salaire réel en vigueur.»³⁴

Il faut donc que l'Etat injecte des revenus supplémentaires dans l'économie pour stimuler la demande et créer des emplois.

Keynes mit en évidence le fait que l'économie ne tendait pas nécessairement vers une situation de plein-emploi et que l'on ne pouvait attendre des forces du marché qu'elles apportent une solution à la récession.

Supposons, par exemple, que l'économie se trouve en situation de plein-emploi et que les entreprises décident, pour une raison ou une autre, de réduire leurs investissements consacrés à de nouveaux équipements. Les personnes fabriquant ces équipements vont alors perdre leur emploi et ne pourront plus consacrer les mêmes sommes à l'achat de biens de consommation qu'auparavant, de sorte que certaines d'entre elles, qui produisent ces biens de consommation, vont à leur tour se retrouver au chômage. Il en résulte un effet

³³ « La demande effective » : c'est la production que les entreprises pensent pouvoir vendre. Ce n'est pas la demande réelle, mais la demande attendue par les entreprises qui déterminent le niveau de production.

³⁴ BREMOND Janine, « Keynes et les keynésien aujourd'hui », HATIER, 4^e édition, Paris, 1993,p33.

«multiplicateur» qui conduit l'économie au point le plus bas jamais atteint en termes d'emploi, de revenus et de production.

Selon Keynes, aucun mécanisme économique ne se met alors naturellement en route pour mettre un terme à cette spirale. Bien qu'elles diminuent les coûts des entreprises, les réductions de salaire sont inutiles dans la mesure où elles limitent également le pouvoir d'achat des travailleurs et par conséquent, le volume des ventes des sociétés. Un taux de chômage élevé est dans cette optique, lié à la faiblesse de la demande (autrement dit des dépenses).

Seule une intervention de l'Etat visant à diminuer les impôts ou à augmenter ses propres dépenses (même si cela doit induire un déficit budgétaire) peut remettre l'économie sur la voie du plein-emploi. Le gouvernement doit veiller à maintenir la demande à un niveau suffisant pour créer une situation de plein-emploi et la faire perdurer sans pour autant générer d'inflation.

4-1-5 L'analyse du chômage selon les monétaristes

L'analyse du chômage est surtout due à l'école monétariste³⁵ et plus particulièrement à W.phillips. Le courant monétariste est né en réaction à la théorie keynésienne qui considère la politique monétaire du gouvernement comme inefficace, en effet, seules les politiques budgétaires et fiscales permettent au gouvernement de contrôler l'évolution de la conjoncture.

En réaction à de telles conceptions, Milton Friedman, de l'Université de Chicago, démontre l'importance économique de la monnaie et l'inefficacité des politiques de conjoncture.

Cette école de pensée, née dans les années 1940, reste marginale jusqu'à la fin des années 1960 ou un phénomène nouveau apparaît dans les économies développées : la stagflation. Ce phénomène s'exprime comme un développement simultané de l'inflation et du chômage. La théorie keynésienne est inadaptée à expliquer cette situation.

Pour Friedman la quantité de monnaie est déterminée par le comportement des autorités monétaires. L'inflation s'explique par une quantité de monnaie dans l'économie trop importante par rapport au taux de croissance réel ; il existe un taux de chômage naturel qui dépend des conditions structurelles de l'économie. Il est impossible de s'en écarter de façon prolongée par la mise en place de politiques conjoncturelles. Toute politique gouvernementale de dépense publique est inefficace, car les dépenses supplémentaires financées par emprunt et/ou par impôt ne font que compenser la baisse des dépenses privées (entreprises et ménages), il n'y a donc pas l'impact sur le revenu réel.

La seule politique capable de restaurer l'équilibre économique est la politique monétaire qui s'exprime par un taux d'expansion monétaire régulier (création monétaire

³⁵ « Le monétarisme », perso.estimac.fr/-schwartz/eco/seance1/lexique/monetarisme.pdf, consulté le 20/03/2015.

contrôlée) compatible avec une croissance non inflationniste. Les monétaristes, à la suite des classiques, condamnent une présence trop importante de l'Etat dans l'économie, car celui-ci perturbe les mécanismes autorégulateurs des marchés permettant de retrouver automatiquement l'équilibre. Les politiques interventionnistes de l'Etat conduisant à des situations inflationnistes sans pour autant résoudre les problèmes de chômage.

Le modèle de Friedman s'est imposé comme le modèle de référence aux Etats-Unis et en Grande Bretagne alors que la plupart des pays européens ont préféré un modèle de croissance plus keynésien avec une présence de l'Etat importante dans la vie économique.

4-2 Les études empiriques sur le chômage

4-2-1 La vision de Maurice Allais sur le chômage

Maurice Allais définit le chômage comme un phénomène très complexe à mesurer et qui trouve son origine dans différentes causes. Pour expliquer la hausse du chômage, cet économiste propose ces principales causes³⁶ :

- Pour expliquer la première véritable cause de la montée du chômage, Maurice Allais considère le chômage chronique comme le résultant de la rémunération salariale globale. Il est dû alors au niveau élevé des charges sociales.
- La seconde cause de chômage correspond au chômage induit par le libre échange mondialiste : il est résultant de la concurrence des pays à capacité technologique, et l'internationalisation de système monétaire et financier. C'est alors la libéralisation mondiale des échanges de la cause majeure du chômage.
- La troisième cause de chômage qu'il a constaté est le chômage induit par l'immigration extra communautaire donc c'est la libre circulation de la main d'œuvre qui a causé le chômage.
- L'évolution technologique, progrès et l'innovation, constituent une autre cause de chômage.

4-2-2 La vision de Peter Diamond sur le chômage

Le professeur Diamond a élaboré un modèle qui démontre que plus les allocations chômage versées aux demandeurs d'emploi sont élevées, plus la durée de recherche d'un emploi est longue et le taux de chômage sera élevé.

³⁶ MAURICE Allais, « les causes véritables du chômage-Annales des Mines », revue n° 07-08, mai 2010, <http://www.annales.org/ri/2010/ri-mai-2010//Allais.pdf>. Consulté le 06/01/2015.

Pour plus de détail, nous proposons cet exemple : avec ces allocations de chômage, les chômeurs vont allonger leur durée de recherche et trouver un emploi qui correspond mieux à leur qualification, mais s'ils ne les reçoivent pas, les chômeurs vont accepter le premier travail trouvé même si le salaire est bas.

Section 02 : Le marché de travail et les politiques d'emploi

« Les politiques de l'emploi et du marché du travail prennent leur essor à partir de 1974, année de rupture du rythme de la croissance économique et de l'emploi. Les dispositifs se transforment et se multiplient, d'abord pour faire face aux difficultés particulières de certains publics. Puis, en fonction d'analyses renouvelées et parfois divergentes, se développent des actions de portée générale visant à réduire le coût du travail, partager le travail et agir sur le comportement des chômeurs »³⁷

1- Le marché du travail et l'équilibre entre l'offre et la demande

Un marché s'entend d'un ensemble d'acteurs en concurrence pour la production et la vente d'un bien ou d'un service. Outre le marché du travail, comme tous les marchés, met en présence des "offreurs de travail" : les personnes qui désirent travailler, qui vendent leur force de travail et des "demandeurs de travail" : les personnes qui désirent utiliser la force de travail ; les entreprises par exemple qui recherchent de la main-d'œuvre pour produire des biens ou des services. Il fonctionne par la confrontation de ces personnes, qui compte tenu de leurs buts et de leurs contraintes, prennent les décisions les plus avantageuses pour elles.

1-1 La population active, inactive et le taux d'activité

1-1-1 La population active

La population active représente la tranche de population qui est en âge de travailler. Elle comprend généralement les tranches d'âge comprises entre 16 et 60 ans. Il est indifférent que les individus qui la composent travaillent, cherchent du travail ou ne souhaitent pas travailler du tout³⁸

En d'autres termes la population active comprend les personnes qui exercent une activité professionnelle rémunérée et les chômeurs. L'ensemble des actifs ayant un emploi représente la population active occupée³⁹.

Population active= population active occupée +chômage.

³⁷ DARES, «les politiques de l'emploi et du marché du travail»,2003 , p.3.

³⁸ KHELADI Mokhtar, «Introduction a l'économie politique », 2004 , p.193.

³⁹ Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, «Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2012, P.381.

1-1-2 La population inactive

La population inactive regroupe l'ensemble des personnes qui n'exercent pas et ne cherchent pas à exercer d'activité professionnelle.

Un inactif est une personne qui n'exerce pas et ne cherche pas à exercer une activité rémunérée. On distingue généralement les inactifs de moins de 15 ans, qui sont en grande majorité scolarisés, et les inactifs de plus de 15 ans, qui sont des jeunes qui poursuivent leurs études, des personnes dans l'incapacité de travailler, des personnes qui ont fait le choix de ne pas occuper d'activité professionnelle (les femmes au foyer notamment) et les retraités⁴⁰.

Population inactive = Population totale – Population active

1-1-3 Le taux d'activité

Le taux d'activité⁴¹ est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population totale.

Taux d'activité = la population active / la population en âge de travail

Le taux d'activité varie en fonction de l'évolution de la population active et de la population en âge de travail.

1-2 Le marché du travail

Le marché du travail est le lieu où se rencontre l'offre et la demande de travail. L'offre de travail émane des individus qui recherchent à exercer une activité rémunérée, nous parlons aussi de demande d'emploi et la demande de travail des entreprises ou offre d'emploi.

1-2-1 L'offre du travail

Par offre de travail nous distinguons le nombre de travailleurs prêts à offrir leurs services en contrepartie d'un salaire donné. En général, la relation entre les services offerts par ces travailleurs et les salaires reçus nous fournit une courbe croissante : plus le salaire est élevé, plus le nombre des travailleurs prêts à travailler sur le marché est grand.

En d'autres termes, l'offre de travail correspond à la demande d'emploi. Sur le marché du travail, ce sont les ménages qui offrent leur travail, c'est-à-dire leur force de travail aux entreprises. Les entreprises demandent de la force de travail des ménages, il s'agit donc d'inverser le raisonnement sur le marché de l'emploi.

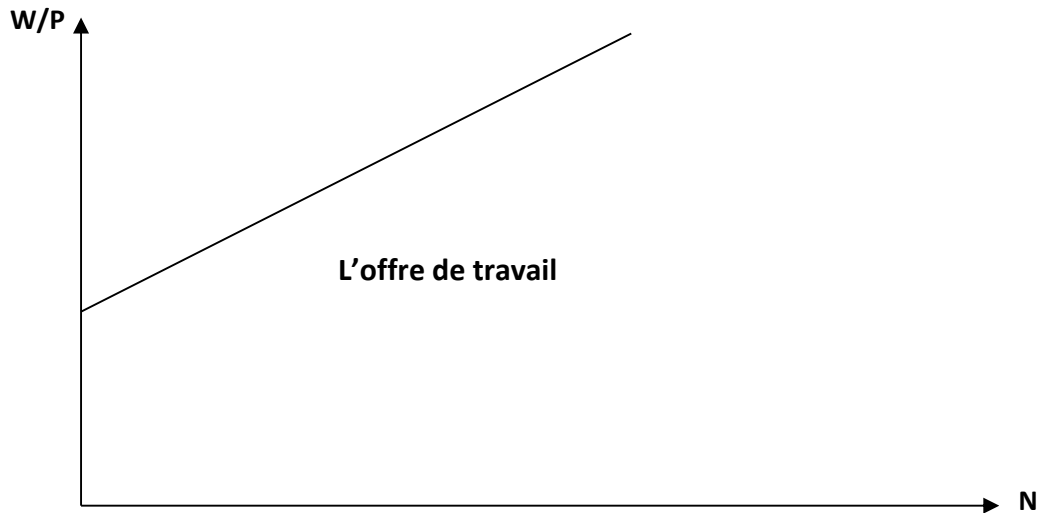
L'offre de travail se réalise à partir d'un arbitrage fait par le travailleur entre le travail⁴² et le loisir⁴³. Pour déterminer l'offre de travail, il suffit d'analyser des choix du

⁴⁰ S. d'Agostino, P. Deubel, M. Montoussé, G. Renouard, « Dictionnaire de sciences économiques et sociales », éd : Carole Bluchet 2008, p.20.

⁴¹ LEGLISE Delphine, « Taux d'activité et taux d'emploi : une définition, différentes approches », http://www.pivernpdc.org/rencontres/documents/9_3_Insee.pdf, 2009, p01, consulter le 09/04/2015.

consommateur. Les deux biens entre lesquels le consommateur doit choisir sont le revenu réel qui permet de consommer tous les biens et services, et le temps de loisir.

Figure n°06 : La courbe de l'offre de travail



Source : Perrot Anne, les nouvelles théories du marché du travail, La découverte, 1992.

N : la quantité de travail demandée.

W/P : le salaire réel.

D'après ce graphe, la courbe de l'offre est croissante du salaire réel, en fait plus le salaire augmente plus il y a des heures du travail qui sont acceptées, cette courbe ne commence pas à partir de zéro ça veut dire qu'aucun individu ne veut travailler même une heure pour un salaire nul. Le salaire auquel cette courbe de l'offre commence est appelé le salaire de réserve⁴⁴, au fur et à mesure le taux de salaire augmente et le nombre des heures de travail augmente aussi progressivement, à l'inverse une baisse du salaire engendre une baisse de l'offre du travail.

1-2-2 La demande de travail

La demande de travail désigne le nombre de travailleurs que les firmes d'un marché sont prêtes à employer pour un salaire déterminé. Elle émane d'entreprises qui agissent au mieux de leurs intérêts : elles emploieront des travailleurs tant que ceux-ci leur rapportent plus qu'ils ne leur coûtent.

⁴² Le travail est une activité par laquelle l'homme produit des biens et des services qui assurent la satisfaction de ses besoins naturels mais aussi sociaux.

⁴³ Le loisir compris comme du non-travail rémunéré, il inclut en particulier le temps consacré à la production domestique au quelle nous pouvons citer la préparation des repas, le ménage, bricolage, et l'éducation des enfants.

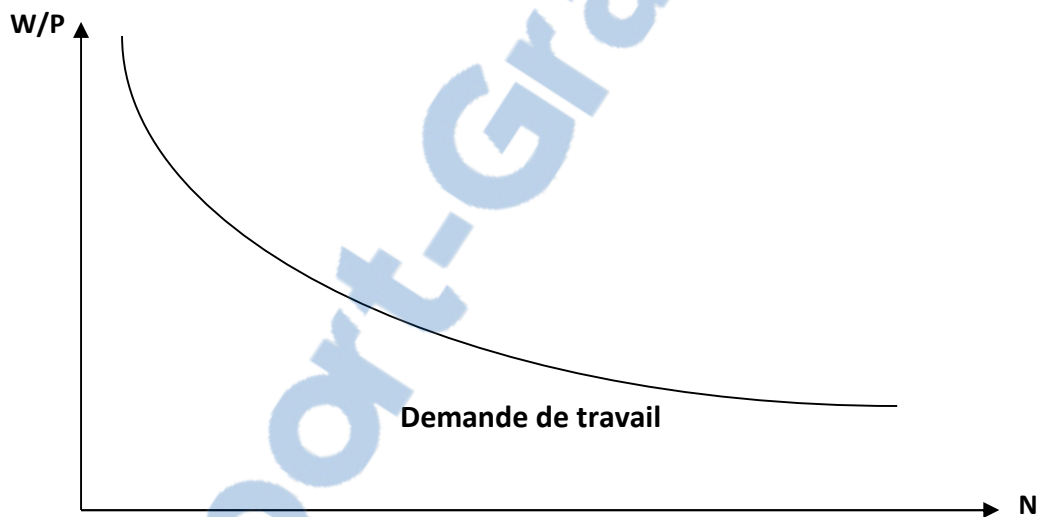
⁴⁴ Le salaire de réserve se définit par le salaire minimum auquel l'individu accepte de travailler.

Autrement dit la demande de travail provient des entreprises qui embauchent de la main-d'œuvre en comparant ce que la valeur que le travailleur va apporter en plus, au coût supplémentaire lié à son embauche.

Pour que les entreprises déterminent les quantités des différents produits à offrir, elles doivent définir d'abord des facteurs de production à utiliser, c'est-à-dire par exemple du nombre de travailleurs à embaucher, celui-ci détermine la quantité de produits qui peut-être offerte. La demande de travail varie donc suivant les objectifs de l'entreprise en terme de rendement, suivant le coût (le salaire) des travailleurs, et suivant l'évolution du prix des biens que l'entreprise produit.

La quantité demandée de travail est fonction du prix relatif du capital et du travail et des productivités respectives des deux facteurs.

Figure n° 07 : La courbe de la demande du travail



Source : Perrot Anne (1992), les nouvelles théories du marché du travail, La découverte.

N : la quantité de travail demandée.

W/P : le salaire réel.

La courbe de la demande de travail est décroissante, elle évolue de manière inverse du salaire réel, c'est parce que plus le salaire réel augmente moins les employeurs sont d'accord pour offrir du travail. Chaque point de la courbe représente la quantité du travail sur l'axe des abscisses qui correspond sur l'axe des ordonnées à un salaire du marché qui est donc le salaire auquel les demandeurs sont d'accord de payer le travail.

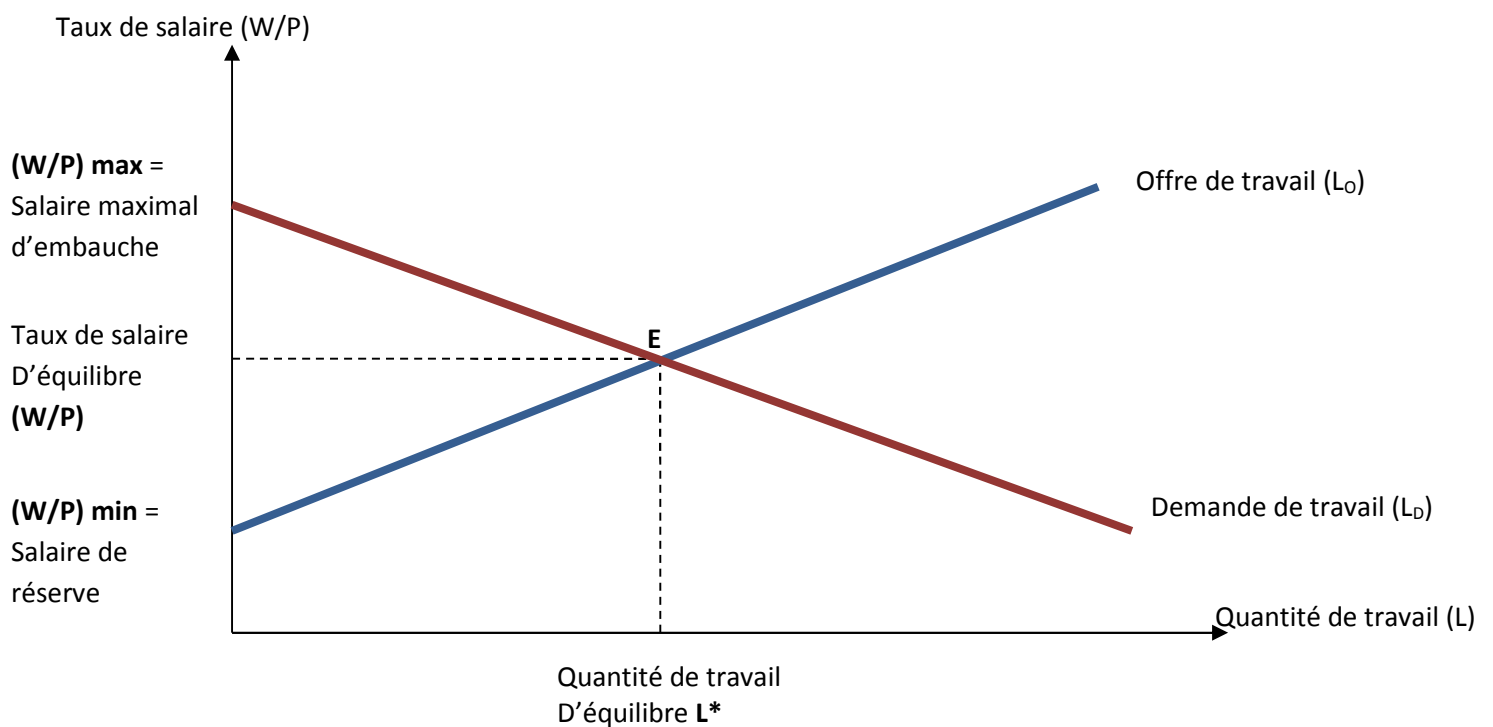
1-2-3 L'équilibre du marché

L'équilibre du marché du travail se définit comme la combinaison de salaire reçu et du nombre de travailleurs employés qui satisfait simultanément les travailleurs et les firmes.

La courbe de demande et la courbe d'offre, sont respectivement décroissante et croissante en fonction du prix, ont un point d'intersection ou les quantités demandées et offertes sont égales pour un prix déterminé dans le cadre d'une négociation collective.

Le taux de salaire d'équilibre permet d'égaliser l'offre et la demande de travail, et de ce fait, le chômage involontaire ne peut pas exister. En revanche chaque travailleur est libre de refuser un niveau du salaire qui lui permettrait de trouver un emploi, il s'agit uniquement d'un chômage volontaire.

Figure n°08 : La détermination du salaire d'équilibre sur le marché du travail



Source : Perrot Anne (1992), les nouvelles théories du marché du travail, la découverte.

Nous avons donc les deux courbes : l'offre de travail globale de la part des travailleurs et la demande du travail globale des employeurs. L'offre du travail augmente quand le salaire augmente. La demande de travail à l'inverse diminue quand il augmente aussi. Les deux courbes se croisent en un point E .

Il est considéré comme le prix du travail⁴⁵ d'équilibre qui permet la satisfaction des deux parties.

La rencontre de l'offre et de la demande de travail permet de déterminer le salaire d'équilibre sur le marché qui correspond au $(w/p)^*$, mais aussi la quantité du travail d'équilibre L^* . Toute augmentation de l'offre de travail provoque une baisse de la demande.

1-2-4 La flexibilité de marché du travail

La flexibilité correspond à la politique de gestion de la main-d'œuvre mise en place dans les entreprises afin d'adapter la production et l'emploi correspondant aux évaluations rapides de la demande⁴⁶. La flexibilité du travail implique donc la remise en cause des rigidités liées au travail que ce soit les conditions d'embauche et de licenciements, coût du travail. Elle peut prendre plusieurs formes : flexibilité quantitative externe et interne, salariale, fonctionnelle, par externalisation.

La flexibilité et notamment la flexibilité salariale favorise la création de l'emploi.

Premièrement, elle permet de créer des emplois, car elle réduit les rigidités relatives aux contrats de travail. La flexibilité quantitative externe⁴⁷ et l'externalisation permettent une meilleure adaptation des entreprises vis-à-vis du marché. Ainsi, si la demande est plutôt favorable, les entreprises seront plus facilement incitées à embaucher, car elles n'auront pas à supporter le poids de ces nouveaux travailleurs précaires en cas de retournement de la conjoncture.

Deuxièmement, la flexibilité du travail permet de créer des emplois, car elle permet de réduire le coût du travail. La flexibilité salariale⁴⁸ permet au marché du travail de fonctionner de manière optimale. Les charges salariales et patronales plus précisément les prélèvements obligatoires sur le travail trop lourd pèsent trop lourd aussi sur le coût du travail et n'incitent pas aux créations d'emplois. Développer la flexibilité salariale et abaisser les niveaux des prélèvements obligatoires sur le travail peuvent donc inciter à l'embauche des travailleurs mêmes les moins qualifiés.

Par ailleurs, la flexibilité quantitative externe, mais aussi la flexibilité quantitative interne⁴⁹ permettent de réduire le coût global du travail en évitant les coûts liés à d'éventuels

⁴⁵ Le prix du travail est à la fois un revenu pour les travailleurs et un coût pour les employeurs.

⁴⁶ Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2012, P. 501.

⁴⁷ La flexibilité quantitative externe permet de faire fluctuer les effectifs de l'entreprise en fonction des besoins en ayant recours aux licenciements et aux contrats de travail de courte durée.

⁴⁸ La flexibilité salariale qui permet de faire varier à travers la rémunération des salaires, le poids de la masse salariale de l'entreprise.

⁴⁹ La flexibilité interne quantitative qui consiste à faire varier la quantité d'heures travaillées pour un effectif donné. Elle peut être réalisée par des modulations saisonnières à partir d'un contrat portant sur une durée annuelle, des temps partiels, des travaux intermittents, des heures supplémentaires.

licenciements, en n'ayant pas à supporter le coût d'une main-d'œuvre excédentaire, en proposant des rémunérations relativement faibles aux salariés, ce qui peut pousser à créer davantage d'emplois.

Non seulement un élément favorable, la flexibilité du travail peut générer des effets pervers et être parfois défavorable à l'emploi. La flexibilité du travail peut nuire à la croissance et donc à l'emploi. La flexibilité du travail constitue le moyen pour les entreprises de disposer de la main d'œuvre nécessaire pour faire face aux aléas de la demande et donc de la production sans devoir embaucher des salariés en CDI (Contrat à Durée Indéterminée); malgré tout, les créations d'emplois atypiques ne semblent pas réussir à réduire de manière significative le chômage. En vérité, il est de plus en plus admis que la diminution efficace et durable du chômage passe par des créations d'emplois stables à durée indéterminée ; les emplois flexibles n'ont eu qu'un impact temporaire et aléatoire sur le chômage et semblent donc manquer d'efficacité dans une perspective de long terme.

2- Les politiques d'emploi

2-1 Définition des politiques d'emploi

Les politiques de l'emploi sont l'ensemble des mesures mises en œuvre par les administrations publiques dans le but d'accroître l'emploi (augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler) et de réduire le chômage (recherche du «plein-emploi»).

Les gouvernements interviennent suite à une dégradation quantitative ou qualitative du marché du travail afin de réguler la montée du chômage ainsi que de corriger les conséquences qui y sont liées.

D'un point de vue purement descriptif, on peut les classer en deux grandes catégories : les politiques de l'emploi actives et les politiques de l'emploi passives⁵⁰.

- Une politique de l'emploi active vise à augmenter le niveau d'emploi. Les mesures prises incitent les entreprises à embaucher : primes à l'embauche de jeunes, allègement ou exonération de cotisations sociales ; elles prévoient souvent également la création d'emplois dans le secteur public.
- Une politique de l'emploi passive cherche à rendre le chômage supportable et à réduire la population active. Les mesures passives qui se concentrent sur l'indemnisation des chômeurs.

Population active = population active occupée + chômage

⁵⁰ Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, «Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2012, p 53.

2-2 Les différentes politiques d'emploi :

On distingue deux types de politiques d'emploi à savoir : les politiques théoriques d'emploi et les mesures passives et actives d'emploi.

2-2-1 Les politiques théoriques d'emploi

Les politiques théoriques d'emploi selon la pensée économique

a-Le marché de travail chez les théoriciens

• Les classique et les néoclassique

Pour les économistes classiques et néoclassiques⁵¹, ainsi appelés en raison d'une démarche scientifique centrée sur un individu considéré comme rationnel, la relation entre montant du salaire et emploi ne fait aucun doute.

Le travail n'est qu'une marchandise dont le prix est fonction de l'offre et de la demande. Pour eux les salaires arbitrent au départ entre temps de loisir et temps de travail. Si le salaire s'élève, le salarié réduira son temps de loisir pour travailler davantage. A l'inverse, il réduira son offre de travail si le salaire baisse pour augmenter son temps de loisir. Cette relation souligne que l'offre de travail émanant des salaires est fonction de la croissance du salaire réel.

Pour les chefs d'entreprises, la demande de travail se fera en fonction de la baisse du salaire réel. Ces derniers arbitrent en effet leur besoin d'embauche selon la productivité marginale de l'entreprise, c'est-à-dire que le dernier salarié recruté doit rapporter plus que sa rémunération. Si les salaires baissent, les employeurs embaucheront donc davantage. En revanche, si les salaires augmentent, le coût de la productivité marginale s'élèvera, ce qui va dissuader l'employeur d'embaucher de nouveaux salariés.

Il apparaît donc que la rencontre entre l'offre et la demande de travail détermine un niveau de salaire donné ou salaire d'équilibre qui assure le plein-emploi. S'il y a trop de demandeurs d'emploi, la baisse du salaire entraîne une augmentation de la demande des employeurs. S'il n'y a pas assez de demandeurs d'emploi, la hausse des salaires qui s'ensuivra va susciter des candidats, prêts à renoncer à leurs loisirs.

Suivant la théorie des classiques, le marché du travail s'autorégule par la flexibilité du salaire, ce qui ne peut donc engendrer de chômage. Ou alors celui-ci sera volontaire, le salarié n'acceptant pas de travailler aux conditions du salaire d'équilibre. Ou encore cela aura pour cause l'intervention des syndicats et de l'Etat qui vont créer des rigidités sur le marché et détruire ainsi son équilibre.

⁵¹ « La relation salaire-emploi », http://www.studyrama.com/IMG/pdf/cours_economie_03.pdf, consulter le 18/04/2015.

• **Les marxistes**

L'histoire, pour Marx, est celle de la « lutte des classes », qui tout au long des siècles, opposa les classes travailleuses et les classes dominantes, disposant de dispositifs juridiques, idéologiques, voire de force physique pour s'approprier le produit du travail des premières.

Dans la société capitaliste moderne, l'institution qui permet à la classe dominante de s'approprier le produit de la classe travailleuse est, pour Marx, le salariat. Il incite d'avoir un « libre » marché du travail, qui semble assurer un équilibre marchand entre les parties (l'employeur et l'employé).

Suivant Marx, le travail est d'abord un acte productif et que c'est ainsi qu'il faut d'abord le saisir. Ce n'est pas une valeur, une institution, ou un rapport social. Le travail n'a de la valeur que parce qu'il est réputé productif. C'est pourquoi il faut penser les modalités complexes par lesquelles il est aujourd'hui productif.

• **Les keynésiens**

Keynes veut montrer que l'économie de marché est un système économique efficace, mais qui, sans intervention de l'Etat, engendre du chômage involontaire. L'intervention de l'Etat est donc essentielle pour permettre le plein-emploi.

Le déterminant de l'emploi chez les libéraux est le niveau du salaire réel. A l'inverse, chez Keynes, le déterminant de l'emploi est le niveau de production, lui-même dépendant du niveau de la demande effective. Le niveau de l'emploi ne se détermine donc pas sur le marché du travail, mais sur le marché des biens et des services.

Ce qui détermine le niveau de la demande effective est le niveau de la consommation, dépendant elle-même de la propension à consommer, et le niveau de l'investissement.

L'équilibre sur le marché des biens et des services est toujours réalisé, mais il existe différents niveaux d'équilibres, auxquels correspondent différents niveaux d'emplois. Un seul équilibre entraîne le plein-emploi.

Cet équilibre dépend du niveau de la demande effective.

Or, ce serait vraiment le hasard pour qu'il corresponde dans la réalité à ce niveau de plein-emploi donc l'équilibre de marché est donc quasiment toujours un équilibre de sous-emploi, ou existe du chômage involontaire.

Pour parvenir au plein-emploi, il faut mettre en place des politiques qui permettent la hausse de l'investissement et la baisse de l'épargne.

b- Les politiques d'emploi préconisées par les différents courants économiques

• Les classiques et les néoclassiques

Le coût élevé du travail entraîne une impossibilité à générer des profits suffisants. Il convient donc de baisser les salaires ou (et) les charges sociales (cette voie est privilégiée actuellement en France). On peut indirectement baisser le coût du travail par le biais de formes de travail nouvelles (CDD par exemple), par l'individualisation des rémunérations (remettant en cause les grilles générales).

Les entreprises doivent être aidées à générer plus de profits (limitation de charges fiscales, aides financières à l'investissement...). L'investissement doit donc être promu ("les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, et les emplois d'après demain").

• Les keynésiens

Les politiques de l'emploi préconisées par Keynes⁵² sont :

Tous d'abord, dans les années de fortes récessions, un programme de travaux publics. Sous l'égide d'une autorité publique ou semi-publique, constitue une politique offensive de lutte contre le chômage involontaire. Soulignons que la mise en œuvre de projets publics ou semi-publics n'a pas comme objectif premier de se substituer à l'investissement privé, mais de le relancer, en envoyant un signal fort de future hausse des prix. L'objectif fondamental d'un office national de l'investissement est donc de coordonner les anticipations des entrepreneurs afin de lutter contre le chômage involontaire.

Ensuite, le concept de chômage volontaire a une forte valeur opératoire sur le terrain de la politique économique. En effet, lorsque le taux de chômage est encore au-dessus de 10% dans les années 1937-1939, il est vain, sinon dangereux, de chercher à le résoudre par une politique de relance globale, car le chômage est alors en grande partie imputable à la rigidité de la structure économique, au défaut d'organisation dont pâtit le système. Cela ne signifie pas qu'il est irréductible, mais cela ne peut s'effectuer sans une forte coopération de l'ensemble des acteurs économiques.

Troisièmement, Keynes s'oppose à la hausse des taux d'intérêt pour contrôler à court terme la surchauffe de l'économie. Dans une perspective de long terme, la politique monétaire est une arme importante de lutte contre le chômage, grâce au maintien du taux d'intérêt à son optimum de long terme. Mais il est hors de question, pour Keynes, de manipuler les taux d'intérêt à court terme. D'une certaine manière, tout comme pour Friedman, la politique monétaire selon Keynes est fondée sur des règles.

⁵² RIVOT Sylvie, « la politique de l'emploi dans les écrits politiques de Keynes (1930-1939) », <http://www.erudit.org/revue/ae/2003/v79/n1-2/009679ar.pdf>, consulter le 18/04/2015.

• **Les marxistes**

Pour les marxistes, l'existence d'un chômage persistant est la preuve de l'incapacité du capitalisme à assurer le plein-emploi, donc le seul moyen de supprimer définitivement le chômage serait d'abolir le capitalisme et le système du salariat, en passant par une société socialiste ou communiste, et cela par la lutte des classes.

2-2-2 Les mesures passives et actives d'emploi

Comme nous avons cité précédemment, il existe deux types de politique. D'une part, les politiques d'emploi actives, d'autre part nous avons les politiques passives.

a- Les mesures actives⁵³

Les mesures actives ont pour but de favoriser le retour à l'emploi des chômeurs ainsi que d'augmenter le volume d'emploi, c'est-à-dire de favoriser la création d'emploi ainsi que la formation des travailleurs aboutissant ainsi à une croissance plus riche en emplois.

Ce sont les politiques actives du marché du travail qui encouragent le retour à l'emploi, nous pouvons distinguer cinq moyens qui peuvent être mis en œuvre :

• **Inciter les entreprises à embaucher par différents moyens**

- **Prime à l'embauche**

Plusieurs aides existent pour inciter les entreprises à embaucher des personnes handicapées. Ces aides peuvent être de plusieurs natures : aides financières, tutorat, aide à la formation.

- **Baisse du coût du travail**

La réduction du coût du travail induit avec deux effets (effet de substitution et effet de compétitivité) une création d'emploi. En effet, avec substitution, c'est-à-dire que les entreprises optent pour le recrutement de nouveaux travailleurs, rend le travail plus attractif que le capital pour les entreprises et cette baisse du prix relatif du travail les incite à embaucher. Et avec l'effet de compétitivité, la baisse de coût du travail permet une baisse des prix des produits, une hausse de la production et donc de l'emploi.

Cependant, cette politique peut conduire à une augmentation de la demande qui sera défavorable à l'emploi. En effet, la baisse du coût du travail peut plutôt inciter les entreprises à utiliser les gains réalisés pour moderniser leurs équipements. Au total, les effets de la baisse des charges sont complexes et ce qui est vrai pour l'entreprise, ne l'est pas nécessairement pour toute l'économie.

⁵³ FLAYOLS Alexandra, « Rigidité du marché du travail et chômage : quelle relation ? », mémoire de master, France, 2010, p21.

- **Les cotisations sociales**

Les cotisations sociales sont des prélèvements assis sur les salaires, aussi appelées charges sociales. Elles font partie des taxes sur les traitements et salaires. Elles sont associées au financement de prestations sociales.

Les cotisations sociales correspondent donc à une part socialisée du salaire, c'est-à-dire captée par des organismes appelés caisses afin d'être redistribuées. Les cotisants bénéficient en contrepartie d'une couverture partielle ou totale de frais divers, engendrés par l'un des grands risques (chômage).

• **Créer des emplois**

En embauchant dans le secteur public ou en mettant en place des moyens visant à inciter la création d'entreprises, ou de mettre en place des politiques visant à inciter les investissements privés (baisse des taux d'intérêt, aides fiscales, etc.) ainsi que dans le secteur non marchand (c'est-à-dire à but non lucratif)

• **Augmenter l'efficacité du marché du travail**

Par une meilleure connaissance des possibilités du marché du travail, la nature et la location de l'emploi, les conditions et possibilités salariales et de travail et l'assistance nécessaire pour exploiter cette information est vitale pour l'amélioration du fonctionnement du marché du travail.

L'information sur le marché du travail, par des conseillers d'orientation compétents peut contribuer à augmenter le nombre et l'adéquation des emplois proposés par les employeurs et qui intéressent les personnes à la recherche d'un emploi, à réduire la fréquence et la durée du chômage et à augmenter en général l'efficacité du fonctionnement du marché du travail.

• **Encourager la formation des travailleurs**

De façon purement statique le chômage résulte de la confrontation du stock d'emplois au stock d'actifs, en niveau, mais aussi en structure : le problème est aussi celui de l'adéquation qualitative, et pas seulement quantitative, de l'offre et de la demande de travail.

La formation joue un rôle dans l'accroissement de la productivité des travailleurs, dans la maîtrise des nouvelles techniques, dans l'adaptation aux changements qualitatifs de monde du travail et la gestion des compétences. Elle est également considérée comme un outil ou la réinsertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

• **Rendre le marché du travail plus flexible**

Le taux de chômage entre pays ou régions s'expliquent en partie par des degrés différents de (rigidité) ou, en terme positif, de (flexibilité) de marché du travail. On estime que les chocs sur les prix entraînent un chômage structurel plus élevé lorsque le marché du travail est (rigide), tandis que des marchés du travail (flexibles) peuvent s'adapter à de tels chocs quand qu'il y ait pratiquement aucune perte d'emploi. Le fait d'améliorer la capacité de réaction des marchés du travail à l'évolution de l'offre et de la demande contribuerait donc à éliminer les obstacles qui s'opposent à un retour à une situation durable de haut emploi.

Les critères et facteurs déterminants de la flexibilité du marché du travail⁵⁴ sont les suivants :

- Flexibilité des coûts réels de main-d'œuvre à l'échelle de l'économie tout entière ;
- Capacité d'adaptation des coûts relatifs de main-d'œuvre entre les professions et les entreprises ;
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Flexibilité du temps de travail et de l'organisation du travail ;

Les deux premiers sont les aspects macro ou micro-économiques de la flexibilité des coûts de main d'œuvre, tandis que les deux derniers concernent la capacité d'adaptation de l'offre et de l'utilisation de la main-d'œuvre du point de vue qualitatif et quantitatif. Des interactions produisent entre certains de ces éléments. Par exemple, la rigidité des salaires, dans le cas de l'emploi à plein temps, peut se traduire par davantage et possibilités de travail à temps partiel, ce qui accroît flexibilité du marché du travail.

b- Les mesures passives

Le but des politiques passives de l'emploi consiste à rendre le chômage supportable et réduire la population active inoccupée. Les moyens utilisés sont⁵⁵ :

• **Les dispositifs d'assurance-chômage et d'indemnisation des chômeurs** : ces politiques visent à garantir un minimum de ressource aux chômeurs. Parmi les outils de cette politique, on peut citer essentiellement :

- **L'assurance chômage** : l'assurance chômage est financée par des cotisations d'employeurs et des salariés. Assise sur les salaires compte tenu des conditions d'affirmation, et de sa limitation dans le temps, elle couvre un peu moins des demandeurs d'emploi.

⁵⁴ KLAU Friedrich, MITTELSTADT Axes, « flexibilité du marché du travail », www.oecd.org/fr/eco/croissance/35557220.pdf, consulter le 06/04/2015.

⁵⁵ GAZIER Bernard, « Economie du travail et de l'emploi », Paris, Dalloz, 1992, page 391-392.

- **Le régime de solidarité** : est un mécanisme qui recouvre l'ensemble des systèmes d'assurances collectives obligatoires destinés à couvrir les citoyens contre certains risques (maladies et chômage).

- **L'ensemble des dispositifs visant à réduire les candidatures jugées inopportunes, soit :**

Les préretraites pour les travailleurs âgés ; l'aide au retour et les renvois autoritaires pour les travailleurs étrangers ; les dispositions et pressions diverses décourageant le travail féminin, notamment celui des femmes mariées.

- **L'incitation au retrait d'activité**

L'incitation au retrait d'activité qui est une des composantes des politiques d'emploi comprend notamment :

- Les allocations spéciales du Fonds national de l'emploi ;
- Les préretraites progressives ;
- Les allocations de remplacement pour l'emploi ;
- Les cessations d'activité de certains travailleurs salariés ;
- Les aides au départ d'agriculteurs, commerçants ou artisans âgés ;
- Ainsi que des dispositifs anciens : garanties de ressources, de solidarité préretraites, aides à la réinsertion des travailleurs étrangers.

- **L'abaissement de l'âge de la retraite** (de 65 à 60 ans en France en 1982 par exemple),

- **Le partage du travail par la réduction du temps de travail**

Le partage du temps de travail est une idée et une revendication politique qui préconise la diminution du temps de travail des travailleurs ayant un emploi pour réduire le chômage en augmentant le nombre de travailleurs. On parle parfois, péjorativement, d'un « partage du chômage » nous pouvons donner comme exemple la loi Aubry en France avec les 35 heures.

c- Les limites des politiques actives et passives d'emploi

Les limites⁵⁶ se présentent à différents niveaux :

- Les politiques passives sont de plus en plus coûteuses, car le montant global des indemnités à verser s'accroît avec le chômage, mais leurs effets sur le chômage sont très limités (l'offre

⁵⁶ « Les politiques d'emploi », <http://ldebeauvoir.free.fr/AEH/fiches%20techniques/politiques%20d'emploi.doc>, consulter le 25/04/2015.

de travail est peu flexible, elle dépend essentiellement de variables démographiques difficiles à infléchir).

- Les politiques actives ont des effets limités, car elles peuvent avoir des effets pervers : effet de substitution (en favorisant l'emploi de certains actifs, elles menacent celui de certains autres) ou effet d'appel (de nouveaux actifs, femmes ou étudiants, entrent sur le marché du travail). Elles ne s'attaquent pas non aux causes du chômage : l'accroissement de la qualification des actifs ne diminue pas significativement le nombre de chômeurs, l'intérêt principal des politiques de formation est social (prise en charge de la qualification des moins adaptés) et statistique (diminution des chiffres du chômage). De plus, la baisse du coût de la main-d'œuvre a aussi des effets limités, les entreprises n'embauchant que lorsque les débouchés sont suffisants. La baisse des rémunérations, conjuguée à une reprise de la croissance, permet de réduire les chômages, mais accroît les inégalités ce qui amène à des résultats non négligeables, mais insuffisants face à l'ampleur du chômage.

Conclusion

Pour conclure nous pouvons dire que le chômage est la situation de la main-d'œuvre disponible à travailler qui est à la recherche d'un emploi mais ne réussit pas à en trouver, mais la réalité du chômage est complexe : les types de chômeurs sont nombreux, les frontières entre emploi et non-emploi floues, les statuts des actifs employés fort divers. En fait, les notions d'emploi, d'inactivité et de chômage ne sont pas disjointes mais elles se chevauchent.

Nous retenons aussi que dans la théorie économique, sur le marché du travail, les actifs sont des offreurs de travail et les entreprises expriment une demande de travail.

L'offre de travail varie dans le même sens que le salaire. En effet, plus le salaire est élevé, plus les individus sont enclins à aller sur le marché du travail. Par contre, la demande de travail varie en sens inverse du salaire : plus le salaire est élevé, moins les entreprises auront envie d'embaucher car cela coûte cher.

Chapitre III :
La lutte contre le chômage en Algérie

Introduction

Le chômage commença à se manifester en Algérie de manière prononcée à partir de 1986 suite à la crise économique. Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois, les pouvoirs publics algériens ont eu recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché du travail. De fait, les dispositifs de promotion d'emploi des jeunes initiés depuis ces dernières années ont relancé la dynamique du marché du travail, de la baisse du taux de chômage et de l'encouragement de l'entrepreneuriat.

Section 01 : Politiques et stratégies en matière d'emploi

L'Algérie n'a pas innové dans les politiques de l'emploi. Elle a simplement renforcé la voie adoptée en 2008. L'emploi est régi par plusieurs séries de lois qui sont régulièrement actualisées, mais qui restent obscures. Il y a une dizaine d'années, le comité tripartite de dialogue social a opté pour l'élaboration d'un nouveau code du travail. Rien n'a toutefois encore été publié à ce jour et le code se fait toujours attendre. Les augmentations salariales ont été ajustées. Le salaire minimum garanti a été révisé à la hausse sans incidence sur les secteurs économiques. La retraite a connu une légère augmentation en 2013. Les syndicats poursuivent leur combat et les sections syndicales autonomes continuent de défier les autorités algériennes afin d'obtenir une reconnaissance nationale et internationale.

1- La politique nationale de l'emploi

La politique nationale de l'emploi⁵⁷, que le gouvernement a adoptée en 2008, reste l'unique référence en matière d'orientations et de stratégies pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage. Le principe du recours à la main-d'œuvre étrangère est maintenu, mais uniquement pour les opérateurs étrangers. Des dispositifs supplémentaires permettant d'accéder aux programmes de promotion de l'emploi ont été créés en février 2011. En mars 2013, d'autres dispositifs ont été autorisés, notamment pour l'intégration.

1-1 Les objectifs de la politique nationale de l'emploi

On distingue plusieurs objectifs à savoir :

- Lutter contre le chômage par une approche économique;
- Promouvoir une main-d'œuvre qualifiée à court et moyen termes;
- Développer l'esprit d'entreprise;
- Adapter les filières et profils de formation aux besoins du marché du travail;
- Soutenir l'investissement générateur d'emploi;
- Créer des organismes de coordination intersectoriels;

⁵⁷ Voir le site web du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale:
[www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS% 20AND% 20AXES 20DU%% 20Plan 20D'ACTION.Pdf](http://www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS%20AND%20AXES%20DU%20Plan%20D'ACTION.Pdf)

- Moderniser les services pour la surveillance, le contrôle et l'évaluation;
- Améliorer et consolider l'intermédiation sur le marché du travail;
- Poursuivre la concrétisation du programme de 2 millions d'emplois décidé dans le programme présidentiel à l'horizon 2009;
- Continuer à promouvoir l'emploi des jeunes et améliorer les taux de permanisation/embauche au terme de la période d'essai;
- Réduire le taux de chômage à moins de 10 % en 2009-10 et à moins de 9 % en 2011-13.

Pour atteindre les objectifs, les autorités ont défini sept axes d'intervention:

- L'appui à l'investissement dans le secteur économique créateur d'emplois;
- La promotion de la formation qualifiante (notamment sur site en vue de faciliter l'insertion dans le monde du travail);
- La promotion d'une politique d'incitation en direction des entreprises pour favoriser la création d'emplois;
- La promotion de l'emploi des jeunes;
- L'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail;
- Le suivi, le contrôle et l'évaluation des mécanismes de gestion du marché du travail;
- La création et la mise en place des organes de coordination intersectorielle.

Des chômeurs vivant dans la partie méridionale de l'Algérie. Le secteur de l'emploi continuera d'être renforcé grâce au programme d'appui «Jeunesse-Emploi» (fonds de l'UE) qui sera expérimenté dans quatre départements⁵⁸.

2- Ajustements requis dans la législation du travail

Aucun changement législatif majeur n'a été adopté depuis 2011. Le code du travail, décidé par le comité tripartite de dialogue social en 2000. Les mouvements sociaux et les négociations entre le gouvernement et les syndicats, approuvés en 2011, sont liés aux règles arrêtées par le statut général de la fonction publique qui a été adopté fin 2008. Les réévaluations salariales ont été négociées et admises par les deux parties avec trois années d'effet rétroactif.

3- Augmentation du salaire minimum sans implication pour le secteur privé

Le salaire national minimum garanti a été réajusté par le comité tripartite de dialogue social en janvier 2012 et fixé à 18 000 DZD/mois, soit une augmentation de 20 % par rapport au seuil de 2010. Le salaire minimum (depuis 1994) inclut les bonifications et primes payées aux salariés. Celles-ci sont fixées par les conventions collectives sectorielles ou d'entreprise et elles sont obligatoires dans les deux secteurs. Il n'est donc pas surprenant que les salariés perçoivent une rémunération bien inférieure au salaire minimum.

⁵⁸ Le projet financé par l'UE est toujours en attente d'exécution au niveau du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui est le bénéficiaire de ce programme. Le projet a été approuvé en 2012.

L'augmentation du salaire minimum garanti a un impact sur le barème salarial du secteur économique au moment où se déroulent les négociations sur la révision des conventions collectives entre les travailleurs et les employeurs. Une série d'autres avantages (tels que les allocations de retraite et de chômage) sont indexés en fonction du salaire minimum garanti.

Section 02 : Aperçu sur l'évolution de l'économie et de l'emploi en Algérie depuis 1990

L'économie algérienne a connu plusieurs transformations qui ont influencé le marché de travail.

1- Période (1990-2012)

1-1 L'évolution de l'économie

Nous pouvons citer deux grandes transformations qui sont l'ajustement structurel et la transition vers l'économie de marché.

1-1-1 L'ajustement structurel

L'économie algérienne est soumise au programme d'ajustement structurel depuis la signature en avril 1994, d'un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI) et l'acceptation, pour la première fois de son histoire, de rééchelonner des dettes extérieures vis-à-vis des Clubs de Paris et de Londres. Cet engagement dans le rééchelonnement a été repoussé par tous les gouvernements qui se sont succédé, depuis l'apparition de la crise de 1988 jusqu'à la fin de l'année 1993, année au cours de laquelle le service de la dette extérieure (rapport entre la valeur des remboursements annuels et celle des exportations) avait atteint le taux record de 86%).

L'Algérie finit par admettre qu'il lui sera impossible d'éviter un plan d'ajustement structurel sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI). Ce programme, lancé en 1995, a connu quelques succès, notamment en termes de rétablissement des équilibres macro-financiers, mais ces résultats sont obtenus au prix d'opérations de restructuration et de liquidation d'entreprises étatiques et du désengagement de l'Etat. Ces opérations se sont soldées par des licenciements massifs (400 000 personnes envoyées entre 1995 et 1998).

1-1-2 La transition vers l'économie du marché

A partir de 1998, année de la fin du plan d'ajustement structurel, l'Algérie a entamé une nouvelle étape dans son histoire. L'augmentation importante et durable des prix internationaux des hydrocarbures a doté le pays de moyens financiers colossaux. Alors le pouvoir a changé de stratégie et d'approche aux réformes structurelles approfondissant le

passage vers l'économie du marché, les dirigeants algériens préfèrent l'investissement dans les infrastructures à travers les plans de relance économique de type keynésien.

Après un programme triennal (2001-2004), un plan quinquennal de relance de l'économie (2005-2010) est annoncé. Encouragé par la situation financière florissante du pays (62 milliards de dollars de réserves de change fin mars 2006)⁵⁹, le gouvernement profitait de la manne pétrolière pour poursuivre le remboursement par anticipation de la dette extérieure.

1-2- L'évolution de l'emploi

La population algérienne en activité et celle occupée ont connu une amélioration, et le tableau suivant nous montre l'accroissement de la population active et occupée dans les périodes allant de 1998 jusqu'à 2012.

Tableau N° 2 : Evolution de la population active et occupée entre 1998 et 2012.

En millier

	Sexe	1998	2000	2006	2008	2010	2012	2013
Population active	F	1388	1214	1749	-	1822	12205635	12431290
	M	6669	6938	8360	-	8990	-	-
	T	8057	8153	10109	10315	10812	+ de 10.000	-
Taux d'activité	F	9.59%	8.3%	10.71%	-	14.2%	-	-
	M	45.06%	47.7%	50.23%	-	68.9%	-	-
	T	27.52%	27.9%	30.19%	29.81%	30.05%	-	-
Population active occupée	F	-	799	1496	1467	1474	-	-
	M	-	4926	7371	7719	8261	-	-
	T	5705	5725	8868	9146	9735	-	-
Taux d'occupation	F	-	65.83%	85.56%	-	80.90%	-	-
	M	-	70.99%	88.18%	-	91.89%	-	-
	T	70.8%	70.22%	87.73%	88.66%	90%	-	-

Source : ONS, 1998, 2000, 2006, 2008, 2010, 2012, 2013.

La population active ne s'arrête pas d'augmenter passant de plus de 8 millions d'actifs en 1998 pour atteindre plus de 10 millions en 2012, soit une croissance annuelle de 2.5% ce qui fait 266000 actifs par an, c'est-à-dire autant de nouveaux emplois étaient créés.

La période allant de 1990 jusqu'à 2000 a connu une diminution de taux d'occupation de la population active. La situation de l'emploi s'est détériorée au cours de ces dix années, en relation avec les difficultés économiques déjà évoquées. L'essoufflement des créations d'emplois a concerné particulièrement le secteur productif (industrie, BTP, services).

⁵⁹ <http://www.bank-of-algeria.dz/>

L'emploi dans le secteur structuré est passé environ de 4,2 millions en 1990 à 4,9 millions en 2000, soit une croissance moyenne de 1,8% par an. Ces créations d'emplois proviennent essentiellement de l'administration et des services, alors que l'industrie et le BTPH du secteur public enregistrent des suppressions d'emplois. Parallèlement à cette tendance, la productivité du travail (PIB/emploi), en raison de la stagnation de la production, est passée annuellement de plus de 0,7% en moyenne entre 1980 et 1984 à moins de 0,9% entre 1990 et 1995⁶⁰.

Selon sa dernière enquête en fin 2010, l'ONS a relevé qu'avec près de 870.000 emplois réalisés depuis 2006 et un taux d'occupation de 90%, la population occupée totale de moment était estimée à 11453000 personnes. Près de deux occupés sur trois sont des salariés, avec une légère dominance des salariés non permanents. L'emploi indépendant touche par contre un occupé sur quatre.

Pour la participation féminine dans le marché d'emploi nous remarquons, qu'au fil du temps il y avait une augmentation remarquable passant de 12 millions en 2000 à plus de 18 millions en 2010 avec un taux d'accroissement annuel de 4%, ainsi en 2010 et 2011 avec un taux d'activité de 14.2 % les femmes occupent davantage de place avec un volume de plus de 1.8 million.

2- Evolution du chômage en Algérie et les plans d'action visant à lutter contre ce phénomène.

L'objet de cette deuxième section est de voir l'évolution, causes et conséquences du chômage en Algérie, ainsi que les différents dispositifs de promotion d'emploi.

2-1 Evolution, causes et conséquences du chômage en Algérie :

2-1-1 Le taux de chômage en Algérie durant la période 1990 à 2013

⁶⁰ « Evaluation de l'emploi et problématique du chômage en Algérie », <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002, p02.

Tableau N° 03 : L'évolution de taux du chômage en Algérie de 1990 à 2013.

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de Chômage en (%)	19.76	20.60	23.00	23.20	24.40	27.90	28.70	25.40
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de chômage (%)	25.40	25.40	29.80	27.30	25.90	23.70	20.70	15.30
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de chômage (%)	12.30	13.80	11.30	10.20	10.00	10.00	11.00	9.80

Source : Sur la base des données de la banque mondiale.

Durant ces années, le taux de chômage accuse une reprise en hausse, il s'élève à plus de 19% en 1990 pour atteindre 24.40% en 1994. Il a pu continuer à ce niveau pour atteindre 28.70% en 1996, puis il a pu baisser jusqu'à un taux de 25,40% en 1999.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le taux de chômage est toujours à la baisse d'une année à l'autre avec des proportions plus ou moins importantes. Nous voyons aussi que ce taux se stabilise pendant 2 ans de 2010 jusqu'au 2011, mais malheureusement l'année 2012 a connu une légère hausse de 1% puis il a repris sa tendance à la baisse pour atteindre un taux de 9,80% en 2013. La diminution de taux de chômage de 2000 à 2006 de 17.5% qui est un pourcentage important en comparant à celui de 4% de 2007 à 2013. L'importance de cette baisse de taux de chômage s'explique par l'intervention de l'Etat dans la création de nouveaux postes d'emplois à la disposition des chômeurs en plus à celle qui existe déjà.

Comparant le taux de chômage des années 90 et celui de 2000, l'Algérie a marqué un très faible taux de chômage de 19.76% en 1990 à 9.80% en 2013.

2-1-2 Les causes et conséquences du chômage en Algérie

2-1-2-1 Les causes du chômage en Algérie

L'apparition du chômage en Algérie est expliquée par plusieurs causes⁶¹, qui sont :

a- Modèle de développement adopté

La situation de l'Algérie en matière d'emploi peut s'expliquer principalement par le modèle de développement adopté. Ce modèle tiendrait compte des problèmes caractérisant une telle économie, parmi lesquelles il convient de citer :

⁶¹ ZERKAK.S, MEKHMOKH.S, « la question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie », 2011, www.iefpedia.com/.../La-question-du-chômage-et-de-la-promotion-de-l'emploi-en-algerie/.

- L'absence d'une industrie de base capable de dynamiser l'économie nationale ; une agriculture accusant un retard et un chômage quasi chronique, touchant une grande partie de la population.
- Le poids relatif du secteur public dans l'économie en termes d'investissement, de productions et d'emploi, qui rend l'action de changement envisagée difficile et pleine de risque.
- La faiblesse de secteur privé national qui ne peut constituer une alternative immédiate et suffisante au secteur public en matière d'investissement.

b- La dépendance économique au secteur des hydrocarbures

La stabilité de l'économie et son niveau de croissance sont tributaires de l'évolution des prix des hydrocarbures déterminés sur le marché international. Le moindre choc sur ce marché produirait des effets déstabilisants sur l'économie nationale. Ce fut le cas au milieu des années quatre-vingt, lorsque l'Algérie est sévèrement atteinte par le contre-choc pétrolier qui a ramené le prix du brut d'environ 30\$ en 1985 à 14\$ en 1986.

Cette situation est aggravée par la dépréciation du dollar par rapport aux autres devises, car si les exportations algériennes sont facturées en dollar, les importations sont réalisées à hauteur de 60% avec des pays européens. A partir de cette période, le taux de chômage se met à grimper sous l'influence de plusieurs facteurs dont :

- L'arrêt de l'investissement public ;
- Le gel des embauches dans l'administration et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser ;
- L'entrée annuelle sur le marché du travail de quelque 250000 nouveaux demandeurs d'emploi ;
- L'absence d'IDE à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.

c- La mondialisation

La mondialisation de l'économie désigne l'accroissement du volume des échanges internationaux et de l'investissement direct étranger (IDE). De ce fait, délocalisations, disparités d'emplois ou licenciement sont causés par tout cela. Les travailleurs les moins qualifiés sont les plus touchés, et il leur est particulièrement difficile de retrouver un emploi, du moins sans être contraints d'accepter des réductions de salaire considérable, donc la mondialisation crée effectivement du chômage notamment du chômage d'inadéquation.

d- Causes démographiques

• **L'évolution démographique**

Tableau N° 04 : Le taux de croissance démographique en Algérie

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'accroissement	1.74	7.71	7.68	1.65	1.28	1.22	1.22
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'accroissement	1.22	1.21	1.20	1.18	1.17	2.16	2.07

Source : CIA Word Factbook – Version de : Janvier 1, 2011

En ce qui concerne l'évolution démographique ; son effet sur le chômage peut être négatif ou positif selon les périodes, les tranches d'âge, le nombre d'arrivants et de partants sur le marché du travail, et selon la capacité du pays à créer, chaque année, des emplois de façon à atténuer le chômage.

• **L'exode rural**

Désigne le déplacement durable de populations quittant les zones rurales pour aller s'implanter dans des zones urbaines. En Algérie, l'exode rural vers les villes ou les zones urbaines se fait en vue d'améliorer les conditions de vie de la personne pour avoir un emploi mieux rémunéré ou parfois même tout juste l'avoir, ce déplacement engendre une augmentation de la population active dans les villes et donne l'augmentation du chômage.

• **L'entrée des femmes au marché de travail**

Le changement des attitudes traditionnelles à l'égard du travail des femmes et la maîtrise de la fécondité amène au développement du travail féminin et l'accroissement de leurs parts dans la population active. Cela a permis aux femmes de développer des activités professionnelles et de prendre place de plus en plus sur le marché de l'emploi. En contrepartie, l'accroissement de cet emploi est l'une des raisons qui induit l'augmentation du chômage des hommes.

e- L'ajustement structurel

Comme les autres pays en développement, l'Algérie n'a pas échappé à l'ajustement structurel. Les réformes initiées au début des années 90 pour relancer l'économie algérienne sont restées vaines, et le pays n'arrive plus à assurer le remboursement de sa dette extérieure qui passe de 5 milliards de \$ en 1974 à 18 milliards de dollars entre 1985 et 1994.

f- Le progrès technique et le niveau de formation

Le progrès technique est l'ensemble des innovations permettant d'améliorer l'efficacité du système productif, de créer de nouveaux produits ou de nouveaux services. Le progrès

technique entraîne une variation quantitative et qualitative de l'emploi à terme. Ainsi, à court terme, la substitution du facteur capital au facteur travail permet une amélioration de la productivité, mais l'utilisation des marchés entraîne le recours toujours moins important à la main d'œuvre. Cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation moyen de la population active. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, par rapport à ceux qui sont à la recherche d'un travail.

Cette inadéquation entre qualifications proposées et demandées joue comme un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part le chômage des jeunes qui quittent le système scolaire en n'étant pas ou peu qualifiés.

2-1-2-2 Les conséquences et les effets du chômage sur la société algérienne

Depuis l'indépendance, l'Algérie n'a cessé de souffrir de la situation du chômage qui prend de l'ampleur, il y a eu et continue d'avoir deux types d'effets⁶² : des effets économiques et des effets sociaux et psychologiques.

- **Conséquences sur l'économie :**

- La sous-utilisation des ressources humaines, ce qui engendre un manque et une faiblesse pour l'économie algérienne.
- L'incapacité du pays à satisfaire ses besoins les plus importants à cause de léthargie du système de production donc de la connaissance économique qui en provient d'une baisse de la balance de paiement, qui implique par suite la baisse des investissements.
- L'apparition du phénomène de la démoralisation et l'irresponsabilité qui ont des conséquences non seulement à l'intérieur de l'économie nationale, mais aussi qui aboutissent à l'apparition d'un autre phénomène de « la fuite des cerveaux » qui signifie un exode massif des 400000 cadres qui ont quitté l'Algérie et cela a engendré une accélération de l'effondrement de l'Etat.
- Essor et progression de l'emploi informel.
- A ces conséquences peut s'ajouter l'exode rural, comme nous l'avons cité déjà, ce dernier est une cause comme il peut être conséquence du chômage, le caractère de précarité de l'emploi, l'absence de réglementation et la faiblesse dans le domaine des formations professionnelles dans les zones rurales, oblige les individus à quitter leurs régions et s'installer dans la zone urbaine, ce qui induit l'augmentation du chômage et la pénurie de l'économie agricole causé par la suppression ou l'abondant des emplois agricoles, et par conséquent la détérioration du niveau de vie des individus et l'extension de la pauvreté dans les zones rurales.

- **Conséquences sur la société:**

Le chômage a des effets socio-psychologiques simultanément aux effets économiques, parmi ces effets nous citons :

⁶² ZERKAK.S, MEKHMOUKH.S, « la question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie », op.cit.p06.

- La détérioration du niveau de vie des couches touchées, des relations sociales, des relations familiales et des relations en générale par le phénomène du chômage.
- L'apparition des différents fléaux sociaux tels que la pauvreté, le suicide et l'immigration clandestine.
- La baisse du pouvoir d'achat à cause de la perte des revenus par les individus.
- Ecroulement du lien social et marginalisation d'une partie de la population
- Réduction de la demande suite à la baisse du niveau de vie, ou sentiment d'incertitude.
- Risque de perte de confiance dans l'efficacité du gouvernement et des réformes mis en place pour la création de l'emploi et ainsi risque de conflits.

2-2- Les différents dispositifs de promotion d'emploi

Le retour à la croissance économique et la nécessité ressentie de rompre avec le traitement social du chômage et d'aller vers une démarche privilégiant l'accompagnement des demandeurs d'emploi par des actions multiformes articulées autour du secteur économique ont amené les pouvoirs publics à envisager des réformes en ce qui concerne les dispositifs de promotion de l'emploi de jeunes.

C'est pourquoi la priorité sera donnée à la prise en charge concrète des besoins en matière d'insertion professionnelle des jeunes qui constituent plus de 70% de la population à la recherche d'emploi.

2-2-1 Les dispositifs d'aides à la création d'emploi

Nous pouvons classer ces dispositifs en deux, il y avait ceux qui sont gérés par le ministère du travail et d'autres gérés par l'Agence de Développement Social (ADS).

2-2-1-1 Les dispositifs gérés par le ministère du travail

A- Le Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ)

Le PEJ (Programme d'Emploi des Jeunes) est le premier dispositif initié dès l'année 1987 et ayant pour objet d'alléger le problème du chômage et de la création d'emplois temporaires dans des chantiers d'utilité publique ciblant les jeunes chômeurs de 16 à 27 ans, mais aussi la prise en charge de la formation des primo-demandeurs d'emploi sans qualification pour faciliter une insertion professionnelle dans divers domaines (Bâtiment, industrie, et agriculture...). Le financement de ce programme a été assuré par le Fonds d'Aide à l'Emploi des Jeunes dont l'ordonnateur principal a été le Ministère du Travail, d'Emploi et des Affaires sociales.

B- Les Dispositifs d'Insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ)

Le Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes DIPJ, a vu le jour en 1990. Son objectif était comme tous les autres dispositifs d'alléger le poids du chômage. Le DIPJ a pris en charge les travailleurs ayant perdu leur emploi. Pour atteindre ses objectifs, ce dispositif a mis en place certaines formules. Il s'agit notamment de la création de coopératives, la création de petites et moyennes entreprises, la création d'emplois salariés par les collectivités locales, la formation professionnelle et l'apprentissage. Le financement de ce dispositif est assuré par le Fonds d'Aide d'Emploi des Jeunes sous le contrôle du ministère.

2-2-1-2 Les dispositifs gérés par l'Agence de Développement social (ADS)

Créée en 1993 afin d'atténuer les effets du PAS sur les catégories sociales les plus vulnérables, l'ADS contribue dans ses missions à l'intégration des populations en situation de déséquilibre dans le tissu social, notamment les jeunes, à travers la gestion et le contrôle des dispositifs d'emplois dits « d'attente⁶³ ». Il s'agit de l'Indemnité pour Activité d'Intérêt Général (IAIG) qui a vu le jour en 1995 et permet aux membres des familles sans revenu de bénéficier d'une indemnité mensuelle en participant en contrepartie à des activités d'Intérêt général. Un deuxième programme a été créé en 1997 pour des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) pour l'amélioration des infrastructures des zones défavorisées par le biais de différents chantiers d'entretien et de maintenance d'infrastructures locales. Il accompagne ainsi les jeunes chômeurs par la création de micro activités tant au plan social qu'économique (agriculture, hydraulique) en contrepartie d'une rémunération. Ils sont financés sur le budget de l'Etat (via le Fonds social de développement et un prêt de la Banque Mondiale). Cependant, le faible niveau d'encadrement et l'absence de coordination intersectorielle ont réduit sa portée jusqu'à l'arrêt complet de ce dispositif durant l'année 2000.

Enfin, le programme des Contrats de Pré-Emploi (C.P.E), instauré en 1998, consiste à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et des techniciens supérieurs issus des instituts nationaux de formation. Il prend en charge, pendant une année pouvant être renouvelée de six mois au maximum, la rémunération de diplômés recrutés par des employeurs publics ou privés. Ce dispositif facilite ainsi l'accès des jeunes diplômés à des emplois « durables » par l'acquisition d'une première expérience professionnelle, il s'agit donc de dispositif d'Agence National d'Emploi (ANEM).

⁶³ Les créations d'emplois d'attentes : sont des dispositifs intervenant sur le marché du travail qui sont orienté vers des programmes créations d'emploi pour des populations particulières ; jeunes et pauvres.

2-2-2 Les dispositifs d'aides à la création d'activités

Nous nous intéressons à présenter les quatre dispositifs ANDI, ANGEM, ANSEJ et CNAC.

2-2-2-1 Agence Nationale de Développement et d'Investissement (ANDI)

Afin d'encourager la croissance et de réduire le taux de chômage, l'Algérie cherche à diversifier son économie, aujourd'hui très dépendante des hydrocarbures, développant les secteurs traditionnels, tels que l'agriculture, mais aussi les services aux entreprises, etc... Elle espère aussi créer les emplois nécessaires pour absorber une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse et qualifiée, développer la consommation avec un moindre recours à l'importation, et accroître les exportations. Conscient du rôle majeur du secteur privé dans la création d'emplois, et notamment des PME, le gouvernement a entrepris un vaste programme de réformes afin de transformer le cadre de production et la structure même de l'économie nationale. Il espère ainsi améliorer la compétitivité des entreprises en vue de leurs introductions sur les marchés internationaux.

2-2-2-2 Agence Nationale de Gestion de Microcrédit (ANGEM)

L'ANGEM a été créée en 2004⁶⁴. Sa principale mission consiste à réduire la pauvreté en mettant un microcrédit à la disposition des pauvres. Le microcrédit a été introduit par l'État à la fin des années 1990. Le système réglementaire du microcrédit, établi et mis en œuvre par le gouvernement en 1999, concorde à première vue avec l'idée de promouvoir les petites activités économiques, à savoir «le travail indépendant, le travail à domicile, la petite entreprise, l'artisanat et les services jusqu'à la limite de la micro entreprise».

En participant activement à la promotion de l'emploi, «le microcrédit est conçu comme un instrument pour combattre le chômage et la pauvreté». Concernant la création d'activités et d'emplois, le microcrédit aurait pour effet de réduire le chômage, de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'éliminer progressivement l'économie informelle.

À l'instar de l'ADS, cette agence a son siège principal à Alger, ainsi que 10 bureaux régionaux, 49 bureaux de coordination locale (au niveau du wilaya) et 549 unités d'appui. En 2012, l'agence pour l'emploi occupait 1 825 travailleurs, dont 634 femmes. Avant le Printemps arabe, l'ANGEM a développé deux programmes fournissant des fonds «sans intérêt»: pour acheter des matières premières; et pour créer une activité, pas nécessairement une entreprise (par exemple, une activité domestique pour les femmes). Après le Printemps arabe, un changement est intervenu dans son programme. Elle s'est alignée sur le modèle de l'ANSEJ avec un financement mixte et un financement triangulaire avec un plafond compris entre 100 000 DZD et 1 million DZD. Quoiqu'il en soit, sa mission classique perdure, à

⁶⁴ Décret exécutif no 04.14 du 22 janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'Agence nationale de gestion du microcrédit

savoir mettre des fonds à la disposition de personnes pour l'acquisition de matières premières. Tel est l'essentiel de son activité. Selon les données de l'agence, une augmentation constante de l'activité est enregistrée pour les deux types de financement «sans intérêt», tant pour l'acquisition de matières premières que pour la création d'une activité (projet). La majorité des fonds concerne la première catégorie.

Le dispositif de l'ANGEM nous a permis d'obtenir un petit crédit bancaire et un prêt sans intérêt. Ce micro crédit est un prêt remboursable dans un délai de 8 ans, dont trois années de différé.

Les conditions d'éligibilité des jeunes promoteurs

Ce dispositif dispose de six conditions, il exige de :

- Etre âgé de dix-huit (18) ans et plus.
- Etre sans revenu ou disposer de petits revenus instables irréguliers.
- Avoir une résidence fixe.
- Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.
- Mobiliser un apport personnel correspondant au seuil de 1% du cout global de l'activité, selon les cas.
- Au titre de l'achat de matières premières, mobiliser un apport de 10% du cout global, qui ne saurait dépasser les 30 000 DA.

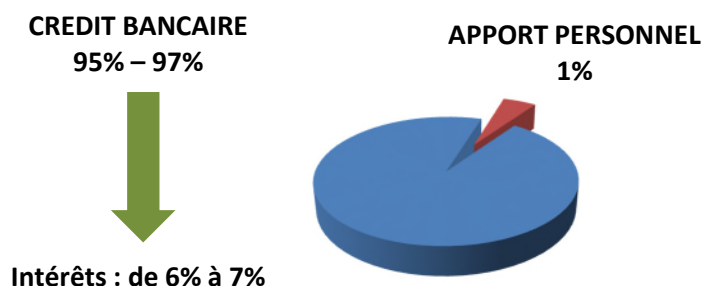
a- Les types de financement pris par l'ANGEM

Cette agence repose sur deux types de financement, il s'agit d'un financement mixte et un financement triangulaire.

➤ Le financement mixte :

Ci- dessous, une figure qui illustre le financement mixte de dispositif de l'ANGEM

Figure N° 09 : La répartition de financement mixte.



Source : Agence ANGEM

Lorsque le promoteur dispose d'un apport personnel de 3% la banque lui accorde un crédit de 97% du montant du projet financé, mais s'il présente avec un apport de 5% la banque lui octroie un montant 95% de coût global du projet investi. Les intérêts que le promoteur devra rembourser à la banque sont variés entre 10 à 20%.

➤ **Le financement triangulaire**

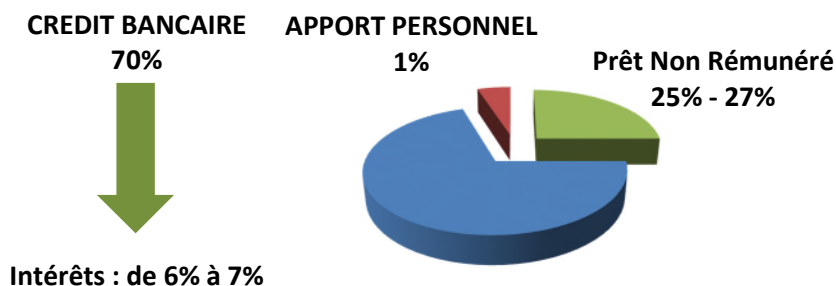
Tableau N° 05 : Investissement supérieur à 100.000.00 DA et inférieur ou égal à 400.000.00 DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt ANGEM	Crédit bancaire
5%	25%	70% au maximum
3%	27%	70% au maximum

Source : construit par nous même a partir des données de l'ANGEM.

La figure qui démontre la répartition de financement triangulaire est représentée ci-dessous.

Figure N° 10: La répartition de financement triangulaire.



Le prêt rémunéré octroyé par l'agence est de 25% à 27% de cout global du projet en plus au crédit bancaire qui est de 70% et l'apport personnel de 1%. Les intérêts versés sont égaux à celles de financement mixte.

D'autres modifications ont été introduites dans le dispositif ANGEM et touchent principalement de l'apport personnel exigé au postulant au micro crédit, pour le type de financement triangulaire (promoteur- ANGEM- banque), qui a été ramené 5% à 1%⁶⁵.

⁶⁵ « Micro-crédit ANGEM : l'apport personnel « supprimé » pour l'achat de la matière première », www.algerie360.com/.../micro-credit-angem.

A cet effet, le prêt non énuméré (PNR) de l'ANGEM destiné à compléter le crédit bancaire - fixe à 70% dans le cas de l'acquisition de petits matériels et de matières premières a été relevé de 25% à 29% du cout de l'activité. Il est annoncé également le relèvement de 90% à 95% du taux de la bonification de l'intérêt commercial appliqué sur le crédit bancaire dans les zones spécifiques, dans le sud et dans les hauts plateaux.

Tableau N° 06 : Structure de financement au sein de l'ANGEM.

Champ d'application	Apport personnel	PNR	Crédit bancaire
Acquisition de petits matériaux et matières premières de démarrage de l'activité	1%	29%	70%

Source : revue ANGEM 2013

2-2-2-3 Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Cette agence a été créée en 1996, l'ANSEJ est une institution publique de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idée de projet de création d'entreprises ou d'extension de leurs entreprises.

L'agence a pour missions⁶⁶ principales :

- De soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement.
- D'assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence et en les assistant en cas de besoin , auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.
- De notifier aux jeunes promoteurs les différentes aides du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes et autres avantages qu'ils ont obtenus.

a- Les conditions d'éligibilité des chômeurs promoteurs ANSEJ

Pour bénéficier de ce dispositif, le promoteur remplit les sept (07) conditions suivantes :

1. Etre chômeur.
2. Etre âgé entre 19 et 35 ans. Lorsque l'investissement généré au moins trois (03) emplois permanents (y compris les associés), l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans.
3. Avoir une qualification professionnelle ou un savoir-faire en relation avec l'activité envisagée.

⁶⁶ « Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes », <http://umc.edu.dz/vf/images/emplois/ansej.pdf,p02>.

4. Le porteur du projet doit avoir une formation avant le début de la phase de réalisation.
5. Mobiliser un apport personnel pour le financement de votre projet.
6. Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande de création d'une micro entreprise.
7. Etre inscrit auprès des services de l'Agence Nationale de l'Emploi comme demandeur d'emploi.

b- Les modes de financement proposés par ce dispositif

Le cout de l'investissement ne peut dépasser 10 millions de DA pour les deux formules de financement prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ : il s'agit d'un financement triangulaire et un financement mixte, la différence entre ces deux types réside dans les pourcentages et l'absence du crédit bancaire dans le financement mixte.

➤ **Le financement triangulaire**

C'est une formule dans laquelle l'apport personnel de promoteur est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire.

Ce type de financement est structuré sur deux niveaux, qui sont représentés dans les deux tableaux suivants :

Tableau N° 07 : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Tableau N° 08 : Le montant d'investissement de 5.000.000 DA à 10.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : Revue de l'ANSEJ

➤ **Le financement mixte**

Dans ce type de financement, l'apport personnel de chômeur promoteur est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ.

La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux, représentés dans les deux tableaux ci-dessus.

Tableau N° 09 : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
71%	29%

Source : Revue de l'ANSEJ

Tableau N° 10: Le montant d'investissement de 5.000.000 DA à 10.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
72%	28%

Source : Revue de l'ANSEJ

Les candidats au micro-investissement dans le cadre de l'ANSEJ bénéficieront désormais de nouvelles mesures d'encouragement⁶⁷. Chaque postulant contribue au financement de son projet à hauteur de 1% au lieu de 5% pour les investissements ne dépassant pas 5 millions de dinars et de 2% au lieu de 10% pour les investissements allant jusqu'à 10 millions de dinars. Il a été décidé, également, d'élargir le seuil maximal de bonification des taux d'intérêt sur le crédit bancaire, l'extension des périodes de différés à une année sur le remboursement des intérêts et de 3 années sur le paiement du principal du crédit bancaire.

2-2-2-4 Le dispositif de la CNAC

La CNAC a été créée en 1994⁶⁸ avec pour objectif d'atténuer les coûts sociaux du plan d'ajustement structurel. Elle a pour principale mission d'indemniser les travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Cette mission initiale est toujours valable, mais le nombre de personnes au chômage bénéficiant de l'allocation de la CNAC aujourd'hui est très limité. L'Agence est dotée d'une solide enveloppe budgétaire.

Elle a étendu ses activités à l'aide à la création d'activités économiques. Depuis 2003⁶⁹, à l'instar de l'ANSEJ, elle aide les travailleurs licenciés, âgés de 35 à 50 ans, à créer des activités dans le domaine des biens et des services. Depuis le Printemps arabe⁴¹, le programme est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans. Il ne se limite plus exclusivement aux personnes ayant perdu leur emploi et se retrouvant au chômage. Auparavant, l'agence n'était accessible qu'à ses bénéficiaires qui étaient des travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Depuis 2011, le programme d'aide à la micro-entreprise de la CNAC est ouvert à tous les chômeurs d'Algérie.

L'agence offre les deux possibilités de financement (mixte et triangulaire) susmentionnées. L'unique différence avec ANSEJ est le groupe d'âge. La CNAC propose, par ailleurs, aussi un programme de formation spécifique concernant l'employabilité au sein de ses clubs. Son organisation reste inchangée: son siège principal est établi à Alger et elle

⁶⁷ « Dispositif soutien à l'emploi », www.algerhebdo.com/index.php?mact=News,cntnt01.

⁶⁸ Arrêté exécutif no 94188 du 6 juillet 1994 portant statut de la Caisse d'assurance-chômage

⁶⁹ Décret présidentiel no 03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans (JORA n° 84 du 31 décembre 2003)

dispose de 13 agences régionales et 48 agences locales dans chaque wilaya. Elle a renforcé récemment son personnel (près de 1 000 personnes employées), engageant plus de 200 personnes en 2011 afin d'exécuter sa nouvelle mission sans abandonner sa mission traditionnelle, à savoir l'indemnisation des travailleurs licenciés pour raisons économiques.

Conclusion

En guise de conclusion nous pouvons retenir que pour assurer un développement durable de son économie, l'Algérie a mobilisé divers dispositifs et plusieurs institutions pour lutter contre le chômage.

Chapitre IV :

Analyse empirique de l'effet des dépenses publiques sur le chômage en Algérie

Introduction :

Après la phase d'investigation théorique menée dans les chapitres précédents, il est nécessaire de procéder à une évaluation économétrique à-fin d'apporter une réponse à notre question de départ.

Pour cela et à partir des données statistiques, et outils économétriques, nous procéderons dans un premier temps à la présentation des instruments utilisés, puis on présentera les données et leurs analyses.

Section 01 : présentation des instruments statistiques utilisés

Dans cette section nous allons présenter les instruments que nous avons utilisés. Vérifier le lien de causalité entre les deux variables « chômage » et « dépense publique » ainsi que son sens.

1- Série chronologique :

Une série temporelle ou série chronologique est une suite de nombres réels, indexés par les entiers relatifs telle que le temps. Pour chaque instant du temps, la valeur de la quantité étudiée X_t est appelée variable aléatoire. L'ensemble des valeurs X_t quand t varie est appelé processus aléatoire.

1-1 Processus aléatoire :

Un processus aléatoire (ou stochastique) est une suite de variables aléatoire réelles qui sont indexées par le temps.

$$X_t, t \in \mathbb{Z}$$

On distingue deux types de processus, à savoir : le processus aléatoire stationnaire et le processus aléatoire non stationnaire.

1-1-1 Le processus aléatoire stationnaire :

Avant tout traitement d'une série chronologique, il convient d'en étudier les caractéristiques stochastiques, c'est-à-dire son espérance et sa variance se trouvent modifiées dans le temps, la série est considérée non stationnaire.

Dans le cas d'un processus stochastique in variant, la série temporelle est alors stationnaire. De manière formalisée, le processus stochastique qu'on note Y_t est stationnaire.

Il existe deux types de séries temporelles particulières :

a- Série bruit blanc :

Un bruit blanc est une suite de variable de même distribution et mutuellement indépendante⁷⁰. Il s'agit d'un cas particulier de série temporelle pour lequel la valeur prise par X à la date t s'écrit :

$$X_t = \varepsilon_t .$$

Il apparaît à partir de la propriété indiquée supra, qu'un processus bruit blanc dans lequel les paramètres sont indépendants et suivent une loi normale $N(0, \sigma^2)$ qui est stationnaire.

b- Série marche au hasard :

La marche au hasard est un autre cas particulier de série temporelle⁷¹ stochastique, pour laquelle la valeur ε_t prise par X à la date T s'écrit :

$$X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t .$$

1-1-2 Le processus aléatoire non stationnaire :

La plupart des séries économiques sont non stationnaires, c'est-à-dire que le processus qui les décrit ne vérifie pas au moins une des conditions de la définition d'un processus stationnaire du second ordre. Ceci nous conduit à définir deux types de non stationnarité, selon que c'est plutôt la condition portant sur le moment d'ordre 1 qui n'est pas vérifiée (non stationnarité déterministe) ou les conditions portant sur les moments du second ordre qui ne sont pas vérifiées (non stationnarité stochastique).

a- Non-stationnarité déterministe (série stationnaire en tendance) :

Une série est stationnaire en tendance, si la série obtenue en « enlevant » la tendance temporelle de la série originale est stationnaire.

b- Non stationnarité stochastique (série stationnaire en différence) :

Une série stationnaire en différence, si la série obtenue en différenciant les valeurs de la série originale est stationnaire.

1-2 Le test de stationnarité :

1-2-1 Test de Dickey-Fuller:

Le test de Dickey-Fuller permet non seulement de détecter l'existence d'une tendance, mais aussi de déterminer la bonne manière de stationnarité d'une chronologie. Pour ce faire, deux types de processus sont distingués :

- Le processus TS (Trend stationary).
- Le processus DS (Differency stationary).

⁷⁰ Regis BOURBONNAIS, Manuel et exercices corrigés Econométrie, 3^{ème} Ed, DUNOD, Paris, 2000, p221.

⁷¹ Testes de non stationnarité et processus aléatoire non stationnaire : guide pratique d'économétrie, université paris d'Dauphine 2002/ 2003 page 11.

On utilise le test de Dickey-Fuller pour déterminer la stationnarité. Ce test permet de déterminer l'ordre de différenciation d'une série macro-économique suivant son évolution au cours du temps.

A ce niveau, il faut bien noter que ce test a été mené sous les trois hypothèses suivantes :

- Absence d'une constante (modèle(1))
- Présence d'une constante (modèle(2))
- Présence d'une constante et d'une tendance (modèle(3)) dans les équations autorégressives afférentes aux différents tests.

Le principe des tests est simple : si l'hypothèse $H_0 : \phi_1=1$ est retenue dans l'un de ces 03 modèles, le processus est alors non stationnaire.

Afin de faciliter l'application de test, on estime en pratique les modèles (1), (2) et (3) sous la forme suivante :

$$\text{Modèle 1 : } X_t = \phi_1 X_{t-1} + \varepsilon_t$$

$$\text{Modèle 2 : } X_t = c + \phi_1 X_{t-1} + \varepsilon_t$$

$$\text{Modèle 3 : } X_t = c + bt + \phi_1 X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Le principe général du test est d'estimer par les moindres carrés ordinaires, le paramètre ϕ pour les modèles 1,2,et,3, l'estimation des coefficients et des écarts types de modèle par les moindres carrés ordinaires (M C O) fournis $T\phi =$ statistique ADF qui l'on compare à la statistique de student.

Règle de décision :

Si $T\phi \geq T_{\text{tabulée}}$ on accepte $H_0 \longrightarrow$ série non stationnaire.

Si $T\phi \leq T_{\text{tabulée}}$ on accepte $H_1 \longrightarrow$ série stationnaire.

a- La Tendance générale (Trend) :

La tendance représente l'évolution à long terme des phénomènes étudiés. Cette tendance peut être à la hausse ou à la baisse.

b- Le correlogramme :

« Le correlogramme est une représentation graphique de la fonction d'auto corrélation simple ou partielle d'une série qui permet de tester la stationnarité de cette série. Un correlogramme qui décroît de façon exponentielle quand T augmente indique que la série est probablement stationnaire. Au contraire, un correlogramme qui ne décroît pas ou ne décroît pas linéairement indique que la série est probablement non stationnaire »⁷².

⁷² Ln mémoire de Magister de Mr ABDARAHMANI, « Essai d'application de la théorie de la cointégration et modèle d'erreurs (ECM) à la détermination de la fonction de demande de monnaie : cas de l'Algérie », promotion 2004, P6.

b-1 La fonction d'auto-corrélation :

La fonction d'auto-corrélation donne une indication sur le degré de liaison c'est-à-dire la dépendance temporelle qui existe entre les différentes valeurs de la série.

b-2 La fonction d'auto-corrélation :

La fonction d'auto-corrélation partielle mesure la corrélation entre X_t et X_{t-k} , l'influence des variables X_{t-k-i} pour ($i < k$) ayant été retirée.

2- Les modèles Var (Modèles Autorégressifs Vectoriels) :

le modèle VAR a été introduit⁷³ par Sims (1980), comme choix aux modèles macroéconomiques à équations simultanées d'inspiration keynésienne qui ont connu beaucoup de critiques concernant les résultats obtenus, à savoir des estimateurs biaisés, des prévisions, l'absence de test statistique sur la structure causale des variables.

Pour ces différentes raisons, Sims a proposé une modélisation multi-variée sans autre restrictions que le choix des variables sélectionné et de nombre de retard (P).

D'après Gourierou C & Monfort A ; Le modèle VAR comporte trois avantages⁷⁴ :
Il permet d'expliquer une variable par rapport à ses retards et sa fonction de l'information contenue dans d'autres variables pertinentes.

On dispose d'un espace d'information très large.

Cette méthode est assez simple à mettre en œuvre et comprend des procédures d'estimation et des tests.

La construction du modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables d'intérêts, en se référant à la théorie économique, puis par le choix de l'ordre des retards des variables et enfin par l'estimation des paramètres.

3- La causalité :

Dans une étude macroéconomique, on commence habituellement par repérer les variables pertinentes. Celles-ci sont ensuite partitionnées en deux groupes. Certaines sont caractéristiques du phénomène et de la connaissance de leurs valeurs aux dates successives permettant de suivre son évolution. Ces variables sont dites endogènes.

Ne considérer que de telles variables endogènes ne permet qu'une étude essentiellement descriptive et non explicative. Pour introduire cet aspect explicatif, on considère aussi d'autres variables pouvant avoir une influence sur les variables endogènes et dont les valeurs sont fixées extérieurement à ce phénomène. Ces variables sont dites exogènes. Le phénomène et son application sont alors résumés par l'intermédiaire d'un modèle macro-économique. Si on se restreint au cas du modèle linéaire, un tel modèle apparaît comme un ensemble d'équations linéaires reliant variables endogènes de la date présente aux variables exogènes et aux valeurs retardées de diverses variables. Cependant, dans les modèles VAR, toutes les variables sont considérées comme étant endogènes. Ce qui nous conduit à une approche différente qui consiste à étudier la causalité entre les variables, à savoir analyser l'évolution

⁷³ Ln mémoire de magister de Mr ABDRAHMANI, op, p26.

⁷⁴ ABDERRAHMANI F. « Essai d'application de la théorie de la cointégration et modèles à correction d'erreur (ECM) à la détermination de la fonction de demande de monnaie : cas de L'Algérie ». Mémoire de magister, dirigé par KHERBACHI Hamia, université de béjaia.2004.

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

jointe de l'ensemble de ces variables et examiner si le passé des unes apporte une information supplémentaire sur la valeur présente des autres. Cette approche est formalisée par Granger (1969).

4- La décomposition de la variance de l'erreur de prévision :

La décomposition de la variance de l'erreur de prévision a pour objectif de calculer pour chacune des innovations sa contribution à la variance de l'erreur. En effet, on peut écrire la variance de l'erreur de prévision à un horizon K en fonction de la variance attribuée à chacune des variables, il suffit ensuite de rapporter chacune de ces variances à la variance totale pour obtenir son poids relatif en pourcentage.

Section 02 : Présentation des données et leurs analyses :

Le but de cette étude économétrique est d'étudier la liaison entre le chômage et les dépenses économiques pour le cas de l'Algérie. Pour cela nous allons commencer par estimer l'équation par la méthode des MCO ensuite une analyse par cointégration et ensuite le test de causalité et enfin la décomposition de la variance de l'erreur de prévision.

1- Estimation économétrique du chômage par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) :

Nous essaierons de conduire en premier lieu une analyse économétrique, en considérant le taux de chômage sur un ensemble de variables explicatives, afin d'évaluer dans quelle mesure les dépenses publiques constituent un facteur explicatif du taux de chômage en Algérie.

En deuxième lieu, nous prendrons en compte l'éventualité d'une relation de causalité inverse dans le cadre d'un modèle à équations simultanées.

1-1 choix des variables :

On observant l'évolution du marché du travail algérien de 1990 jusqu'à 2015, mais par manque de données on va s'arrêter à l'année 2009 on s'aperçoit que le taux de chômage a vraiment diminué avec des proportions considérables et on constat aussi qu'il est affecté par plusieurs facteurs, les uns d'ordre économique, et les autres d'ordre institutionnels. Les premiers sont liés principalement aux réformes économiques, entre autres la productivité du travail, le taux d'inflation, le taux de change, le taux d'escompte, les importations et les dépenses publiques. Les autres variables sont liées à la réglementation du marché du travail en l'occurrence les couts salariaux.

En effet et suite aux mesures prises dans le cadre des réformes économiques qui ont touché principalement les indicateurs cités plus haut, le marché du travail s'est détérioré en premier temps, notamment au cours de la période qui a coïncidé les années noires de 1990, jusqu'à la fin des années deux mille. Une reprise plus en moins favorable à une croissance a été notée durant ces dernières années coïncidant avec le lancement d'autres réformes, relatives surtout à une politique budgétaire expansionniste touchant tous les secteurs. On cite parmi ces variables :

- le taux de chômage (tch) : c'est la variable à expliquer (endogène). Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

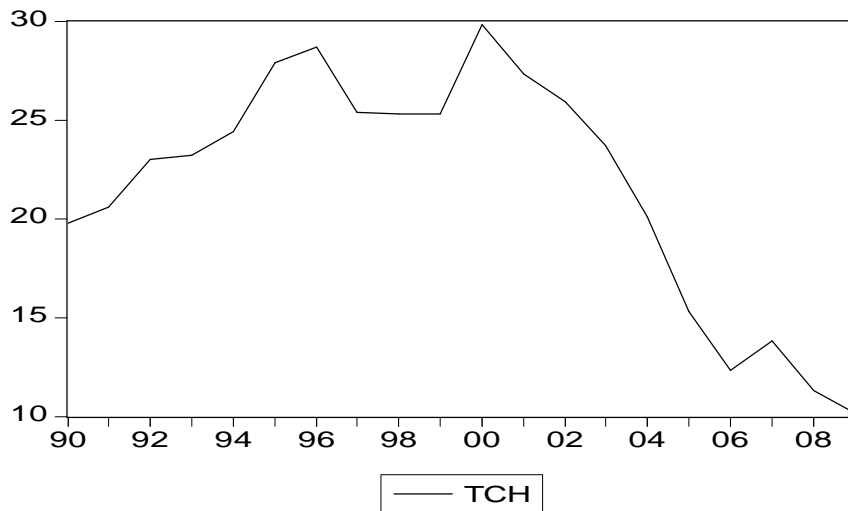
CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

- La productivité du travail (pt) : la productivité du travail est la valeur d'une unité de production par travailleur.
- Le taux d'escompte (tesc) : le taux d'escompte est supposé être corrélé positivement avec le taux de chômage. Parce qu'en baissant le taux d'escompte, on va encourager l'investissement ce qui va engendrer une diminution du chômage.
- Le taux d'inflation (tf) : le taux d'inflation est tiré par la variation de l'indice des prix à la consommation en Algérie. Une augmentation inattendue des prix réduirait les salaires réels, menant à une augmentation de la demande de travail et une baisse du chômage.
- Le taux de change (tchange) : le taux de change est le prix d'une unité de devise étrangère en terme de monnaie nationale, on prend tchange réel algérien pendant la période de 1990-2009.
- Les importations (imp) : une augmentation des importations pourrait avoir un impact négatif sur les marchés des produits du fait de manque de compétitivité et pourrait affecter par conséquent la performance du marché du travail en augmentant le taux de chômage.
- Les dépenses publiques (dnp) : la dépense publique constitue un élément essentiel pour encourager la croissance et encourager l'emploi, on utilisera dans notre étude les dépenses nationales brutes. Celles-ci les dépenses en consommation finale du gouvernement et l'investissement intérieur brut.
- Les couts salariaux (cs) : Il s'agit d'une baisse du cout du travail par la baisse des charges salariales (les cotisations sociales et les impôts).
Par manque de données sur la fiscalité de l'emploi, on se limite à l'évolution des cotisations sociales.
Nous ajoutons à ces variables une constante C, qui peut saisir les facteurs non observables.

1-2 Analyse graphique des indicateurs macroéconomiques de l'Algérie de 1990 jusqu'à 2009 :

On va commencer par analysé la variable endogène ensuite on va analyser les graphes des variables exogènes :

1-2-1 Analyse graphique de la variable endogène (le taux de chômage (tch)) :

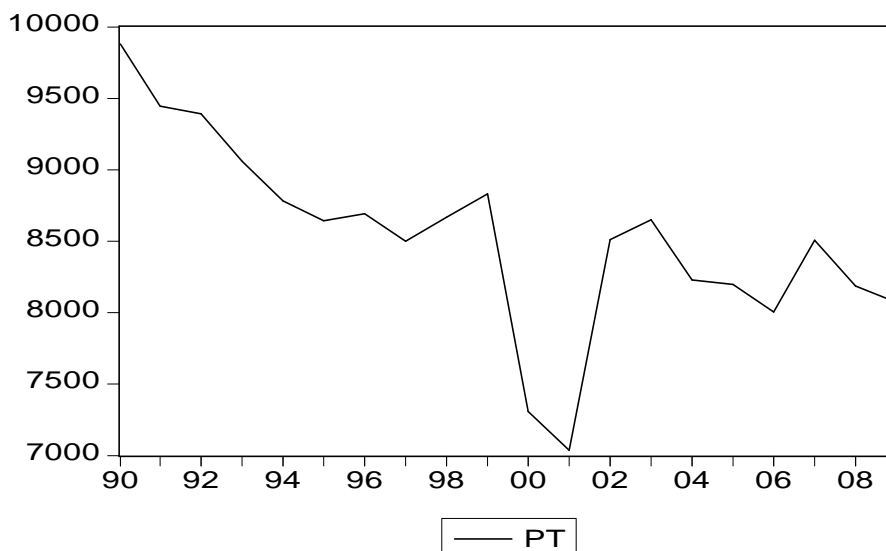


Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

D'après le graphe on remarque que la série TCH est non stationnaire et possède une tendance à la hausse jusqu'à la fin de l'année deux mille puis une tendance à la baisse jusqu'à 2009.

1-2-2 Analyse graphique des séries exogènes :

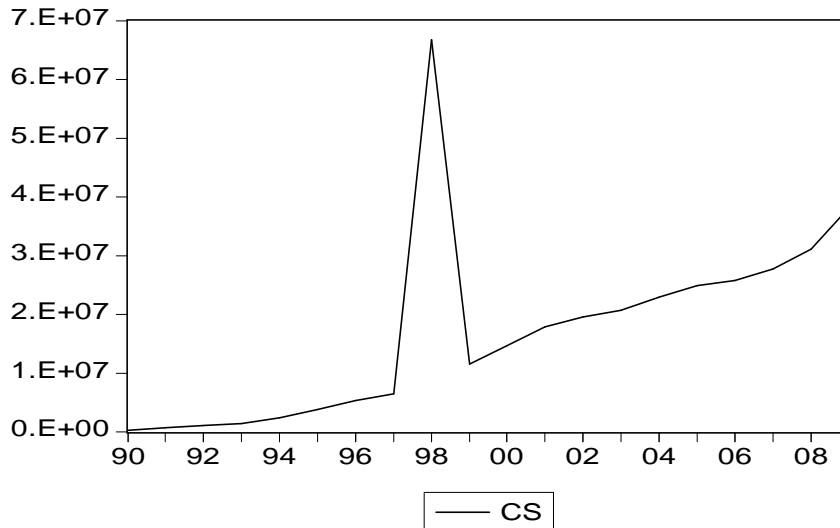
a) Productivité du travail :



Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

La représentation graphique indique que la série est non stationnaire et possède une tendance à la baisse.

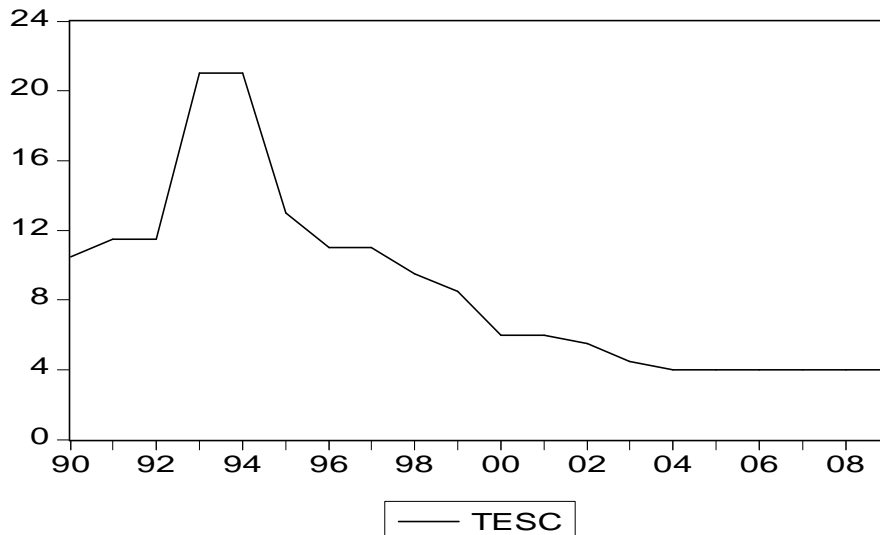
b) Cotisation social :



Source : établi par nous même à partir du logiciel Eviews.

La série est caractérisée par une non-stationnarité et une tendance à la hausse jusqu'à la fin des années mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf puis une tendance à la baisse vers les années deux mille puis elle a repris une tendance à la hausse jusqu'à 2009.

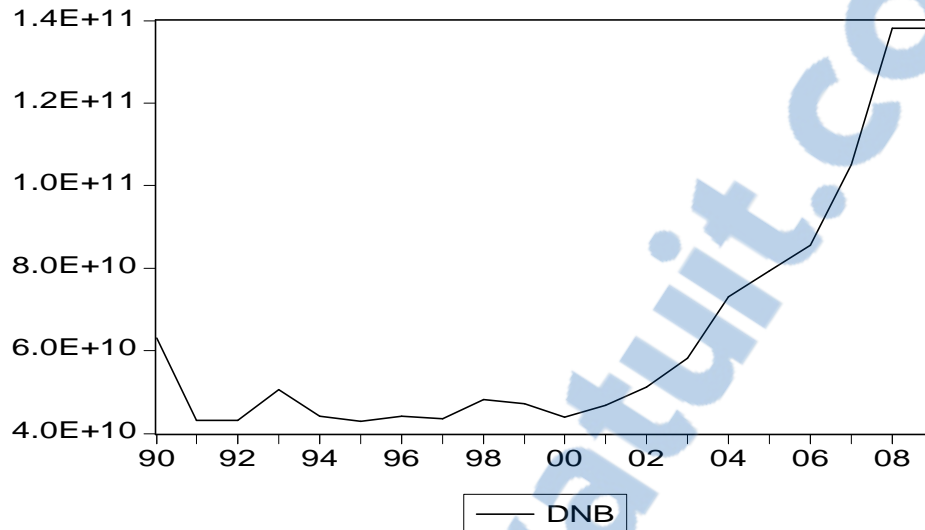
c) Taux d'escompte :



Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

La représentation graphique nous montre que la série est non stationnaire et possède une tendance à la hausse jusqu'à 1995 puis une tendance à la baisse jusqu'à la fin 2009.

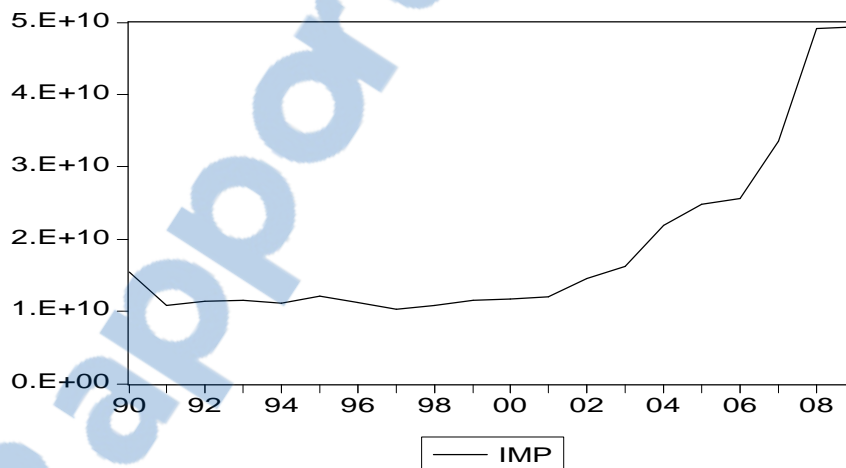
d) Dépense nationale brute :



Source : établi par nous même à partir du logiciel Eviews.

La série est caractérisée par une non stationnarité et possède une tendance à la hausse.

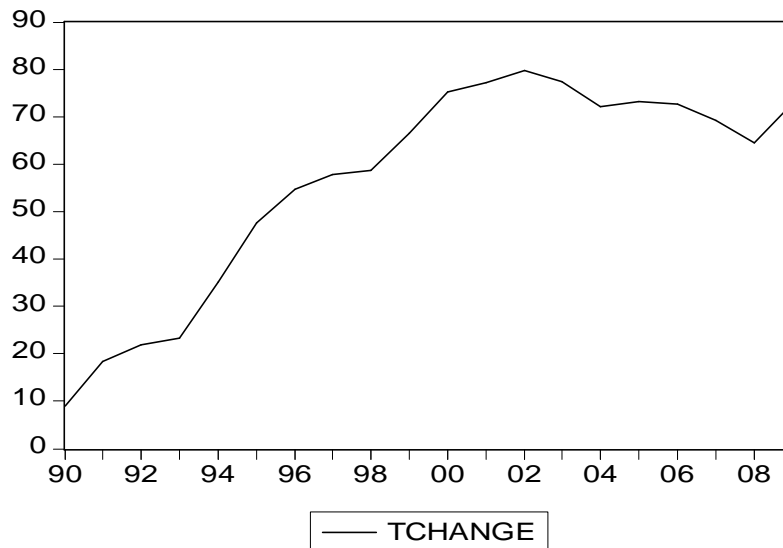
e) Importation :



Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

D'après ce graphe la série est non stationnaire et possède une tendance à la hausse.

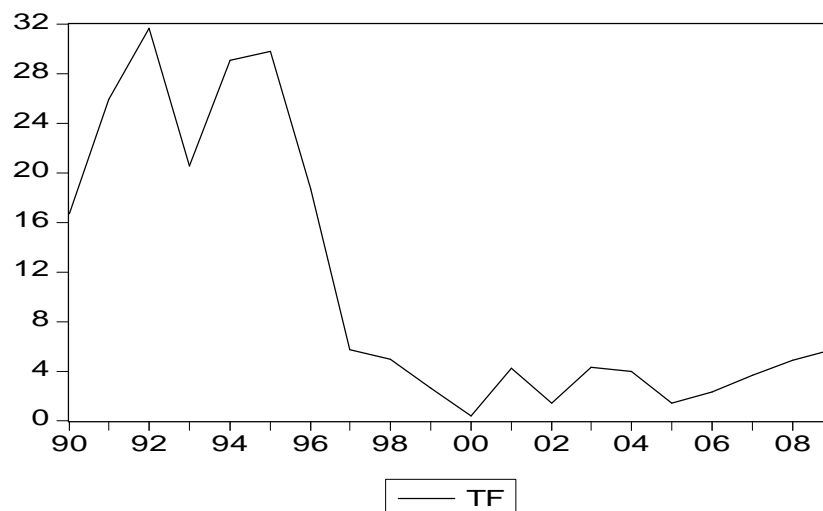
f) Taux de change :



Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

Ce graphe nous montre que la série est caractérisée par une non stationnarité et possède une tendance à la hausse.

g) Taux d'inflation :



Source : élaboré par nous même à partir du logiciel Eviews.

D'après ce graphe on remarque que la série est non stationnaire et possède une tendance à la baisse.

1-3 Estimation et interprétation des résultats :

Le modèle à estimer est le suivant :

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

$$TCH=C(1)+C(2)*CS+C(3)*DNB+C(4)*IMP+C(5)*PT+C(8)*TCHANGE+C(9)*TESC+C(10)*TF$$

Après l'estimation de cette équation, en utilisant le logiciel d'économétrie Eviews 4.0, on a obtenue ces résultats affichés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°11 : estimation de la fonction du chômage en Algérie par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire (MCO).

Dependent Variable: TCH
Method: Least Sq
Uares
Date: 06/01/15 Time: 19:32
Sample: 1990 2009
Included observations: 20

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	44.29966	18.21249	2.432378	0.0316
CS	1.68E-08	5.13E-08	0.327294	0.7491
DNB	-6.90E-10	3.25E-10	-2.123233	0.0552
IMP	1.28E-09	8.11E-10	1.575722	0.1411
PT	-0.000435	0.001613	-0.269674	0.7920
TCHANGE	0.008722	0.081052	0.107612	0.9161
TESC	0.257190	0.220680	1.165444	0.2665
TF	-0.132259	0.161722	-0.817815	0.4294
R-squared	0.881504	Mean dependent var	21.66300	
Adjusted R-squared	0.812381	S.D. dependent var	6.054734	
S.E. of regression	2.622609	Akaike info criterion	5.055391	
Sum squared resid	82.53694	Schwarz criterion	5.453684	
	-42.55391	F-statistic	12.75272	
Durbin-Watson stat	1.720418	Prob(F-statistic)	0.000106	

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0

On peut écrire l'équation issue de cette estimation comme suit :

$$TCH=44.29966+1.68*10^{-08}*CS-6.90*10^{-10}*DNB+1.28*10^{-09}*IMP-0.000435*PT+0.008722*TCHANGE+0.257190*TESC - 0.132259*TF$$

Les résultats de cette régression indiquent seule la constante (c) est significative parce que la probabilité associée au seuil de 5% est inférieure à 0,05;

Par contre les autres variables cotisations sociales (CS), dépenses nationales brutes (DNB), importations (IMP) productivité du travail (PT) et le taux de change (TCHANGE), le taux d'escompte (TESC) et le taux d'inflation (TF) sont non significatives parce que leurs probabilités associées au seuil de 5% sont supérieures à 0,05.

Le coefficient de détermination (R^2) obtenu de la régression indique que la qualité d'ajustement du modèle est de 88%.

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

La statistique calculée de Fisher (F-statistique = 12.75) est supérieure à la valeur tabulée ($F_{(v1,v2)} = F_{(19,18)} = 2,19$). Avec : $v1 = (n-1)$, $v2 = n-(p+1)$; n et p sont, respectivement, le nombre des observations et la périodicité.

Mais ces deux statistiques ne sont pas suffisantes afin de valider le modèle, mais ce qui nous intéresse en fait dans cette estimation par la méthode MCO c'est d'exprimer le taux de chômage en fonction des autres variables du modèle. Les résultats indiquent que :

Les cotisations influencent positivement le TCH. Cela signifie qu'une augmentation des cotisations de $1.68 \cdot 10^{-8}$ va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

Les dépenses nationales brutes ont une influence négative sur le TCH en d'autres termes une diminution des dépenses nationales brutes de $-6.90 \cdot 10^{-10}$ va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

Les importations ont une influence positive sur le TCH en d'autres termes une augmentation des importations de $1.28 \cdot 10^{-09}$ va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

La productivité du travail influence négativement le TCH cela signifie qu'une diminution de la productivité de -0.000435 va engendrer une augmentation de 1%.

Le taux de change influence positivement le TCH ; Une augmentation du taux de change de 0.008722 va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

Le taux d'escompte influence positivement le TCH ; une augmentation du taux d'escompte de 0.257190 va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

Le taux d'inflation a une influence négative sur le TCH; une diminution du taux d'inflation de -0.132259 va engendrer une augmentation de 1% du taux de chômage.

1-4 Analyse des résidus :

Pour analyser les résidus on utilise le test d'auto corrélation des erreurs ou bien le test de Durbin-Watson nous permet de détecter une auto-corrélation d'ordre 1 sous la forme :

$$\varepsilon_t = \rho \varepsilon_{t-1} + v_t ; \quad v_t \sim \text{BB} (0, \sigma_v^2)$$

Le test d'hypothèse peut être formulé de la manière suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \rho = 0 \text{ (l'indépendance des erreurs)} \\ H_1 : \rho \neq 0, \rho > 0, \rho < 0 \text{ (les erreurs sont auto-corrélés sont liées négativement ou bien positivement)} \end{array} \right.$$

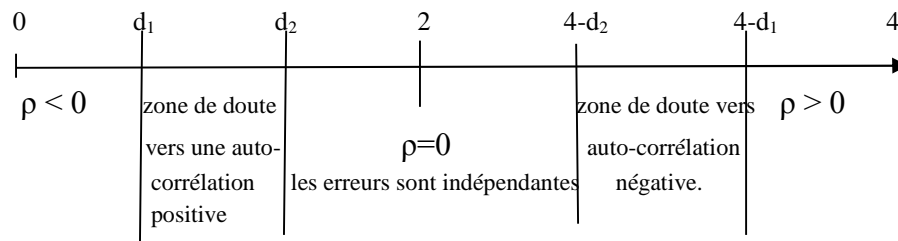
Pour tester l'hypothèse nulle nous calculons la statistique D.W noté de la manière suivante :

$$DW = \frac{\sum_{t=2}^n (e_t - e_{t-1})^2}{\sum_{t=1}^n e_t^2} \quad \text{avec } e_t \text{ le résidu d'estimation.}$$

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

Cette statistique varie entre 0 et 4 et nous avons $D.W=2$ lorsque $\rho=0$. Afin de tester H_0 on cherche les valeurs critiques d_1 et d_2 au seuil de 5% en fonction de la taille de l'échantillon et du nombre de variables explicatives K .

La lecture de la table permet de déterminer 2 valeurs d_1 et d_2 comprises entre 0 et 2 qui délimitent l'espace entre 0 et 4 selon le schéma suivant :



Application : notre statistique $D.W=1,72$ donc elle se situe entre $d_1=0.50$ et $d_2=2.52$ ce qui signifie qu'il ya une auto-corrélation positive des erreurs.

Maintenant on analyse le corrélogramme des résidus ; voir le tableau n° 12:

Tableau n° 12: corrélogramme des résidus d'estimation de la fonction du chômage

Correlogram of RESID						
Date: 06/02/15 Time: 18:47						
Sample: 1990 2009						
Included observations: 20						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
1	0.159	-0.159	0.5825	0.445		
2	0.370	-0.405	3.9259	0.140		
3	0.122	-0.030	4.3126	0.230		
4	0.373	-0.616	8.1461	0.086		
5	0.167	-0.016	8.9687	0.110		
6	0.322	-0.184	12.230	0.057		
7	0.094	0.162	12.526	0.085		
8	0.022	-0.161	12.544	0.129		
9	0.224	-0.144	14.547	0.104		
10	0.059	-0.142	14.702	0.143		
11	0.252	0.028	17.808	0.086		
12	0.021	-0.067	17.832	0.121		

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0

Le corrélogramme des résidus indiquent que ces derniers forment un bruit blanc du fait que les termes des fonctions d'auto-corrélation (AC) et d'auto-corrélation partielle (ACP) sont proches de (0). En d'autres termes, les probabilités associées sont toutes supérieures à α (0,05) donc on accepte l'hypothèse de la non significativité des termes des auto-corrélations.

La qualité d'ajustement qui se rapproche de 90% et la stationnarité des résidus nous permet de valider le modèle.

2- Analyse par cointégration :

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

Cette analyse nous permet d'analyser l'influence des dépenses publiques sur le chômage en Algérie. A cet effet, nous nous contentons d'effectuer une analyse de cointégration à deux variables (à savoir les dépenses publiques et le chômage) qui font l'objet principal de ce travail.

2-1 Présentation de l'approche d'ENGLE et de GRANGER :

ENGLE et GRENGER ont introduit pour la première fois le concept de cointégration qui s'applique aux séries non stationnaires qui sont les plus fréquentes dans l'analyse macroéconomique, mais à condition qu'elles soient intégrées de même ordre.

L'idée principale de la cointégration est la suivante : à court terme les variables peuvent évoluer d'une manière divergente du fait qu'elles ne sont pas stationnaires mais elles vont évoluer ensemble à long terme et une relation stable. Ces deux séries auront tendance à se compenser de sorte à formuler une série stationnaire.

Le test de cointégration, suivant l'approche d'ENGLE et de GRANGER, se fait en deux étapes. La première étant de tester l'ordre de cointégration ; si les variables ne sont pas intégrées de même ordre, le risque de cointégration est écarté dès cette première étape. La deuxième étape est l'estimation de la relation de long terme par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) de l'équation suivante :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_t X_t + e_t$$

Pour qu'il y ait cointégration, il faut que les résidus (e_t) soient stationnaires (intégrés d'ordre « 0 »).

Les variables sur lesquelles on souhaite effectuer le test de cointégration sont les DNB et le taux de chômage. Pour ce faire, nous allons procéder en premier lieu à la vérification de l'ordre d'intégration des deux séries en utilisant les tests ADF (Dukey fuller Augmenté). Avant de procéder aux tests ADF, on doit déterminer d'abord le retard optimal (p) de chacune des séries, le retard retenu étant celui qui minimise les critères d'Akaike et Schwarz.

2-2- Détermination du retard optimal et test de stationnarité :

2-2-1 Détermination du nombre de retards :

- **Le retard retenu pour le taux de chômage « tch » :**

Les critères d'AIC et SC montrent que le retard qui minimise (pour les trois modèles) est « 0 ». Voir le tableau ci-dessous :

Tableau n°13 : critères d'AIC et SC pour le taux de chômage.

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	AIC	SC	AIC	SC	AIC	SC
P= 0	4.529802	4.678924	4.846841	4.946256	4.748944	4.798652
P= 1	4.640889	4.838750	4.917843	5.066238	4.809332	4.908263
P= 2	4.830668	5.075731	5.038452	5.234502	4.921889	5.068926
P= 3	4.884935	5.174656	5.242958	5.484392	5.126132	5.319279
P= 4	5.050233	5.380657	5.309765	5.592985	5.253976	5.489993

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0

A cet effet, le retard retenu pour la variable « tch » est « 0 ».

- **Le retard retenu pour les dépenses nationales brutes « DNB » :**

On procède de la même manière pour les DNB les résultats sont les suivants :

Tableau n°14 : critères d'AIC et SC pour les dépenses nationales brutes.

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	AIC	SC	AIC	SC	AIC	SC
P=0	48.66933	48.81846	49.04652	49.14593	48.98326	49.03297
P=1	48.66440	48.86226	48.79972	48.94811	48.72735	48.82628
P=2	48.32182	48.56689	48.77138	48.96744	48.88029	49.02733
P=3	48.48787	48.77759	48.82879	49.07023	48.77280	48.77280
P=4	48.65721	48.98763	49.02443	49.30765	48.92526	49.16127

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews4.0.

Le retard retenu pour la variable « DNB » est « 2 ».

2-2-2 Teste de la stationnarité et ordre d'intégration :

On passe au test ADF pour les séries au niveau et en différences (d) :

Tableau n°15 : statistique ADF pour « DNB » et le « TCH »

	Type de modèle	TCH			DNB		
		Probabilité Associée à trend	Probabilité associée à C	Statistique ADF	Probabilité Associée à trend	Probabilité associée à C	Statistique ADF
Test ADF	[3]	0.0105	0.0830	-1.333523 (-3.6746)	0.0105	0.0126	1.537569 (-3.7119)
Test ADF	[2]	–	0.7273	0.159387 (-3.0294)	–	0.0922	2.198688 (-3.0521)
Test ADF	[1]	–	–	-0.802192 (-1.9602)	–	–	1.842982 (-1.9627)
Test ADF (d1)	[3]	0.0687	0.1621	-3.821845 (-3.6920)	0.0513	0.1227	-2.318648 (-3.7347)
Test ADF (d1)	[2]	–	0.4758	-3.025049 (-3.0400)	–	0.1858	-0.735240 (-3.0659)
Test ADF (d1)	[1]	–	–	-2.982270 (-1.9614)	–	–	-0.123287 (-1.9642)
Test ADF (d2)	[3]	0.7590	0.6651	-5.821076 (-3.7119)	0.3720	0.7465	-3.992994 (-3.7611)
Test ADF (d2)	[2]	–	0.6978	-6.014502 (-3.0521)	–	0.1504	-3.985254 (-3.0818)
Test ADF (d2)	[1]	–	–	-6.166163 (-1.9627)	–	–	-3.524033 (-1.9658)

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

Avant de procéder à l'explication de ce tableau on doit d'abord se rappeler le principe de ce test. Le principe est simple : si l'hypothèse $H_0 : \phi=1$ est retenue dans l'un de ces 3 modèles, le processus est alors non-stationnaire.

Dans les deux séries au niveau les probabilités associées à la tendance sont significativement différentes de 0. Ce qui implique que le processus générateur de données est un TS. En revanche t-statistique calculée est supérieure à t-tabulée au seuil de 5% ce qui implique qu'on accepte H_0 , l'existence d'une racine unitaire en d'autres termes les deux séries au niveau sont non-stationnaires.

On passe à la première différenciation de la série TCH on remarque l'existence d'une racine unitaire dans le 2^{ème} modèle ce qui implique que la série est non stationnaire.

Alors on passe à la 2^{ème} différenciation on remarque que t-calculée est inférieure

à t-tabulée donc on refuse l'hypothèse H_0 d'existence d'une racine unitaire au seuil de 5%.

Conclusion : l'absence d'une racine unitaire dans les trois modèles implique que après avoirs différencier la série TCH deux fois elle devient stationnaire, donc la série « TCH » est intégrée d'ordre « 2 ».

Maintenant on passe à la première différenciation de la série DNB :

Toujours sous les mêmes hypothèses et le même principe, on remarque l'existence d'une racine unitaire dans les trois modèles ce qui implique que la série est non stationnaire.

Ce qui nous permet de passer à la 2^{ème} différenciation et on peut conclure que : l'absence d'une racine unitaire dans les trois modèles implique qu'après avoir différencié la série DNB 2 fois elle devient stationnaire, donc la série est intégrée d'ordre « 2 ».

Conclusion générale : les deux séries sont intégrées de même ordre (ordre 2).

Les tableaux n° 16 et n°17 montrent les tests ADF pour les séries différenciées 2 fois (TCH et DNB).

Tableau n°16 : test ADF pour la série en deuxième différence du TCH.

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(TCH,2)				
ADF Test Statistic	-5.821076	1% Critical Value*		-4.6193
		5% Critical Value		-3.7119
		10% Critical Value		-3.2964

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TCH,3)

Method: Least Squares

Date: 06/06/15 Time: 18:04

Sample(adjusted): 1993 2009

Included observations: 17 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TCH(-1),2)	-1.410182	0.242255	-5.821076	0.0000
C	-0.810643	1.833308	-0.442175	0.6651
@TREND(1990)	0.047652	0.152296	0.312891	0.7590
R-squared	0.708919	Mean dependent var		-0.009412
Adjusted R-squared	0.667336	S.D. dependent var		5.331838
S.E. of regression	3.075245	Akaike info criterion		5.243431
Sum squared resid	132.3998	Schwarz criterion		5.390469
Log likelihood	-41.56916	F-statistic		17.04831
Durbin-Watson stat	2.182832	Prob(F-statistic)		0.000177

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Tableau n°17 : test ADF pour la série en deuxième différence des DNB.

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(DNB,2)				
ADF Test Statistic	-3.992994	1% Critical Value*	-4.7315	
		5% Critical Value	-3.7611	
		10% Critical Value	-3.3228	

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(DNB,3)
 Method: Least Squares
 Date: 06/06/15 Time: 18:02
 Sample(adjusted): 1995 2009
 Included observations: 15 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DNB(-1),2)	-3.714951	0.930367	-3.992994	0.0025
D(DNB(-1),3)	1.613763	0.599989	2.689656	0.0227
D(DNB(-2),3)	0.436446	0.367566	1.187395	0.2625
C	-2.47E+09	7.43E+09	-0.332300	0.7465
@TREND(1990)	5.89E+08	6.30E+08	0.934650	0.3720
R-squared	0.777355	Mean dependent var	-1.27E+09	
Adjusted R-squared	0.688297	S.D. dependent var	1.56E+10	
S.E. of regression	8.68E+09	Akaike info criterion	48.86808	
Sum squared resid	7.54E+20	Schwarz criterion	49.10410	
Log likelihood	-361.5106	F-statistic	8.728630	
Durbin-Watson stat	2.197307	Prob(F-statistic)	0.002674	

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Pour confirmer la stationnarité des deux séries voir tableau n°18 et n° 19.

Tableau n° 18: corrélogramme du TCH en 2^{ème} différence.

Correlogram of D(TCH,2)						
Date: 06/06/15 Time: 17:15						
Sample: 1990 2009						
Included observations: 18						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.405	-0.405	3.4757	0.062
		2	-0.059	-0.267	3.5550	0.169
		3	-0.148	-0.370	4.0819	0.253
		4	0.194	-0.111	5.0459	0.283
		5	-0.022	-0.063	5.0596	0.409
		6	-0.244	-0.394	6.8509	0.335
		7	0.242	-0.080	8.7666	0.270
		8	0.051	0.044	8.8620	0.354
		9	-0.008	0.038	8.8646	0.450
		10	-0.223	-0.089	11.103	0.350
		11	0.083	-0.111	11.454	0.406
		12	0.106	-0.052	12.133	0.435

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Tableau n° 19: corrélogramme du DNB en deuxième différence.

Correlogram of D(DNB,2)						
Date: 06/06/15 Time: 16:47						
Sample: 1990 2009						
Included observations: 18						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.173	-0.173	0.6318	0.427
		2	-0.367	-0.410	3.6701	0.160
		3	0.082	-0.096	3.8328	0.280
		4	0.107	-0.057	4.1258	0.389
		5	-0.069	-0.065	4.2579	0.513
		6	0.092	0.118	4.5112	0.608
		7	-0.113	-0.120	4.9280	0.669
		8	-0.122	-0.127	5.4619	0.707
		9	0.073	-0.096	5.6732	0.772
		10	0.049	-0.082	5.7828	0.833
		11	0.020	0.049	5.8043	0.886
		12	0.109	0.170	6.5130	0.888

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

On remarque dans les deux tableaux que tous les termes du corrélogramme sont à l'intérieur de l'intervalle de confiance ce qui implique que les deux séries sont stationnaires.

Et en plus on a enregistré seulement une tendance pour les deux séries au niveau des DNB et du TCH. Par contre les deux séries en deuxième différence ne possèdent ni tendance ni constante puisque leurs probabilités associées sont supérieures à $\alpha=0.05$ au seuil de 5%, ce qui implique

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

que les deux séries en deuxième différence sont engendrées par un processus DS sans constante ni tendance.

Puisque les deux séries au niveau sont non stationnaires et intégrées de même ordre (intégrées d'ordre 2), il est légitime de se poser la question de cointégration entre les deux séries TCH et DNB.

Avant de passer à l'étape suivante qui est l'estimation de la relation de long terme, on effectue d'abord le test de causalité au sens de GRANGER.

On peut penser que les dépenses publiques influencent le taux de chômage ou bien l'inverse, pour déterminer la variable endogène de la relation de long terme, on peut mener le test de causalité au sens de GRANGER.

Pour mener un teste de causalité au sens de GRANGER, on a besoin d'estimer un modèle VAR (p) ainsi que le nombre de retard (p) qui minimise les critères d'AIC et SC.

A l'aide du logiciel d'économétrie Eviews 4, les résultats sont les suivants :

Tableau n° 20 : critères AIC et SC pour les modèles VAR

	VAR (1)	VAR(2)	VAR (3)
AIC	54.53649	55.00682	55.76549
SC	54.83057	55.48969	56.42634

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Le nombre de retards retenu est « 1 » du fait qu'il minimise les critères d'AIC et SC.

Donc on établit un test de causalité avec le retard retenu (1), les résultats sont présentés dans le tableau n° 21.

Tableau n° 21 : test au sens de causalité de GRANGER entre les DNB et TCH

Pairwise Granger Causality Tests

Sample: 1990 2009

Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
DNB does not Granger Cause TCH	19	4.79489	0.04371
TCH does not Granger Cause DNB		0.15134	0.70238

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Le test de causalité de Granger est formulé sous les hypothèses suivantes :

1^{er} cas :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : (\text{DNB}) \text{ ne cause pas } (\text{TCH}). \\ H_1 : (\text{DNB}) \text{ cause } (\text{TCH}). \end{array} \right.$$

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

2^{ème} cas :

H₀ : (TCH) ne cause pas (DNB).

H₁ : (TCH) cause (DNB).

Règle de décision : si la probabilité est supérieur a 0.05 au seuil de 5% on accepte H₀ (ne cause pas) et on rejete H₁ (cause)

Le tableau montre, pour le premier cas que la probabilité est égale (0.04) inférieur à α (0.05), donc on accepte l'hypothèse H₁ pour la quelle les DNB cause au sens de GRANGER le TCH ;

Pour le deuxième cas la probabilité est égale (0.70) > (0.05), donc on accepte H₀ ce qui implique que le TCH ne cause pas au sens de GRANGER les DNB.

On peut conclure qu'il ya une relation unidirectionnelle entre les deux variables (TCH, DNB), ce qui nous mène à déduire que les variations du DNB expliquent les variations du TCH. C'est-à-dire que les variations des DNB et du TCH sont, en quelque sorte, dépendantes.

2-3- Estimation de la relation de long terme :

Les conditions de la première étape sont vérifiées, donc on peut estimer la relation de long terme en régressant DNB sur le TCH et une constante C.

Les résultats de la régression se présentent dans le tableau n°22 :

Tableau n°22 : Estimation de la fonction de long terme entre le TCH est les DNB

Dependent Variable: TCH
Method: Least Squares
Date: 06/08/15 Time: 16:02
Sample: 1990 2009
Included observations: 20

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	33.13058	1.496445	22.13952	0.0000
DNB	-1.78E-10	2.11E-11	-8.434245	0.0000
R-squared	0.798063	Mean dependent var		21.66300
Adjusted R-squared	0.786844	S.D. dependent var		6.054734
S.E. of regression	2.795401	Akaike info criterion		4.988467
Sum squared resid	140.6568	Schwarz criterion		5.088041
Log likelihood	-47.88467	F-statistic		71.13650
Durbin-Watson stat	0.821194	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

On remarque que les deux coefficients sont significativement différents de 0 au seuil de 5% car la probabilité inférieure à 0.05 la qualité d'ajustement est très bonne à 79%.

La relation de long terme s'écrit comme suit :

$$TCH = 33.13 - 1.78 * 10^{-10} DNB_{t+et}$$

Il convient maintenant d'analyser la stationnarité du résidu pour voir s'il s'agit d'une relation de cointégration, voir le tableau n°23 :

Tableau n°23 : le corrélogramme des résidus

Correlogram of Residuals						
Date: 06/08/15 Time: 16:59						
Sample: 1990 2009						
Included observations: 20						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.563	0.563	7.3489	0.007
		2	0.052	-0.388	7.4158	0.025
		3	-0.167	0.019	8.1336	0.043
		4	-0.190	-0.083	9.1261	0.058
		5	-0.230	-0.192	10.684	0.058
		6	-0.168	0.063	11.575	0.072
		7	-0.019	0.016	11.587	0.115
		8	-0.038	-0.231	11.641	0.168
		9	-0.257	-0.285	14.287	0.112
		10	-0.373	-0.159	20.401	0.026
		11	-0.197	0.028	22.307	0.022
		12	0.057	0.017	22.482	0.032

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Le premier terme du corrélogramme est significativement différent de zéro ce qui implique que le résidu n'est pas un bruit blanc.

Ce qui nous permet de conclure que nous ne pouvons pas estimer un modèle ECM puisque le résidu n'est pas un bruit blanc.

3- Test de causalité de GRANGER :

L'analyse de la causalité va nous permettre de savoir quelles sont les influences statistiquement significatives entre le taux de chômage et les différentes variables du modèle.

Voir tableau n°24 :

Tableau n°24 : Test de causalité entre le TCH et les différentes variables du modèle.

Pairwise Granger Causality Tests
Date: 06/09/15 Time: 15:48
Sample: 1990 2009
Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
CS does not Granger Cause TCH	19	1.70211	0.21047
TCH does not Granger Cause CS		0.91008	0.35428
IMP does not Granger Cause TCH	19	4.72957	0.04499
TCH does not Granger Cause IMP		0.57885	0.45783
PT does not Granger Cause TCH	19	3.55986	0.07747
TCH does not Granger Cause PT		0.00240	0.96151
TCHANGE does not Granger Cause TCH	19	6.59391	0.02064
TCH does not Granger Cause TCHANGE		1.01683	0.32828
TESC does not Granger Cause TCH	19	10.6196	0.00493
TCH does not Granger Cause TESC		0.05165	0.82310
TF does not Granger Cause TCH	19	4.17956	0.05773
TCH does not Granger Cause TF		1.48378	0.24084

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et cotisation sociale :**

A partir de ce tableau, les résultats du test indiquent qu'il n'y a aucune relation de causalité entre les cotisations sociale et le taux de chômage. Car on accepte l'hypothèse nulle de non causalité dans les deux sens pour le taux de chômage et les cotisations sociales selon les résultats d'Eviews la probabilité est supérieur à $\alpha=0.05$ ce qui implique qu'on rejette l'hypothèse de causalité dans les deux sens.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et les importations :**

Nous constatons qu'au seuil de 5%, le test de Granger laisse prévoir que les importations causent le taux de chômage parce que la probabilité est égale a $0.04 < 0.05$ ce qui implique qu'on accepte H_1 et on rejette l'hypothèse nulle de non causalité.

Et pour le deuxième cas on accepte l'hypothèse nulle parce que la probabilité est supérieure a 0.05 au seuil de 5% ce qui implique que le taux de chômage ne cause pas les importations. Ce qui nous permet de conclure qu'on a une causalité unidirectionnelle.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et la productivité du travail :**

On constate qu'il ya absence de causalité entre le taux de chômage et la productivité du travail. En effet on accepte l'hypothèse nulle de non causalité dans les deux sens pour le TCH et PT parce que la probabilité est supérieure à 0.05.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et le taux de change :**

Nous remarquons qu'il ya une causalité unidirectionnelle entre le taux de chômage et le taux de change, c'est le taux de change qui cause le taux de chômage parce que la probabilité est de 0.02 inférieur à 0.05, ce qui nous permet d'accepté H_1 le taux de change cause au sens de Granger le taux de chômage ; et pour le deuxième cas on accepte l'hypothèse nulle le taux de chômage ne cause pas le taux de change parce que 0.32 supérieur à 0.05.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et le taux d'escompte :**

De même on à une causalité unidirectionnelle le taux d'escompte cause le taux de chômage parce que la probabilité est de $0.004 < 0.05$; et pour le deuxième cas le taux de chômage ne cause pas le taux de change parce que la probabilité est de $0.82 > 0.05$ ce qui implique qu'on accepte l'hypothèse nulle.

➤ **Etude de causalité entre le TCH et le taux d'inflation :**

L'hypothèse de non causalité entre le taux de chômage et le taux d'inflation est acceptée au seuil de 5%.

4- Décomposition de la variance de l'erreur de prévision :

L'étude précédente, basée sur les fonctions de réponses impulsionnelles, peut être complétée par une analyse de la décomposition de la variance de l'erreur de prévision.

L'objectif est de calculer la contribution de chacune des innovations à la variance de l'erreur en pourcentage. Quand une innovation explique une part importante de la variance de l'erreur de prévision, nous en déduisons que l'économie étudiée est très sensible aux chocs affectant cette série. Les résultats relatifs à l'étude de la décomposition de la variance sont reportés dans le tableau n°25. Il indique qu'à la première année la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage, est due à 100% à ses propres innovations et les innovations des variables explicatives n'ont aucun effet au cours de la première année.

Au cours de la deuxième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 90.14% à ses propres innovations, à 0.019% aux innovations des cotisations sociales, à 0.20% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 2.99% aux innovations des importations, à 0.01% aux innovations de la productivité du travail, à 2.70% aux innovations du taux de change, à 3.15 %aux innovations du taux d'escompte et à 0.76% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la troisième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 84.70% à ses propres innovations, à 0.32% aux innovations des cotisations sociales, à 0.21% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 5.72% aux innovations des importations, à 0.01% aux innovations de la productivité du travail, à 3.38% aux innovations du taux de change, à 4.44 aux innovations du taux d'escompte et à 1.19% aux innovations du taux d'inflation

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

Au cours de la quatrième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 82.46% à ses propres innovations, à 0.35% aux innovations des cotisations sociales, à 0.53% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 6.61% aux innovations des importations, à 0.03% aux innovations de la productivité du travail, à 3.44% aux innovations du taux de change, à 4.97 aux innovations du taux d'escompte et à 1.57% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la cinquième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 81.32% à ses propres innovations, à 0.37% aux innovations des cotisations sociales, à 1.47% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 6.67% aux innovations des importations, à 0.15% aux innovations de la productivité du travail, à 3.17% aux innovations du taux de change, à 4.97 aux innovations du taux d'escompte et à 1.84% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la sixième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 79.76% à ses propres innovations, à 0.35% aux innovations des cotisations sociales, à 3.45% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 6.29% aux innovations des importations, à 0.37% aux innovations de la productivité du travail, à 2.86% aux innovations du taux de change, à 4.75 aux innovations du taux d'escompte et à 2.14% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la septième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 77.32% à ses propres innovations, à 0.33% aux innovations des cotisations sociales, à 6.58% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 5.71% aux innovations des importations, à 0.67% aux innovations de la productivité du travail, à 2.58% aux innovations du taux de change, à 4.36 aux innovations du taux d'escompte et à 2.43% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la huitième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 73.85% à ses propres innovations, à 0.29% aux innovations des cotisations sociales, à 10.79% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 5.05% aux innovations des importations, à 1.02% aux innovations de la productivité du travail, à 2.34% aux innovations du taux de change, à 3.89% aux innovations du taux d'escompte et à 2.72% aux innovations du taux d'inflation.

Au cours de la neuvième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 69.64% à ses propres innovations, à 0.26% aux innovations des cotisations sociales, à 15.73% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 4.39% aux innovations des importations, à 1.39% aux innovations de la productivité du travail, à 2.16% aux innovations du taux de change, à 3.39% aux innovations du taux d'escompte et à 3% aux innovations du taux d'inflation.

Et enfin au cours de la dixième année, la variance de l'erreur de prévision du taux de chômage est due 65.13% à ses propres innovations, à 0.23% aux innovations des cotisations sociales, à 20.93% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 3.79% aux innovations des importations, à 1.72% aux innovations de la productivité du travail, à 2% aux innovations du taux de change, à 2.89% aux innovations du taux d'escompte et à 3.26% aux innovations du taux d'inflation.

Tableau n°25 : la décomposition de la variance de l'erreur de prévision :

Variance Decomposition of TCH:									
Period	S.E.	TCH	CS	DNB	IMP	PT	TCHANGE	TESC	TF
1	2.424176	100.0000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000
2	3.023447	90.14057	0.019147	0.207627	2.996865	0.001727	2.708791	3.158491	0.766779
3	3.463017	84.70115	0.329810	0.215618	5.724135	0.013215	3.380750	4.440835	1.194483
4	3.769839	82.46125	0.358248	0.537852	6.611804	0.034380	3.441554	4.978118	1.576789
5	4.007286	81.32632	0.376653	1.474039	6.672850	0.150752	3.175151	4.974527	1.849712
6	4.225964	79.76891	0.356411	3.450923	6.296215	0.370745	2.865848	4.750509	2.140434
7	4.464274	77.32715	0.330599	6.580583	5.712709	0.673389	2.580320	4.365073	2.430178
8	4.748284	73.85939	0.299448	10.79849	5.051938	1.028319	2.346468	3.894010	2.721939
9	5.094543	69.64758	0.268086	15.73872	4.399695	1.390181	2.162293	3.390859	3.002590
10	5.512825	65.13244	0.238961	20.93508	3.798240	1.721297	2.009007	2.896939	3.268031

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Conclusion du chapitre:

A travers cette partie empirique, nous avons trouvé que les variables sont non significatives ce qui ne nous a pas permis de valider le modèle par la méthode des MCO, en suite le test d'auto-corrélation des erreurs a révélé que les résidus sont auto-corrélés positivement.

Par l'application de l'approche de Granger les résultats nous montre que les DNB cause le TCH et aussi qu'il ya une relation de long terme entre le taux de chômage et les dépenses nationales brutes et que cette dernière influence négativement le taux de chômage en d'autres termes une variation à la hausse des dépenses nationales brutes va engendrer une diminution du taux de chômage et les deux séries sont intégrées de même ordre, mais les résidus de cette estimation n'était pas un bruit blanc et par conséquent ça ne nous a pas permis d'estimer un modèle ECM.

Avec le test de causalité de Granger nous avons conclu qu'il ya des variables qui causent le taux de chômage et on cite : les importations, le taux de change, le taux d'escompte.

Absence de causalité avec d'autres variables et on cite : les cotisations sociales, productivité du travail et le taux d'inflation.

Ce qui nous permet de conclure que le taux de chômage est affecté par les dépenses nationales brutes algériennes selon cette période donnée.

Les importations, le taux de change et le taux d'escompte ont une influence positive sur le taux de chômage.

En ce qui concerne la variation de l'erreur de prévision du taux de chômage est due à 65.13% à ses propres innovations, à 0.23% aux innovations des cotisation sociales, à 20,93% aux innovations des dépenses nationales brutes, à 3.79% aux innovations des importations, à

CHAPITRE IV _____ Analyse empirique de l'effet des dépenses publique sur le chômage en Algérie

1.72% aux innovations de la productivité du travail, à 2% aux innovations du taux de change, à 2.89% aux innovations du taux d'escompte, et à 3.26% aux innovations du taux d'inflation.

En effet, ses résultats semblent être conformes aux faits réels, le taux de chômage a diminué grâce aux réformes institutionnelles liées au marché du travail ainsi qu'aux réformes économiques liées aux dépenses de l'Etat. A fin de créer de petites moyennes entreprises et à la création de l'emploi dans les entreprises publiques « le nombre de fonctionnaires passer de 42,9 pour 1000 habitants en 1990 à 48,5 pour 1000 habitants en 2003, pour le secteur privé qui ne représentait qu'un tiers de l'emploi en 1987 parvient à en représenter plus de 2/3 en 2003-2004.

Le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale en présente habituellement les résultats sous forme cumulée : le nombre de projets et le nombre d'emplois créés depuis le début de chaque programme, Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) a été mis en place en 1996, sur la période 1998-2011 près de 162 000 projets ont été financés, emploi créés 471 105 ;

CNAC la caisse nationale d'Assurance-chômage depuis 2004 jusqu'à 2011, projets financés 41 589, emploi créés 89 426 ;

ANGEM l'agence Nationale de Gestion du Microcrédit ANGEM depuis 2005 jusqu'à 2011, projets financés 274 776, emploi créés 412 164 »⁷⁵.

⁷⁵ M^{me}REMAOUN Malika « La question du genre dans les politiques publiques en Algérie : emploi, protection sociale et pauvreté », mémoire de Magister université d'Oran, 2013.

Conclusion générale

Conclusion général

Le chômage est un phénomène majeur qui touche l'économie en affectant une part trop importante de la population active, et la société en détériorant le niveau de vie des individus, l'Algérie comme tout les autre pays du monde est menacée par ce flou social à des taux très élevés qui ont atteint les 29.80% en deux mille, ces taux ont connus une baisse à partir de 2001 jusqu'à 9.80% en 2013.

L'emploi en Algérie vient donc de subir un changement important, les efforts de l'Etat pour lutter ce fléau ont été importants, nous pouvons noter alors que l'ensemble des mesures prises par l'Etat a conduit à un fort développement du marché de travail.

Le gouvernement a mis en œuvre des stratégies de promotion de l'emploi et de lutter contre le chômage. Avec l'application des réformes au niveau des secteur concernés, ces stratégie cibleront l'amélioration de la gouvernance du marché du travail, la promotion de l'auto-emploi et de la création d'entreprises, la dynamisation de l'offre d'emplois à travers des mesures de soutien et d'encouragement à l'insertion et l'intégration professionnelle et l'amélioration de l'employabilité des jeunes par le biais de la formation initial et continue.

Dans ce travail, nous avons essayé de vérifier l'existence d'une relation entre les dépenses publiques et le taux de chômage en Algérie durant la période allant de 1990 jusqu'à 2009, sachant que ses dépenses sont l'un des instruments de la politique budgétaire que l'Etat utilise pour la régulation économique. Notre étude empirique à traité l'impact des variations de l'indicateur des dépenses publiques, en plus d'autre indicateurs économiques sur le taux de chômage. La méthode utilisée est celle de la cointégration, le modèle à correction d'erreurs, la causalité et la décomposition de la variance.

Les résultats obtenus sont conformes aux hypothèses qu'on a posé au départ, car les dépenses publiques influencent négativement le taux de chômage et il ya une relation de causalité unidirectionnelle entre les dépenses publiques et le taux de chômage, c'est les dépense publiques qui cause le taux chômage cela peut s'expliquer par les dispositifs que l'Etat à pris pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage.

Nos résultats montre qu'il n'y a pas de relation de cointégration entre les dépenses publique et le taux de chômage, mais il ya une relation de long terme entre les deux séries.

Cela peut s'expliquer par les programmes de relance conjoncturels qui sont conçus suivant une logique Keynésienne, visent essentiellement à la création de l'emploi. La mise en place de ces plans de relance depuis les années 2000, a eu comme effet l'augmentation du nombre d'entreprises qui a eu un effet positif sur la croissance économique puisqu'elles ont contribué à la création d'emploi et a la réduction du chômage.

Annexes

Annexe n° 1 : évolution des variables (cotisation sociale, dépenses national brute, importations , productivité du travail)

Obs	CS	DNB	IMP	PT
1990	240611.8	62971644827	15472203929	9875.80576393
1991	667394.98	43192767783	10788719239	9441.57149222
1992	1078663.96	43192767783	11458142214	9387.0964228
1993	1400185.272	50623260827	11557078834	9055.08879028
1994	2286472.96	44041343065	11083919834	8778.59088682
1995	3741977.24	42934054483	12110000843	8639.47013697
1996	5214784.2	44211496812	11240000255	8691.50035478
1997	6374311.882	43567861399	10279999520	8499.9958804
1998	66652504.716	48157779638	10850007098	8668.15937017
1999	11415090.75	47120613170	11520000495	8827.70045016
2000	14587796.32	43930058750	11699999983	7302.42022623
2001	17826437.825	46712327541	12053066686	7031.21924239
2002	19496301.6	51155266441	14547453773	8508.99039422
2003	20608260.49	58109841657	16203130104	8644.92977573
2004	22857885.978	73033908751	21884325289	8226.38859423
2005	24800114.539	79326957292	24843428622	8198.60787399
2006	25699407.155	85556594608	25651454549	8000.36210498
2007	27606106.06	105015211269	33568945999	8504.21064859
2008	30992529.678	138061822771	49096158432	8182.7280544
2009	37951212.13	138009032719	49331314438	8067.02434882

En millier de dollars.

Annexe n° 2 : évolution des variables (taux de chômage, taux de change, taux d'escompte)

OBS	TCH	TCHANGE	TESC
1990	19.76	8.957508333	10.5
1991	20.60000038	18.472875	11.5
1992	23	21.836075	11.5
1993	23.20000076	23.34540667	21
1994	24.39999962	35.05850083	21
1995	27.89999962	47.66272667	13
1996	28.70000076	54.74893333	11
1997	25.39999962	57.70735	11
1998	25.29999962	58.73895833	9.5
1999	25.30000062	66.573875	8.5
2000	29.79999924	75.25979167	6
2001	27.29999924	77.215	6
2002	25.89999962	79.6819	5.5
2003	23.70000076	77.394975	4.5
2004	20.10000038	72.06065	4
2005	15.30000019	73.27630833	4
2006	12.30000019	72.64661667	4
2007	13.80000019	69.2924	4
2008	11.30000019	64.5828	4
2009	10.19999981	72.64741667	4



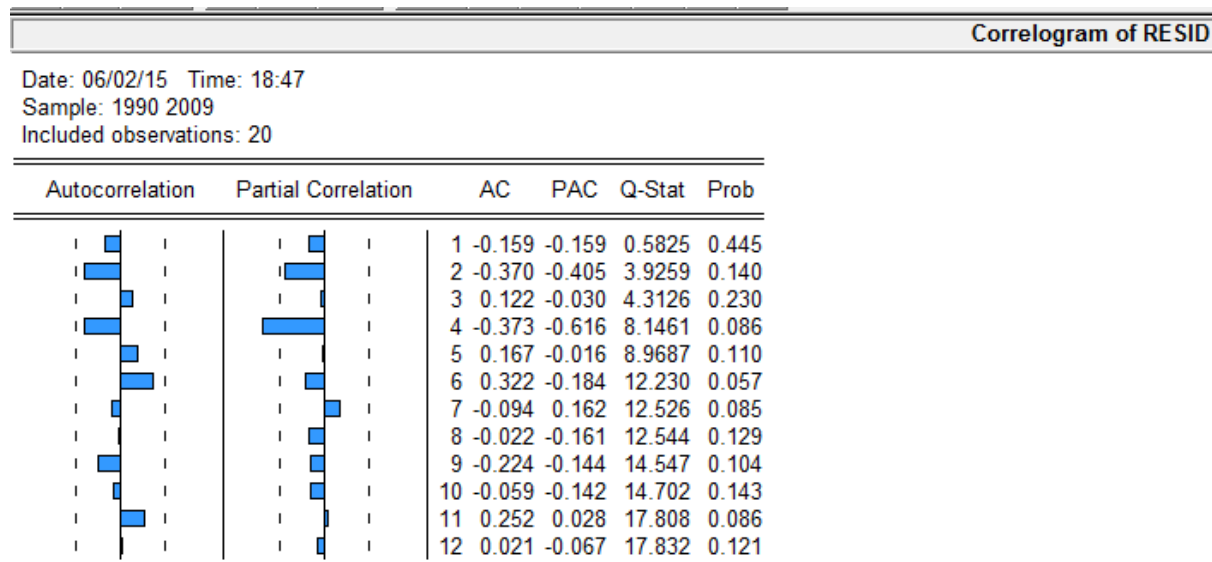
Annexe n° 3: estimation de la fonction du chômage Algérien par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire (MCO).

Dependent Variable: TCH
 Method: Least Sq
 Uares
 Date: 06/01/15 Time: 19:32
 Sample: 1990 2009
 Included observations: 20

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	44.29966	18.21249	2.432378	0.0316
CS	1.68E-08	5.13E-08	0.327294	0.7491
DNB	-6.90E-10	3.25E-10	-2.123233	0.0552
IMP	1.28E-09	8.11E-10	1.575722	0.1411
PT	-0.000435	0.001613	-0.269674	0.7920
TCHANGE	0.008722	0.081052	0.107612	0.9161
TESC	0.257190	0.220680	1.165444	0.2665
TF	-0.132259	0.161722	-0.817815	0.4294
R-squared	0.881504	Mean dependent var	21.66300	
Adjusted R-squared	0.812381	S.D. dependent var	6.054734	
S.E. of regression	2.622609	Akaike info criterion	5.055391	
Sum squared resid	82.53694	Schwarz criterion	5.453684	
	-42.55391	F-statistic	12.75272	
Durbin-Watson stat	1.720418	Prob(F-statistic)	0.000106	

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0

Annexe n° 4: corrélograme des résidus d'estimation de la fonction du chômage



Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 5: test ADF pour la série en deuxième différence du TCH.

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(TCH,2)				
ADF Test Statistic	-5.821076	1% Critical Value*	-4.6193	
		5% Critical Value	-3.7119	
		10% Critical Value	-3.2964	

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TCH,3)

Method: Least Squares

Date: 06/06/15 Time: 18:04

Sample(adjusted): 1993 2009

Included observations: 17 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(TCH(-1),2)	-1.410182	0.242255	-5.821076	0.0000
C	-0.810643	1.833308	-0.442175	0.6651
@TREND(1990)	0.047652	0.152296	0.312891	0.7590
R-squared	0.708919	Mean dependent var	-0.009412	
Adjusted R-squared	0.667336	S.D. dependent var	5.331838	
S.E. of regression	3.075245	Akaike info criterion	5.243431	
Sum squared resid	132.3998	Schwarz criterion	5.390469	
Log likelihood	-41.56916	F-statistic	17.04831	
Durbin-Watson stat	2.182832	Prob(F-statistic)	0.000177	

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 6: test ADF pour la série en deuxième différence des DNB.

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(DNB,2)				
ADF Test Statistic	-3.992994	1% Critical Value*	-4.7315	
		5% Critical Value	-3.7611	
		10% Critical Value	-3.3228	

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(DNB,3)

Method: Least Squares

Date: 06/06/15 Time: 18:02

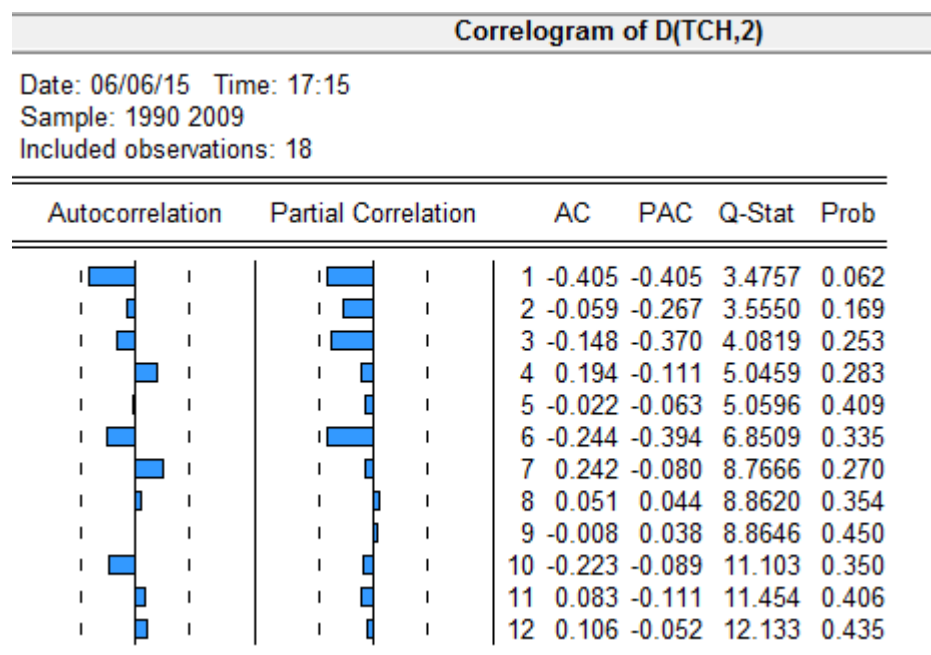
Sample(adjusted): 1995 2009

Included observations: 15 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DNB(-1),2)	-3.714951	0.930367	-3.992994	0.0025
D(DNB(-1),3)	1.613763	0.599989	2.689656	0.0227
D(DNB(-2),3)	0.436446	0.367566	1.187395	0.2625
C	-2.47E+09	7.43E+09	-0.332300	0.7465
@TREND(1990)	5.89E+08	6.30E+08	0.934650	0.3720
R-squared	0.777355	Mean dependent var	-1.27E+09	
Adjusted R-squared	0.688297	S.D. dependent var	1.56E+10	
S.E. of regression	8.68E+09	Akaike info criterion	48.86808	
Sum squared resid	7.54E+20	Schwarz criterion	49.10410	
Log likelihood	-361.5106	F-statistic	8.728630	
Durbin-Watson stat	2.197307	Prob(F-statistic)	0.002674	

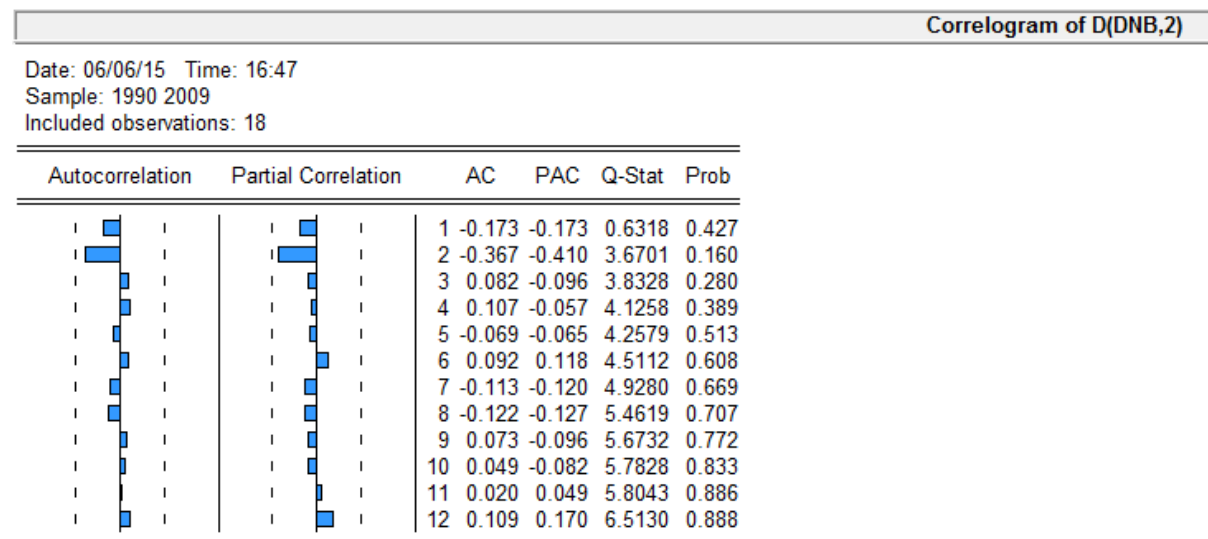
Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 7 : corrélogramme du TCH en 2^{ème} différence.



Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n°8 : corrélogramme du DNB en deuxième différence.



Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 09: Estimation de la fonction de long terme entre le TCH est les DNB

Dependent Variable: TCH
 Method: Least Squares
 Date: 06/08/15 Time: 16:02
 Sample: 1990 2009
 Included observations: 20

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	33.13058	1.496445	22.13952	0.0000
DNB	-1.78E-10	2.11E-11	-8.434245	0.0000
R-squared	0.798063	Mean dependent var		21.66300
Adjusted R-squared	0.786844	S.D. dependent var		6.054734
S.E. of regression	2.795401	Akaike info criterion		4.988467
Sum squared resid	140.6568	Schwarz criterion		5.088041
Log likelihood	-47.88467	F-statistic		71.13650
Durbin-Watson stat	0.821194	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 10: le corrélogramme des résidus

Correlogram of Residuals						
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.563	0.563	7.3489	0.007
		2	0.052	-0.388	7.4158	0.025
		3	-0.167	0.019	8.1336	0.043
		4	-0.190	-0.083	9.1261	0.058
		5	-0.230	-0.192	10.684	0.058
		6	-0.168	0.063	11.575	0.072
		7	-0.019	0.016	11.587	0.115
		8	-0.038	-0.231	11.641	0.168
		9	-0.257	-0.285	14.287	0.112
		10	-0.373	-0.159	20.401	0.026
		11	-0.197	0.028	22.307	0.022
		12	0.057	0.017	22.482	0.032

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Annexe n° 11: la décomposition de la variance de l'erreur de prévision :

Variance Decomposition of TCH:									
Period	S.E.	TCH	CS	DNB	IMP	PT	TCHANGE	TESC	TF
1	2.424176	100.0000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000
2	3.023447	90.14057	0.019147	0.207627	2.996865	0.001727	2.708791	3.158491	0.766779
3	3.463017	84.70115	0.329810	0.215618	5.724135	0.013215	3.380750	4.440835	1.194483
4	3.769839	82.46125	0.358248	0.537852	6.611804	0.034380	3.441554	4.978118	1.576789
5	4.007286	81.32632	0.376653	1.474039	6.672850	0.150752	3.175151	4.974527	1.849712
6	4.225964	79.76891	0.356411	3.450923	6.296215	0.370745	2.865848	4.750509	2.140434
7	4.464274	77.32715	0.330599	6.580583	5.712709	0.673389	2.580320	4.365073	2.430178
8	4.748284	73.85939	0.299448	10.79849	5.051938	1.028319	2.346468	3.894010	2.721939
9	5.094543	69.64758	0.268086	15.73872	4.399695	1.390181	2.162293	3.390859	3.002590
10	5.512825	65.13244	0.238961	20.93508	3.798240	1.721297	2.009007	2.896939	3.268031

Source : construction personnelle à base des estimations sur le logiciel Eviews 4.0.

Bibliographie

Ouvrages

- Angres BENASSY- QUERIE-BENOIT-COURE-JACQYET-Jean PESANI-FERRY, « Politique économique », Edition de BOECK UNIVERSITE, 1^{ère} édition 2004.
- AHMED, Silem, JEAN-MARIE Albertini, « lexique d'économie ». Ed DALLOZ. Paris, 2002.
- Alain Beitone, Christine Dollo, Antoine Cazorla et Anne-Marie Draï, « Dictionnaire des sciences économiques ». Ed Armand colin. Paris 2004.
- Alain Nurbel- Jean-françois Hoarau-Ibrahim Ahmada « Economie politique », Edition Publibook, Paris, 2006.
- Angres BENASSY-Querier-BENOIT-Couere-Jacqyet-Jean Pesani-FERRY, Edition de Boeck université, « politique économique », 1^{ère} édition 2004.
- Alfred Sauvy, Dunod, coll. « L'oeil économique », 1980.
- BREMOND Janine, « Keynes et les keynésien aujourd'hui », HATIER, 4^e édition, Paris, 1993.
- Claude SOBRY et Jean-Claude VEREZ « Elément de macroéconomie », Edition Marketings. A, Pris ; 1996.
- DARES, «les politiques de l'emploi et du marché du travail»,2003.
- Dictionnaire d'économie contemporaine et des principaux faits politiques et sociaux.
- DUTHIL Gérard, «Economie de l'emploi et du chômage »,ellipses, France.
- Eric Devaux, « finances publique », Edition Bréal, 2002.
- GAZIER Bernard, « Economie du travail et de l'emploi », Paris, Dalloz, 1992.

- Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{émé} édition 2002.
- Gilbert Abraham-Frois, Guy Caire Philippe Hugon, Pierre Llau Françoise Renversez, « dictionnaire économie », 2^{émé} édition 2002.
- Jeans –Dominique Lafay et Jacques Lecaillon « l'économie mixte » 1ére édition Dépôt Légal, Paris 1992.
- Jean Lange «Eléments de macroéconomie », édition Foucher, Paris.
- Jean-Yves Capul, Olivier Garnier, «Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2012.
- Jin R. L, C. P. Shah et T. J. Svoboda, « The health impact of unemployment : a review of the evidence », Social Science & Medicine, Volume 56, 1995.
- KHELADI Mokhtar, « introduction a l'économie politique ».
- Kirschen et Morrison (1966), « La politique économique », édition : Economica, Paris.
- MARX Karl, « Le capital », Maurice Lachâtre, Paris, 1872.
- Regis BOURBONNAIS, Manuel et exercices corrigés Econométrie, 3^{émé} Ed, DUNOD, Paris, 2000.
- S. d'Agostino, P. Deubel, M. Montoussé, G. Renouard, «Dictionnaire de sciences économiques et sociales », éd : Carole Bluchetin 2008.

Site :

- « Histoire de la définition du chômage », http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs127b.pdf, courrier un statistique n° 127, mai-août 2009.
- <http://www.puissancehamid.com/fr/wp-content/uploads/2011/03/le-ch%C3%B4mage.pdf>

- John Maynard Keynes, « Sous emploi et demande », www.ac-limoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-2.ppt
- Toupictionnaire » : Le dictionnaire de politique, www.toupie.org
- « Le monétarisme », perso.estimac.fr/~schwartz/eco/seance1/lexique/monetarisme.pdf
- MAURICE Allais, « les causes véritables du chômage-Annales des Mines », revue n° 07-08, mai 2010, <http://www.anales.org/ri/2010/ri-mai-2010//Allais.pdf>.
- LEGLISE Delphine, « Taux d'activité et taux d'emploi : une définition, différentes approches », http://www.pivernpdc.org/rencontres/documents/9_3_Insee.pdf, 2009
- « La relation salaire-emploi », http://www.studyrama.com/IMG/pdf/cours_economie_03.pdf
- RIVOT Sylvie, « la politique de l'emploi dans les écrits politiques de Keynes (1930-1939) », <http://www.erudit.org/revue/ae/2003/v79/n1-2/009679ar.pdf>
- KLAU Friedrich, MITTELSTADT Axes, « flexibilité du marché du travail », www.oecd.org/fr/eco/croissance/35557220.pdf

Mémoires :

- FLAYOLS Alexandra, « Rigidité du marché du travail et chômage : quelle relation ? », mémoire de master, France, 2010
- Ln mémoire de Magister de Mr ABDARAHMANI, « Essai d'application de la théorie de la cointégration et modèle d'erreurs (ECM) à la détermination de la fonction de demande de monnaie : cas de l'Algérie », promotion 2004.